

BILAN 2013

DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE (2010-2015)



© Rachel KUHN



Bilan du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

Période : 01/01/13 – 31/12/13

DREAL pilote : DREAL du Limousin

Structure animatrice : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Rédigé par Rachel KUHN (SFEPM), animatrice nationale

Citation recommandée :

KUHN R. (2014). Bilan 2013 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015). SFEPM, 65 p. + annexes.

Table des matières

Partenaires p. 1
Introduction p. 5
Bilan des actions p. 7
Conclusion p. 56
Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation p. 57
Actions déclinées dans les différentes régions p. 59
Bilan financier p. 60
Lexique p. 62
Références p. 64
Annexes p. 66



Les principaux partenaires







Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bilan, notamment par l'envoi de leurs informations, merci aux rédacteurs et illustrateurs de *l'Echo du PNA*, merci à tous ceux qui participent à la mise en œuvre de ce plan d'actions :

AMPEN Nicolas (DREAL Bretagne), ANDRIEU Freddy (DREAL Rhône-Alpes), ARTHUR Christian (SFPEM), ASTRE Patrice (Fédération Française d'Aquaculture), AUFFRET Jean-Louis, AULAGNIER Stéphane (SFPEM), BARON Xavier (PIMP), BARTHE Laurent (Nature Midi-Pyrénées), BARTHELEMY Véronique (DREAL Limousin), BERTROU Julie (PNR Haut-Languedoc), BIEGALA Ladislav (GMN), BODIN Julie (CEN Midi-Pyrénées), BOUCHE Jacques (LPO Rhône-Alpes), BOUCHEZ Bénédicte (FRAPNA), BOURBON Benoît (DPMA), BRETON Cécile (*Espèces*), BRUN Jean-Christophe (ONCFS), BUGHEY Rémi (FRAPNA), CAMP Jean-Christophe (CC Pays Vaison Ventoux), CAPBER Fabrice, CAROFF Catherine (GMB), CAUBLOT Gaëlle (GMHL), CAVAILHES Jérôme (CEREMA), CHARLIER Philippe, CHATEAU Nelly (CC du Tournonnais), CHAVAREN Philippe (Vinci-autoroutes), CHEGRANI Patrick (DREAL Auvergne), CHENAVAL Nicolas (GMB), CHEVALIER Nathalie (ONCFS), CHOLLET Jean-Yves (ONCFS), CLET Florent (DREAL Basse-Normandie), COMBOT Emeline (Océanopolis), CORDELIER Chloé (SM Ria d'Étel), DAMI Laura (PNR Camargue), DANTIN Bastien (FFCK), DE SOUSA Luis (DREAL Languedoc-Roussillon), DOHOGNE Romuald (Indre Nature), DOUARD Anne (RNF), EROME Georges (FRAPNA), FOURNIER Pascal (GREGE), FOURNIER-Christol Ronan (Songes de Moai), FROPIER Nathalie (DREAL Midi-Pyrénées), GAILLEDROT Miguel (Poitou-Charentes Nature), GIGOUGNOUX Alain (FNC), GOUJON Roland (Agence de l'eau Seine-Normandie), GREMILLET Xavier (GMB), GROLLEAU Gérard (UFCS), GUILLAUME Lionel, GUILLET Willy (LPO Franche-Comté), GUINOT-GHESTEM Murielle (ONCFS), HAFFNER Patrick (MNHN), HASSANI Sami (Océanopolis), HES-

NARD Olivier (CPIE Collines Normandes), HEURET Marie (Asters), JACOB Gwénael (Université de Fribourg), JACQUES Hélène (SFEPM), JACQUOT Emmanuelle (NMP), JOURDAIN François (SMAGE Gardons), JOUVET Alain (Pisciculture de Malfragnier), LAYRE Jacques (SMAGE Gardons), LE COMTE Loïc, LE NEVE Arnaud (DREAL Pays-de-la-Loire), LEBLANC Frédéric (EDF), LEBRET Véronique (LPO Rhône-Alpes), LEBRUN Patrice (Vinci-autoroutes), LEFEUVRE Cécile (PNM d'Iroise), LEFEVRE Thierry (AE Seine-Normandie), LEHMANN Alexandre (CRCL Hunawühr), LEMARCHAND Charles (Catiche Productions), LERAT Damien (SHNA), MAHEO Hélène (Bretagne Vivante), MAISONNEUVE Jean-Luc (Eden Natura), MARAGE Damien (DREAL Bourgogne), MARC Daniel (CEN Midi-Pyrénées), MARCHADOUR Benoît (LPO Pays-de-la-Loire), MARLE Etienne (Asters), MASSET Grégoire (Les Amis des Marais du Vigueirat), MASTAIN Olivier (MEDDE), MATHEVET Raphaël (CEFE/CNRS Montpellier), MIGNON-LINET Cathy (PNR Millevaches), MONTFORT Didier, MOUTOU François (SFEPM), NERI Frédéric (CEN Midi-Pyrénées), NOUAILHAT Alexis, OLIVIER Anthony (Tout du Valat), PAUL Jean-Philippe (*La Salamandre*), PERRIN Magalie (MNE), PERRIN Vincent (CC du Tournonais), POINTECOUTEAU Nicolas (RNN Val de Loire), RAIMOND Stéphane (Objectif Loutres/SFEPM), RAVENEAU Patrice (Fondation Nicolas Hulot), RENAUD Christophe (ONCFS), RIDEAU Christophe (GMN), RIGAUX Pierre (LPO PACA), LHUILLIER Robin (LPO PACA), ROBIN Rolland (DREAL PACA), ROUSSEAU Julien (SNE), RUETTE Sandrine (ONCFS), RUYS Thomas (Cistude Nature), SANE Fabien (ALEPE/Méridionalis), SARAT Emmanuelle (ONCFS), SAUTEL Fred, SAVOURE-SOUBELET Audrey (MNHN), SICART Armelle (PNR Monts Madeleine), SIMONNET Franck (GMB), SIRUGUE Daniel (PNR Morvan), SOLOMAS Dominique (SFEPM), SOULAT Benoît (Association des pié-geurs 64), STEINMETZ Julien (ONCFS), TESSEYRE Dominique (AE Adour-Garonne), TESSIER Sébastien (LPO Loire), TEXIER Alain (Naturalistes Vendéens), THEPAUT Erwann (GEPMA), THIRIET Jacques (GEPMA), TOURNEBIZE Thierry (PNR Forêt d'Orient), TOUTAIN Yann (RNN Etang de Cousseau), VARANGUIN Nicolas (SHNA), VERGER Sandrine (DREAL Centre)...

et tous les autres !

Un plan national d'actions est un vaste projet qui requiert la contribution d'un nombre important d'acteurs, surtout lorsqu'il concerne une espèce présente dans plusieurs régions de France, comme c'est le cas pour la Loutre. Au delà des animateurs du plan (national et régionaux), des référents PNA des services de l'Etat, des porteurs de projets, des financeurs et de tous les partenaires directs du PNA, existent une multitude de partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels...) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communiquant sur cette espèce, contribuent à atteindre les objectifs de ce PNA. Ajoutons également tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature, notamment par leurs dons et adhésions à des associations et à des fondations, sans qui tout ceci ne serait pas possible. Qu'ils soient tous remerciés !

INTRODUCTION

En 2009, le Ministère en charge de l'écologie (MEDDE) a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), la rédaction du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Le déclin de la Loutre avait pu être stoppé grâce à sa protection légale et à une certaine amélioration de la qualité écologique des milieux aquatiques. La tendance s'est même inversée, puisque une avancée de l'espèce est aujourd'hui observée. Cependant, l'espèce, présente autrefois dans toute la France, est toujours absente de plus de la moitié de cette aire de répartition originelle et doit encore faire face à des menaces. A l'heure actuelle, le trafic routier et le mauvais état des milieux aquatiques apparaissent comme étant les principaux freins à la recolonisation. Par ailleurs, la Loutre, prédateur piscivore, peut commettre des dégâts dans les exploitations piscicoles. Le plan d'actions se veut d'accompagner le retour de la Loutre afin de l'aider à réoccuper un jour l'ensemble de son aire de répartition originelle et cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Les principaux enjeux du plan sont la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre, la meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation, la mise en œuvre d'actions de conservation (réduction de la mortalité d'origine anthropique, protection et restauration de l'habitat, amélioration de la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel...) et l'amélioration des conditions de cohabitation avec l'aquaculture. Afin d'atteindre ces objectifs, le plan propose la mise en œuvre de 31 actions réparties dans les catégories « étude », « protection » et « communication ».

Le PNA Loutre a été validé par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) le 17 mars 2010. L'animation du plan, confiée à la SFEPM par le Ministère de l'Ecologie, a débuté le 1^{er} septembre 2010. La DREAL du Limousin assure le pilotage administratif du plan. Le Comité de Pilotage National s'est réuni pour la première fois le 10 décembre 2010. Le Ministère de l'Ecologie a officiellement lancé la mise en œuvre du PNA Loutre en février 2011.

Les régions ont le choix entre 4 niveaux de déclinaison (Tab. 1). Dans chaque région, le choix du niveau de déclinaison ainsi que de l'animateur régional incombe à la DREAL. A ce jour, sur les 15 régions concernées par le PNA Loutre (c'est-à-dire les régions où l'espèce est présente en se basant sur la carte de répartition qui figure dans le plan), 11 le déclinent (Tab. 1) mais les subventions prévues au départ pour l'animation régionale ont été fortement réduites et ne sont pas versées chaque année. Des actions sont également menées dans des régions qui ne déclinent pas officiellement le plan. Si, à l'échelle nationale, le travail s'est concentré sur les actions définies comme étant prioritaires, les démarches en région ne suivent pas systématiquement ce schéma mais s'adaptent notamment aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation, aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan de l'année 2013. L'intitulé, le degré de priorité, le calendrier et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Le domaine et l'objectif général sont repris au début de chaque partie. Certaines actions sont traitées ensemble du fait de leur liens et relations organisationnelles. Les difficultés rencontrées et retards constatés sont discutés. Les perspectives pour 2014 sont également traitées. Les indicateurs de suivi et de réalisation sont renseignés pour chaque fiche action et récapitulés à la fin du document. Un bilan financier est présenté. Un lexique est disponible en page 62. Des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

En plus des projets menés dans le cadre de la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre et ceux financés par l'Etat dans le cadre de ses différentes politiques, d'autres initiatives permettant d'atteindre les objectifs du plan seront traitées ici. C'est l'occasion de rappeler qu'un plan national d'actions est un outil stratégique qui a notamment pour vocation de permettre une meilleure utilisation des outils existants, de veiller à la cohérence entre les politiques publiques, de mutualiser les moyens, de faire partager les expériences et de capitaliser les connaissances acquises.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'état d'avancement des déclinaisons régionales. Voir l'annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (réfèrent DREAL et animateur régional) et l'annexe 2 pour les liens auxquels télécharger les comptes-rendus des réunions en région et les bilans régionaux.

Région	Niveau de déclinaison	Opérateur régional	Réunions en 2013
Alsace	-	-	
Aquitaine	-	-	
Auvergne	1	Pas d'animateur, contrats établis avec le prestataire Catiches Productions pour certaines actions.	
Basse-Normandie	2	GMN	
Bourgogne	3	SHNA	
Bretagne	2	GMB	
Centre	1	ONCFS et Muséum d'Orléans	
Champagne-Ardenne	-	-	
Languedoc-Roussillon	2	Méridionalis	
Limousin	1	GMHL	20/06/13 : Séminaire PRA
Midi-Pyrénées	3	CEN et ONCFS	29/07/13 : COPIL régional
PACA	3	LPO PACA	25/03/13 : COPIL régional
Pays de Loire	2	LPO et ONCFS	22/01/13 : COPIL régional
Poitou-Charentes	-	-	
Rhône-Alpes	2	LPO Rhône-Alpes (CORA FS)	

Niveaux de déclinaison (extrait du compte-rendu du COPIL National de décembre 2010) :

1. Déclinaison complète avec écriture d'un plan régional,
2. Déclinaison semi complète avec adaptation du PNA national au contexte local,
3. Déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du PNA national,
4. Déclinaison limitée à de simples actions d'opportunité.

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

Domaine	Objectif	N°	Intitulé	Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude	Objectif I	1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation	1			x	x	x	x
		3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France	3	x	x	x	x	x	x
		4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique	3	x	x	x	x	x	x
		5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique	1	x	x				
		7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe	2			x	x	x	x
	Objectif II	8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture	1		x	x	x		
		9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures	1		x	x	x		
		10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures	1		x	x	x		
Protection	Objectif III	11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques	1	x	x	x	x	x	x
		12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité	1	x	x	x	x	x	x
		13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence	1	x	x	x	x	x	x
		14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides	1	x	x				
		16	Faciliter le franchissement de barrages	2	x	x	x	x	x	x
		17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules	1	x	x	x	x	x	x
		18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche	3			x	x	x	x
		19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse	3			x	x	x	x
		20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	2	x	x	x	x	x	x
Communication	Objectif IV	21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs	3			x	x	x	x
		23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »	1	x	x				
		24	Apporter une aide aux pisciculteurs	1	x	x	x	x	x	x
		25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole	1	x	x	x	x	x	x
		26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres	1	x	x	x	x	x	x
	Objectif v	27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires	1	x	x	x			
		28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique	1	x	x	x	x	x	x
		29	Renforcer les coordinations régionales et nationales	1	x	x	x	x	x	x
		30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN	1	x	x	x	x	x	x
		31	Animer le plan et un réseau de coopération	1	x	x	x	x	x	x

Domaine	Etude
---------	-------

Objectif I	Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre en place des outils d'étude performants et standardisés
------------	---

Action 1	Actualiser la carte de répartition de la Loutre d'Europe
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place un suivi régulier des populations à l'échelle nationale selon un protocole standardisé (défini dans le PNA), afin d'obtenir une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre (à minima tous les 5 ans).

Action 2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser, dans certains secteurs, des inventaires de la présence de la Loutre selon une version modifiée du protocole utilisé pour l'inventaire à l'échelle nationale (effort de prospection plus important) dans le but d'augmenter les chances de détecter la présence de l'espèce dans les secteurs où elle est rare et/ou d'obtenir une image plus fine de la répartition de l'espèce lorsque cela est souhaité.

Ces deux actions sont étroitement liées et de plus, la distinction entre suivi standard et suivi affiné s'avère difficile. Les fiches 1 et 2 auraient pu être fusionnées, l'essentiel étant d'obtenir à minima une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France. Elles seront désormais traitées ensemble, comme cela avait été suggéré lors du dernier bilan annuel.

Etat d'avancée des actions	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

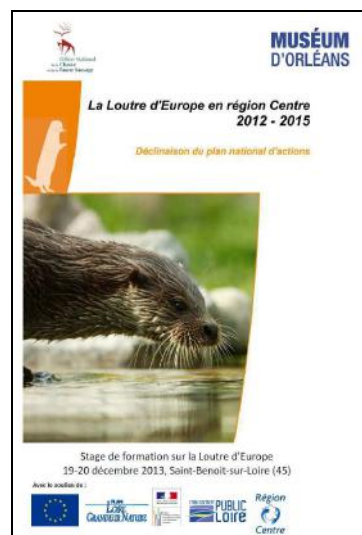
Rappelons que la méthode standard du PNA consiste à choisir **4 points** à prospecter au sein de chaque **maille 10x10 km** de la projection **Lambert 93**. Ces points sont situés sur des cours d'eau ou autre point d'eau (lacs, étangs...), de préférence au niveau de ponts ou de confluences. **600 m de rives** sont prospectés, d'un seul tenant, **à partir de chaque point**. **Dès qu'un indice de présence est trouvé, la maille est notée positive** (il n'y a donc pas nécessité de prospecter systématiquement tous les points mais cela peut être fait si on le souhaite). **Si tous les points sont prospectés (+ 600 m de rives) sans résultat, la maille est notée négative** (voir détails en annexe du PNA). Un passage doit être effectué au moins tous les 4 ans.

Il est important de garder à l'esprit que cette méthode correspond à un **minimum de prospection**, elle peut donc être compatible avec d'autres méthodes qui visent un suivi plus poussé.

N'oublions pas non plus que différents modes de représentation peuvent ensuite être choisis (par mailles, par points, par linéaire de cours d'eau occupé...), voir exemples dans le bilan Languedoc-Roussillon (www.sfepm.org/pdf/LR_2011-2012.pdf).

A l'échelle nationale, le travail a consisté à continuer de présenter la méthode de prospection standard proposée dans le plan, à recueillir et valider (ou invalider) des données, à mettre en relation des observateurs avec les réseaux existants. La liste de discussion loutre, qui comprend actuellement 183 inscrits, (voir fiche 29) permet aussi de soumettre des observations (par photo ou vidéo) à l'avis des naturalistes spécialisés sur l'espèce.

A l'échelle régionale ou interrégionale, des formations sont organisées afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires, par exemple, 1 formation en Aquitaine (voir *Echo du PNA* n°5), 7 formations en Bretagne dans le cadre de l'atlas régional, 2 journées de prospections communes/formations dans le Limousin, 1 formation en Basse-Normandie, 2 en PACA (programme en annexe 3, voir aussi articles dans l'*Echo du PNA Loutre* 4 et 5 et <http://paca.lpo.fr/blogs/formations-naturalistes/2013/11/06/la-loutre-deurope-et-autres-mammiferes-semi-aquatiques/>), 1 formation en région Centre sur deux jours (voir détails fiche 27).



A l'heure actuelle, des inventaires sont prévus ou en cours dans la quasi totalité des régions ayant décidé de décliner le PNA et également dans d'autres régions.

En Normandie, 72 mailles ont été prospectées selon la méthode standard du PNA, 21 mailles étaient positives et 51 négatives.

En Bretagne, des prospections sont toujours réalisées en suivant la méthode standard du PNA, dans le cadre de l'atlas régional des mammifères de Bretagne. Plus de 100 mailles 10x10 km ont été prospectées et la carte régionale a été actualisée (figure dans le bilan 2013 de l'atlas).

Des prospections sont menées dans différents secteurs des Pays de la Loire, dans différents cadres, généralement selon la méthode standard du PNA mais également selon d'autres méthodes : suivis de la population en Mayenne (MNE), suivis 2010-2011 entre les zones humides et le bassin du Brivet sur le territoire du PNR de Brière ; Ouest'Am, 2013, prospection sur la partie amont de la Vallée du Narais en Sarthe (CPIE 72), inventaires et suivis sur le territoire de l'agglomération nantaise (GMB), prospections aléatoires dans le cadre de l'atlas des mammifères de Bretagne (GMB), prospections aléatoires dans le cadre de l'atlas des mammifères de Vendée (Naturalistes vendéens), prospections réalisées par les SD de l'ONCFS, prospections mammifères dans le nord-est du département de Maine-et-Loire (résultats positifs et nouveau secteur pour l'espèce, LPO Anjou), recherche de la Loutre sur le bassin versant de l'Huisne dans la Sarthe, prospection et recueil de données sur le bassin versant de l'Erdre (EDENN et Bretagne Vivante).

En Aquitaine, où le plan n'est pas décliné, des prospections sont réalisées dans le cadre de l'Atlas régional des mammifères sauvages, réalisé sous la coordination de Cistude Nature et de la LPO (www.cistude.org/index.php/les-atlas/mammiferes-d-aquitaine/prospecter-mamm). De plus, les données obtenues ces dix dernières années par le GREGE, Cistude Nature et les contributeurs de la base de données Faune-Aquitaine ont été compilées. Toujours dans le cadre de l'atlas, une fiche d'identification des mammifères semi-aquatiques a été réalisée (www.cistude.org/index.php/les-atlas/mammiferes-d-aquitaine/connaitre-especes-mamm). La sortie du tome sur les carnivores est prévue pour fin 2014.

En Languedoc-Roussillon, la méthode standard du PNA est appliquée à la zone de recolonisation par l'espèce dans les départements littoraux (Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales). 95 nouvelles mailles ont été complétées. Les cartes sont en cours de réalisation.

Les résultats du suivi réalisé en Midi-Pyrénées sous la coordination du CEN et de l'ONCFS ont été publiés dans un rapport de synthèse et présentés lors des rencontres naturalistes en Midi-Pyrénées organisées par Nature Midi-Pyrénées à Albi du 31 janvier au 2 février 2013 (voir aussi précédent bilan).

Références :

MARC, D. STEINMETZ J. & NERI F. (2013). Rapport d'exécution. Etude de la répartition et dynamique de la Loutre d'Europe en Midi-Pyrénées. 33 p.
STEINMETZ J., MARC D., NERI F., TRICHET E., BESNARD A., DEFOS DU RAU P. & PARIS. A. (2013). La Loutre (*Lutra lutra*) en Midi-Pyrénées : essai de caractérisation de la dynamique régionale de l'espèce, 4^{èmes} Rencontres Naturalistes de Midi-Pyrénées, actes du colloque : 69-74.



En PACA, les prospections se poursuivent dans le cadre du plan régional selon la méthode standard du PNA, 75 nouvelles mailles ont été complétées en 2013.

Référence :

RIGAUX P. (2013). Répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) et du Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA, Faune-PACA Publication n°33, 39 p. + annexes.

Les prospections se poursuivent en Rhône-Alpes et la carte régionale a été actualisée. Le suivi en Haute-Savoie a fait l'objet d'un stage de master 2, au cours duquel une étude de régime alimentaire a également été faite.

Référence :

CATY F. (2013). Optimisation du suivi de la loutre d'Europe en Haute-Savoie et les connaissances sur l'espèce et l'habitat, étude du régime alimentaire et qualification de l'habitat. Stage de M2 BEEB. Université Claude Bernard Lyon 1/Asters, 111 p.

Des prospections communes sont réalisées dans le Limousin par le GMHL et l'ONCFS. Les résultats sont disponibles dans les comptes-rendus de ces sorties.

Prospections Loutre et Castor, organisées par le GMHL et l'ONCFS sur la Gar-tempe et la Brame en avril 2013.



Des prospections sont en cours en Bourgogne (environ 50 mailles prévues pour l'hiver 2013-2014).

Des prospections sont menées en région Centre, notamment par Sologne Nature Environnement.

Le réseau mammifères du bassin de la Loire piloté par l'ONCFS poursuit ses prospections dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. En région Centre, 3254 km de cours d'eau ont été prospectés. Les résultats sont disponibles sur carmen.carmencarto.fr/38/loutre.map. Les informations sur les indices de présence observés dans d'autres régions sont également transmises au niveau ONCFS national.

Références :

SARAT E., 2013. Réseaux "vertébrés exotiques envahissants" et "mammifères" du bassin de la Loire. Rapport d'activité 2013. ONCFS, Plan Loire grandeur nature, 29 p. + annexes.

SNE (2013). Recherche d'indices de présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Bilan hiver 2012-2013. 24 p.

Si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospection semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), des choix des structures locales et également du fait que certaines études ont débuté antérieurement au PNA, avec un protocole propre. Comme précisé plus haut, la méthode standard du PNA Loutre correspond à un minimum de prospection et est compatible avec d'autres méthodes mais cela n'est souvent pas compris par les structures locales qui organisent des prospections.

Des suivis sont également réalisés sans protocole particulier, des points et des tronçons à prospecter sont parfois choisis de manière aléatoire sur le terrain en fonction de la configuration du site. Il faut cependant veiller à ce que l'effort minimal de prospection reste suffisant. L'hétérogénéité des méthodes de suivi complique la restitution des résultats ; elle est surtout problématique pour la représentation cartographique des données négatives. Quand on parle d'« absence » il s'agit en fait d'« absence de résultats positifs » car si l'espèce n'est pas détectée, cela ne garantit pas son absence. Il convient donc de plutôt parler de « données négatives », or une maille ne peut pas être notée négative si un effort minimal de prospection n'a pas été respecté.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sessions de formation organisées	Au moins 14
Surface prospectée	Au moins 267 mailles 10x10 km mais information incomplète
Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée	Prévue en fin de plan à l'échelle nationale
Autres cartes réalisées	Cartes régionales ou autres échelles dans au moins 7 régions

Perspectives d'avenir : Le travail de prospection et de formation des observateurs doit se poursuivre. Il faudra vérifier les besoins en support d'information au courant de l'année 2014 (à minima outils mis à disposition en ligne).

Le plan prévoit une réactualisation de la carte de la répartition de la Loutre en France à minima tous les 5 ans. La prochaine réactualisation est prévue pour la fin de la période de mise en œuvre du plan. Au vu de l'avancée de l'espèce ainsi que de l'intensification des efforts de suivi, la carte réalisée en 2009 n'est déjà plus représentative de l'aire de répartition connue actuellement. Une réactualisation plus régulière serait donc souhaitable. Des discussions ont débuté avec des associations régionales qui partagent ce point de vue et sont favorables à la réalisation d'une cartographie dynamique en ligne qui pourrait être réactualisée régulièrement. Une représentation par niveaux de présence est également souhaitée (voir compte-rendu du Groupe Loutre, information fiche 29). Une réflexion sur la méthode devra être débütée courant 2014 pour que l'outil soit opérationnel d'ici la fin du plan.

Action 3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France
----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études afin de mieux connaître la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre en milieu côtier et insulaire en France.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Une étude s'intégrant dans cette action a été confiée au Groupe Mammalogique Breton par le Parc national de la Mer d'Iroise en 2010 (voir bilan PNA Loutre 2010-2011),

Référence bibliographique :

SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB/PNMI, 50 p.

Téléchargeable à l'adresse : www.gmb.asso.fr/PDF/Rapport_Etude_Loutre_PNMI.pdf

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Etude(s) réalisée(s)	1 étude finalisée en 2010
Rapports d'étude, articles scientifiques	1 rapport final en 2010

Perspectives d'avenir : Cette action de priorité 3 fait partie des actions optionnelles du PNA. D'autres études ne sont pas prévues pour l'instant mais pourraient être mises en place selon les opportunités.

Action 4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique
----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études basées sur l'identification génétique à partir des épreintes et des cadavres dans le but d'obtenir des informations sur la densité des populations dans des secteurs donnés, le mode d'utilisation de l'espace, la filiation, les dynamiques de recolonisation, l'origine de certaines populations et la viabilité des populations isolées.

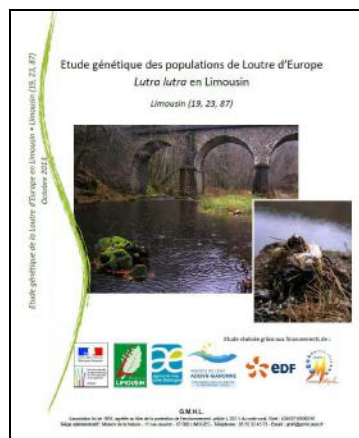
Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Bien qu'ayant le degré de priorité 3 et le statut d'optionnelle dans le plan national, cette action est mise en œuvre dans plusieurs régions.

L'étude menée dans le cadre du PRA Loutre en Limousin par le GMHL, en collaboration avec Johan MICHAUX (Centre de Biologie pour la Gestion des Populations, Montpellier et Université de Liège) est terminée.

Référence bibliographique :

CAUBLOT G., MICHAUX J., PIGNEUR L.-M. (2013). Etude génétique des populations de loutre d'Europe *Lutra lutra* en Limousin. GMHL, 36 p.



L'étude menée par le même laboratoire dans le Sud-Ouest à l'initiative du CEN Midi-Pyrénées touche à sa fin. Une 60^{aine} d'échantillons prélevés sur des cadavres provenant de Midi-Pyrénées et de régions voisines ont été analysés. Les résultats ont été présentés lors du colloque francophone de mammalogie à Toulouse en octobre 2013 (voir résumé en annexe 4 et www.naturemp.org/mammif2013/). Il est prévu de comparer les résultats avec des analyses réalisées dans d'autres régions.

L'étude de la recolonisation de la région Rhône-Alpes par analyse génétique des épreintes menée par Gwénaél JACOB, dans le cadre de son post-doctorat à l'Université de Fribourg (Suisse) en collaboration avec l'Université de Grenoble et la LPO Rhône-Alpes (anciennement CORA Faune-Sauvage) se poursuit (voir bilan précédent). Des épreintes sont également collectées dans des zones limitrophes par la LPO PACA.

Un article sur le projet a été publié dans le bulletin *Info Loutre – Rhône-Alpes* n°1, édité par la LPO (http://rhone-alpes.lpo.fr/IMG/pdf/bulletin_regional_no1.pdf).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Etudes réalisées	3 études
Rapports et articles scientifiques	1 rapport finalisé

Perspectives d'avenir :

L'étude menée en Rhône-Alpes se poursuit.

Action 5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe
----------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à améliorer les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur les populations de loutres et à mieux évaluer les conséquences de certains facteurs (par exemple le dérangement, notamment celui causé par les activités de loisirs nocturnes qui sont en plein essor dans certaines régions).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Aucune étude spécifique à cette action n'a été menée, cependant l'étude de la répartition de la Loutre en Midi-Pyrénées comprend une analyse des facteurs influençant le taux de colonisation (MARC *et al.* 2013). Des variables géographiques ainsi que des informations issues du catalogue de données du Système d'Information sur l'Eau du bassin Adour-Garonne ont été prises en compte :

- l'Indice Poisson Rivière (IPR),
- l'Indice de Polluosensibilité Spécifique (IPS) et l'indice Biologique Diatomées (IBD)

Il s'agit d'une première analyse qu'il est prévu de détailler.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sites suivis	Une étude en Midi-Pyrénées
Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte	A préciser
Rapports et articles scientifiques	Un rapport

Perspectives d'avenir : Le travail en Midi-Pyrénées se poursuit. D'autres études pourraient être mises en place selon les opportunités, notamment pour répondre à la question de l'impact des loisirs nocturnes.

Action 6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser un diagnostic environnemental par secteur géographique en se basant sur un certain nombre de critères déterminants pour la Loutre afin d'obtenir une représentation cartographique du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce projet est porté par le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum national d'Histoire naturelle qui a élaboré une méthode et sélectionné un certain nombre de paramètres à prendre en compte, en se basant sur l'étude OHNE (voir PNA p. 19 et 20), sur les conseils des experts de la Loutre et sur la disponibilité des couches SIG correspondantes pour la France.

L'analyse cartographique est aujourd'hui terminée et la rédaction d'une publication restituant les résultats de cette étude est en cours.

Quelques structures locales ont aussi mené des études dans le même objectif, à l'échelle régionale.

En plus de celles déjà mentionnées dans le dernier bilan, citons l'étude réalisée au parc animalier d'Hunawihr (CRCL) par Mélodie KREYER dans le cadre d'un stage de M1.

Référence :

KREYER M. (2013). Détermination du potentiel d'accueil de la loutre d'Europe en Alsace. Cartographie des habitats favorables : action n°6 du PNA pour la loutre d'Europe. CRCL Hunawihr/UJF Grenoble, 16 p.

Dans le Languedoc-Roussillon, une analyse du potentiel d'accueil est actuellement réalisée dans le cadre d'un stage de Master en collaboration avec le CEFE-CNRS de Montpellier. Les données de répartition ont été croisées avec des données des agences de l'eau sur la qualité physique, chimique et bactériologique des cours d'eau.

Nous avons, lors du précédent bilan, également évoqué l'étude réalisée par le CEMAGREF en collaboration avec l'Université de Montpellier, l'ONEMA et l'ONCFS, sur la qualité et la fragmentation du réseau d'habitat du corridor rivulaire des bassins versants de la Loire et du Rhône, ayant pris la Loutre et le Castor comme modèles (CAVILLON 2011). Deux articles relatifs à cette étude ont été publiés depuis (VAN LOY *et al.* 2013, VAN LOY *et al.* 2014). Une note sera également publiée dans le prochain numéro de *l'Echo du PNA Loutre*.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère	Sera renseigné ultérieurement
Rapport et cartes réalisés	En cours de publication

Perspectives d'avenir : Les résultats de l'étude nationale seront publiés en 2014.

Action 7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe
-----------------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à augmenter le niveau de connaissances sur les risques toxicologiques, écotoxicologiques, parasitologiques et pathologiques encourus par la Loutre afin de limiter, le cas échéant, leur impact.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

L'étude écotoxicologique menée par Charles LEMARCHAND, Philippe BERNY et René RO-SOUX dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature se poursuit.

La mise en place d'un suivi sanitaire des populations de loutres est en cours (voir fiche 26).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés Rapports et articles scientifiques	Aucune dans le cadre du PNA

Perspectives d'avenir : voir action 26

Objectif II	Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la Loutre et les activités humaines
-------------	---

Action 8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture
----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'évaluer la part de la production prélevée par la Loutre en étangs de pisciculture afin de connaître l'impact de cette prédation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des financements ont été obtenus en Auvergne pour l'étude sur le régime alimentaire de la Loutre, incluant une évaluation de l'impact sur la pisciculture en étang. Le travail, mené par Catiche Productions, a débuté.

Une étude similaire est en cours en région Centre menée par l'ONCFS, le Muséum d'Orléans et Roland LIBOIS de l'Université de Liège. Les résultats doivent paraître en 2014.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de propriétaires d'étangs contactés	Pas connu
Eléments recueillis dans le cadre de l'étude	Etudes en cours
Rapports et articles scientifiques	

Perspectives d'avenir :

Les études de régime alimentaire menées en régions Centre et Auvergne se poursuivent.

Action 9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures
----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des études sur les facteurs influençant la prédation par la Loutre, notamment sur la corrélation entre les dégâts constatés et les ressources alimentaires disponibles dans le milieu.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

L'étude en cours en Auvergne (voir fiche précédente) doit permettre d'apporter des éléments.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de pisciculteurs contactés	Pas connu
Eléments recueillis dans le cadre de l'étude	Etude en cours
Rapports et articles scientifiques	

Perspectives d'avenir :

Poursuite de l'étude en Auvergne.

Action 10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de conduire une étude consistant à mettre au point et à tester différents systèmes pour protéger les exploitations piscicoles de la prédation par la Loutre.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le Groupe Mammalogique Breton n'a pas pu achever l'étude sur la salmoniculture des Monts d'Arrée à Huelgoat (29), car celle-ci a déposé le bilan. Le travail réalisé avait été présenté lors du colloque de mammalogie à Arles en octobre 2012. Un article a été rédigé par Franck SIMONNET et Rachel KUHN et paraîtra prochainement dans les actes du colloque.

L'animateur Loutre et pisciculture a réalisé une expertise sur l'exploitation pressentie pour être site pilote en Ardèche (voir précédent bilan) en février 2013. De nombreuses structures étaient impliquées dans ce projet (LPO, PNR des Monts d'Ardèche, SFEPM, Communauté des Communes du Tournonais, DREAL Rhône-Alpes) qui avait fait l'objet d'un reportage sur FR3 Rhône-Alpes, d'un article dans *l'Echo du PNA Loutre* n°4 et d'une vidéo sur le site de la Fondation Nicolas Hulot (http://www.fnh-tv.org/Loutre-et-pisciculture_v209.html). Un premier aménagement pour freiner la prédation a été réalisé sur ce site piscicole, la mise en place d'une clôture pérenne est en attente de financements. Des travaux sont également nécessaires pour rendre l'exploitation conformes aux nouvelles normes en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'animateur Loutre et pisciculture a également réalisé une expertise sur le site piscicole de l'Etablissement d'enseignement d'Ahun (voir fiche 24 et photos en annexe 7) au mois de juin. Le projet est pour le moment en attente, en raison de remaniements dans le personnel, les personnes à l'origine de ce projet ayant changé d'établissement. Des contacts ont été pris avec leurs remplaçants pour poursuivre le projet.

Dans le Limousin, l'efficacité des systèmes anti-prédation par la Loutre installés dans la Pisciculture du Moulin de Barthou à Bugeat (voir PNA Loutre p. 38) continue d'être vérifiée. Des modifications à l'installation ont été apportées en 2013. Un suivi a également été réalisé sur la pisciculture du Moulin de Grandsaigne à Egletons, qui avait elle aussi été équipée d'une clôture anti-prédation par la Loutre suite au projet mené à Bugeat.

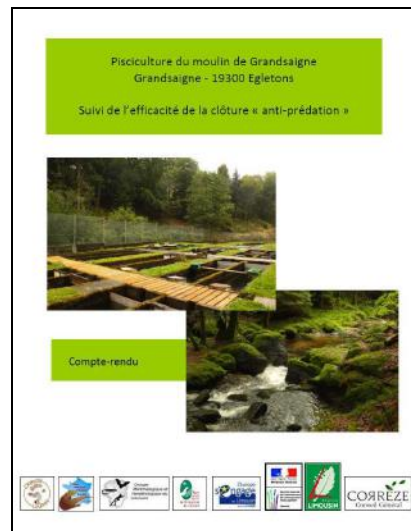
Ces projets ont été menés par le GMHL en partenariat avec le PNR Millevaches, grâce au soutien financier de l'Etat, de la région Limousin, du CG de la Corrèze et de fonds FEDER.

Références :

RAIMOND S. (2013a). Suivi de la prédation de la Loutre d'Europe sur la pisciculture expérimentale de Bugeat. Objectif Loutres/GMHL/PNR Millevaches, 12 p.

RAIMOND S. (2013b). Pisciculture du moulin de Grandsaigne. Suivi de l'efficacité de la clôture « anti-prédation ». Objectif Loutres/GMHL/PNR Millevaches, 11 p.

Un article sur ces projets sera publié dans *l'Echo du PNA Loutre* n°6.



Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de sites d'étude	2 sites
Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées	2 (2 clôtures + grilles aux entrées et sorties d'eau)
Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests	2

Perspectives d'avenir :

Diffuser l'information sur les suivis réalisés dans le Limousin.

Poursuivre le projet débuté à Ahun.

La mise en place d'au moins une nouvelle étude est souhaitable mais dépendra des opportunités (possibilité d'installation de systèmes anti-prédation et disponibilité de structures locales pour réaliser un suivi).

Domaine	Protection
Objectif III	Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique

Action 11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques
-----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'évaluer les outils existants, d'en assurer la cohérence, de les renforcer le cas échéant et de décrire leur possible utilisation opérationnelle pour la conservation de la Loutre et de son habitat (SAGE, Contrats de rivière, SCOT, PLU...) afin d'aboutir à une prise en compte systématique et adaptée de la Loutre et des écosystèmes aquatiques dans les politiques publiques. Les mesures prises doivent permettre une meilleure protection de la Loutre et une amélioration de l'état de conservation général des milieux aquatiques (qualité de l'eau, état des berges, disponibilité en ressources alimentaires...).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Il est difficile d'obtenir des informations sur la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques. Quelques exemples nous sont parvenus.

La Loutre a été prise en compte dans les SDAGE Adour Garonne et Loire Bretagne, dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE Vienne (http://www.eptb-vienne.fr/IMG/pdf/SAGE-Vienne_PAGD.pdf). La Loutre est prise en compte dans les objectifs de préservation ou restauration des zones humides et cours d'eau dans le cadre de l'application de la Loi sur l'eau (SAGE et SDAGE), même si ces mesures ne sont pas spécifiques à cette espèce.

La mise en œuvre de cette action passe par la réalisation d'opérations de communication auprès des services concernés (voir aussi action 25).

Par exemple, en Languedoc-Roussillon, Méridionalis a envoyé un questionnaire aux chargés de mission des différents SAGE + syndicats de rivières dans la région (plus de 40 destinataires). En Bourgogne, la SHNA intervient auprès des structures compétentes (syndicats de rivières, agences de l'eau, services de la police de l'eau...).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques	Information incomplète

Perspectives d'avenir : Développer les opérations de communication auprès des services concernés.

Action 12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de vérifier et le cas échéant améliorer la prise en compte de la Loutre dans les sites protégés ou gérés où elle est présente ou potentiellement présente et de créer de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre selon les besoins.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Un des objectifs de cette action est de permettre une meilleure utilisation de l'outil Natura 2000 pour la conservation de la Loutre. Des actions pour la Loutre sont réalisées ou prévues sur un certain nombre de sites Natura 2000. Des exemples sont actuellement collectés et seront présentés dans un rapport dont la finalisation est prévue pour 2014.

Signalons qu'en Languedoc-Roussillon, Méridionalis a envoyé un questionnaire aux chargés de mission de tous les sites Natura 2000 de la région potentiellement concernés par la présence de la Loutre (> 100 destinataires).

Il est difficile et très chronophage de répertorier les sites protégés où la Loutre est présente et où elle est prise en compte. Les actions spécifiques à la Loutre se limitent souvent à du suivi. L'espèce profite de manière générale des mesures prises en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques.

Quelques démarches sont entreprises pour le classement de sites stratégiques pour l'espèce. Par exemple, en PACA, où la Loutre est encore très rare, une demande est en cours pour le classement du Vieux Lez (Vaucluse) en Arrêté préfectoral de protection de biotope. Référence : JACOB L. & SCHLEILCHER J. (2013). Projet de création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur la rivière Vieux Lez et sa ripisylve. Amis de Viviers, 75 p.

En Rhône-Alpes, la LPO a identifié des sites gérés (réserves, sites N2000, contrat de rivières...) dont les documents de gestion n'intègrent pas la Loutre car son arrivée est récente et a transmis des informations sur la déclinaison régionale aux gestionnaires.

En Bourgogne, la SHNA a contribué à la mise en place du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, par le Syndicat Intercommunal d'études et d'aménagements de l'Arroux et de son bassin versant, pour la prise en compte des enjeux faunistiques, plus particulièrement pour prioriser les travaux qui seront engagés dans le cadre de ce contrat. La SHNA a également contribué à la mise en place du SAGE Arroux-Bourbince par le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagements de la Bourbince, pour la prise en compte des enjeux faunistiques.

En Normandie, la prise en compte de la Loutre a été améliorée dans le site « Prairie de Fontenay-sur-Orne » (ENS61) et « Ancien Etang de la Fresnaye-au-Sauvage » (géré par le CEN Basse-Normandie).

Rappelons que la Loutre fait partie des espèces prioritaires pour la SCAP.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre	Information incomplète
Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée	Information incomplète

Perspectives d'avenir :

Continuer de diffuser l'information auprès des gestionnaires de sites (voir aussi action 25).
Rédaction du rapport présentant des actions sur la Loutre réalisées au sein du réseau Natura 2000.

Action 13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'élaborer et diffuser des outils permettant d'améliorer et de systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Nous avons pu obtenir quelques exemples de prises en compte de la Loutre dans des études d'impact.

Des bureaux d'étude prennent régulièrement contact avec des structures travaillant sur la Loutre pour obtenir des données sur la présence de l'espèce dans le cadre d'études d'impact.

La DREAL du Limousin a assuré une formation auprès des commissaires enquêteurs du Limousin et de l'Indre sur le thème Eviter/réduire/compenser ; des espèces protégées, dont la Loutre, ont été présentées (diaporama disponible).



Extrait du diaporama

Il est difficile de connaître le nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre, cet inventaire étant extrêmement chronophage, d'autant plus que plusieurs services instruisent ces dossiers et cela dans chaque région (différents services des DTT, différents services des DREAL, DDCSPP, préfecture...).

Dans le Limousin, parmi les dossiers instruits par la DREAL, la Loutre a été prise en compte dans :

- la déviation de la RD951 en Haute-Vienne (CG87). La conclusion a été que le projet n'impactait pas la Loutre,
- la transformation de la RD9 en barreau autoroutier en Corrèze (ASF), une dérogation a été accordée,
- l'élargissement de la RN520.

En PACA, les mammifères semi-aquatiques ont été pris en compte dans :

- le contournement routier LEO d'Avignon,
- le contournement routier d'Orange,
- le projet ERIDAN de gazoduc dans la vallée du Rhône,
- la voie ferrée LGV PACA (prestation LPO PACA via groupement d'experts pour Réseaux Ferrés de France).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Au moins 1
Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate	Au moins 7, information difficile à obtenir

Perspectives d'avenir :

Améliorer la diffusion de l'information auprès des acteurs concernés.

Réaliser un outil sur la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact (à définir, plaquette, guide).

Action 14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de l'action est de définir des corridors écologiques le long desquels la continuité écologique sera rétablie en priorité, puis réaliser des aménagements destinés à rendre les milieux plus accueillants pour la Loutre, à réduire la mortalité et renforcer la réglementation en faveur de l'espèce et de ses habitats le long de corridors définis, dans le but de rétablir la connectivité entre les milieux favorables à la Loutre et permettre la jonction des populations isolées.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rappelons que dans le cadre de l'élaboration de la TVB, la Loutre fait partie des espèces de cohérence nationale dans 13 régions (Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). Il s'agit de l'espèce la plus fréquemment retenue. Elle n'avait initialement été retenue que dans deux régions dans la pré-liste établie par la SPN/MNHN mais lors de la consultation des CSRP, 10 d'entre eux ont demandé l'ajout de la Loutre. Le SPN a accepté toutes ces demandes et a également ajouté la Basse-Normandie. Ce choix vise notamment une synergie PNA/TVB.

Les SRCE sont en cours d'élaboration. Les associations de protection de la nature et l'ONCFS, représentés dans les comités de pilotage, s'assurent que les besoins de l'espèce sont pris en compte.

Rappelons également la réalisation par le SPN/MNHN d'un dossier de presse, d'une cartographie des mouvements effectués par l'espèce et d'une synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Loutre d'Europe relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques (voir bilan précédent et Echo n°3). Documents téléchargeables : www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_-_Trame_verte_et_bleue.pdf
www.trameverteetbleue.fr/documentation-outils/syntheses-bibliographiques-especes
et sur http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630/tab/fiche

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue	13
Nombre et taille des corridors	Pas connu
Nombre de mesures prises pour aménager les corridors	Pas connu

Perspectives d'avenir : Vérifier les besoins de communication et d'assistance pour l'élaboration des SRCE.

Action 15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides
-----------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de rédiger et diffuser un guide traduisant l'ensemble des connaissances existantes en termes de recommandations de gestion favorables à la conservation de la Loutre.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Cette action a été mise en attente mais sa finalisation est prévue pour le premier semestre 2014.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion	En cours
Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement	

Perspectives d'avenir : Finalisation, impression et diffusion du document en 2014.

Action 16	Faciliter le franchissement de barrages
------------------	--

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des aménagements permettant le passage de la Loutre de part et d'autre des ouvrages qui posent problème à la libre circulation de l'espèce.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

L'impact sur la Loutre de l'ensemble des barrages sur le Rhône en PACA est en cours d'évaluation (réalisation LPO PACA pour la CNR).

Référence :

LPO PACA (2013). Inventaire des sites à risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) lié au franchissement de points de discontinuité des corridors aquatiques sur le Rhône et ses annexes hydrauliques entre Lapalud et Arles (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) : 1ère partie – rive gauche du Rhône, 31 p. *A paraître*

La LPO PACA élabore également le plan de gestion de la concession EDF du barrage de Cadarache (04).

En Rhône-Alpes, les barrages et seuils pouvant représenter un obstacle à la colonisation sont recensés et cartographiés et leur franchissabilité évaluée par les correspondants locaux du PRA.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Aucune spécifique aux barrages
Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué	En cours
Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages	

Perspectives d'avenir : Les efforts entrepris doivent être poursuivis.

Action 17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres victimes de collisions avec des véhicules.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

En Auvergne, une sensibilisation des services en charge des routes est entreprise, une journée de formation des agents de la DIR Massif Central a été organisée. Un carnet de bord pour la collecte d'informations sur les cas de mortalité auprès des agents des services routiers sera finalisé en 2014. Des aménagements destinés à réduire la mortalité sont en cours de réalisation.

En région Centre, SNE a organisé une journée de formation Loutre et mortalité en partenariat avec le Parc du Marais Poitevin.

En Bretagne, le GMB a répondu avec succès à l'appel à projet lancé par le Ministère en charge de l'écologie (Fonds FIBRE) pour la réalisation de passages à loutres, en collaboration avec la DIRO, le GREGE et le syndicat mixte de la Ria d'Etel. Le travail est en cours. Il s'agit d'un projet interrégional qui concerne la Bretagne et la région Pays-de-la-Loire (voir article dans *l'Echo* n°4 en annexe 11). Le GMB a animé deux formations des services routiers dans le Finistère, ainsi qu'en Loire-Atlantique.

La LPO Anjou a organisée une journée de sensibilisation dans le Maine-et-Loire au mois de mai et a, suite à cela, été invitée par la DIRO à présenter le travail mené dans le cadre du plan Loutre en Pays-de-la-Loire au siège du district de Nantes au mois de juillet.

Un ouvrage a été aménagé en Mayenne par le CG en partenariat avec Mayenne Nature Environnement.

Un certain nombre d'expertises d'ouvrage ont été réalisées dans les Pays-de-la-Loire :

- Expertise d'ouvrages dans le cadre de l'étude des connexions loutrologiques entre le bassin du Brivet et les grandes zones humides voisines (Loire-Atlantique ; PNR Brière ; Ouest'Am)
- Expertise d'ouvrages dans le cadre de la TVB sur le territoire de Nantes métropole (GMB)
- Expertise d'ouvrages dans le département de la Mayenne sur les routes gérés par la Dir'Ouest (Mayenne Nature Environnement)

De nombreuses expertises d'ouvrages sont prévues dans les trois années à venir dans le cadre du programme régional d'action sur les secteurs en cours de recolonisation.

L'aménagement de passages à loutres est en cours d'étude en Languedoc-Roussillon.

En Midi-Pyrénées, un passage (banquette) a été installé sur le pont de l'Adour de Lesponne en amont de Beudéan qui a été considéré comme étant dangereux pour la Loutre en période de hautes eaux.

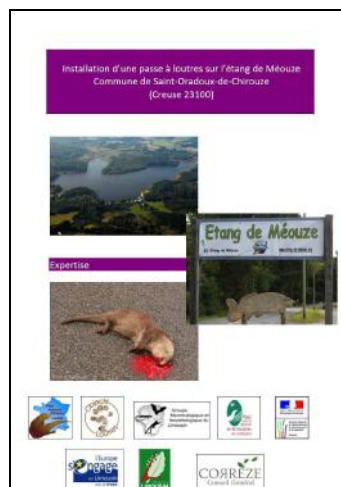
En Rhône-Alpes, l'inventaire des seuils et buses et croisement avec le réseau routier afin de déterminer les points potentiels de conflit est en cours.

En Charente-Maritime, l'aménagement de passages à loutres et à vison est en cours dans le cadre de l'appel à projet MEDDE/DEB rétablissement des continuités écologiques (détails à venir).

Dans le Limousin, une proposition d'aménagement sur l'étang de Méouze (23), où des cas de mortalité ont été signalés, a été faite par le GMHL en lien avec le PNR Millevaches.

Référence bibliographique :
 RAIMOND S. (2013c). Installation d'une passe à loutres sur l'étang de Méouze, commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze (23100). Objectif Loutres/GMHL/PNR Millevaches, 17 p.

Ce projet fera aussi l'objet d'un article dans *l'Echo du PNA Loutre* n°6.



Une veille sur la mortalité routière des mammifères a été mise en place en PACA, mais aucun cas de mortalité de loutre n'est répertorié.

La collecte d'informations pour la réalisation du rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes » est en cours. Ce travail est complexe car les informations s'avèrent être assez éparpillées et il existe peu de documents rédigés sur la problématique et les aménagements mis en place. De plus, les structures ayant travaillé sur le sujet ne sont pas toujours disposées à transmettre des renseignements sur leur travail. Une solution envisagée est de proposer à ceux qui le souhaitent de rédiger eux-mêmes un article sur leurs réalisations, qui figurera dans le rapport, et de devenir ainsi co-auteurs.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Au moins 5
Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés	Nombre exact pas connu mais nombreuses évaluations en cours.
Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes »	En cours.
Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place	Au moins 1 (Midi-Pyrénées)

Perspectives d'avenir :

Poursuivre les efforts de formation des acteurs, d'évaluation de la dangerosité des ouvrages et de réalisation d'aménagements.

La réalisation du rapport de synthèse compilant les connaissances sur le sujet est en cours. Comme expliqué plus haut, des difficultés sont apparues liées au manque de documents rédigés sur la question. Une solution envisagée est de réaliser un document collégial et de proposer aux structures ayant travaillé sur le sujet de rédiger un article sur leurs réalisations. La création d'un groupe de travail sur la problématique loutre et mortalité routière est à discuter.

Action 18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche
-----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de l'action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres mortes accidentellement dans les engins de pêche.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce problème apparaît comme étant de faible importance et très localisé en France. Cependant, au vu de l'arrivée récente de la Loutre sur des secteurs où la pêche aux engins est encore régulièrement pratiquée, il convient d'être vigilant, d'autant plus que dans ces zones où l'espèce n'est pas encore installée, la perte de chaque individu a des conséquences sur le mouvement de recolonisation.

Ainsi, en Camargue, les enjeux liés aux engins de pêche ont été présentés lors de la commission Eau du PNR de Camargue (27/02/13, LPO PACA, Marais du Vigueirat, PNR Camargue). Ces enjeux ont également été présentés dans le bulletin du PNR (novembre 2013) et lors de la formation « Loutre » qui s'est tenue en Camargue le 27 mars 2013 (fiche 27) co-organisé par la LPO PACA, la Tour du Valat, les Marais du Vigueirat, le CNRS/CEFE de Montpellier.

Une veille est opérée par la Tour du Valat et les Marais du Vigueirat en Camargue.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	3
Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche	Pas connu

Perspectives d'avenir :

Poursuivre les efforts, vérifier les besoins d'assistance pour les actions de sensibilisation, collecter des informations sur d'éventuelles mesures mises en place (installation de grilles sur les nasses...).

Action 19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse
-----------	--

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de développer les relations entre les spécialistes de la Loutre et les réseaux de piégeurs, chasseurs et de services de protection des cultures, afin de réduire ces risques de mortalité ou de dérangements involontaires, liés à l'ignorance de la présence de l'espèce, en particulier sur les fronts de recolonisation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Deux nouveaux arrêtés ministériels ont été pris (8 février 2013 puis 8 juillet 2013), fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'article 3 du dernier arrêté en date stipule que « dans le territoire métropolitain de la France, l'usage des pièges de catégories 2 et 5 est interdit sur les abords des cours d'eau et bras morts, marais, canaux, plans d'eau et étangs, jusqu'à la distance de 200 m de la rive, exception faite du piège à œuf placé dans une enceinte munie d'une entrée de onze centimètres, dans les secteurs dont la liste est fixée par arrêté préfectoral annuel où la présence de la loutre d'Europe ou du castor d'Eurasie est avérée ».

Des arrêtés préfectoraux ont été pris pour le moment dans les départements suivants : Ain, Aveyron, Calvados, Cher, Drôme, Finistère, Gers, Ile-et-Vilaine, Indre, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Loiret, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Deux-Sèvres, Ardèche (en cours), Hautes-Pyrénées (en cours), Loire-Atlantique (en cours) et en Maine-et-Loire (en cours), Haute-Savoie.

Une veille est assurée dans les CDCFS par l'ONCFS et les associations de protection de la nature pour l'application de l'évolution réglementaire dans les arrêtés préfectoraux de piégeage.

Les structures assurant le suivi de la Loutre (associations, ONCFS...) assistent les services en charge de l'élaboration de ces arrêtés préfectoraux (DDT et DDTM), pour la délimitation des zones de présence de l'espèce. Cet exercice s'avère difficile en raison de la discrétion de cette espèce qui est en pleine reconquête et dont l'aire de répartition évolue constamment. L'application de l'arrêté à une liste de communes n'est pas toujours satisfaisante.

Dans le Limousin, le GMHL a envoyé un courrier aux préfets demandant l'application de l'arrêté dans l'intégralité des communes.

L'information sur cette réglementation est diffusée par différents biais.

A titre d'exemple, rappelons qu'en Rhône-Alpes, une fiche « Vigilance piégeage » a été ajoutée au cahier technique sur la Loutre qui avait été réalisé par le CORA FS (<http://rhone-alpes.lpo.fr/nos-reseaux/reseau-loutre/article/le-cahier-technique-loutre>).

La Loutre est présentée lors des formations pour le permis de chasse et permis de piégeage. Diverses actions de sensibilisation sont menées.

Par exemple, en Bretagne, le GMB est intervenu lors de l'assemblée générale des piégeurs agréés d'Ile et Vilaine. Par ailleurs, le tir de destruction du Ragondin est désormais interdit dans les communes de présence de la Loutre de ce département.

En Normandie, des actions de sensibilisation sont assurées par l'ONCFS, le GMN, le CPIE des Collines normandes, le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. Le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin est intervenu lors de l'assemblée générale des piégeurs du département.

LA LOUTRE D'EUROPE
(*Lutra lutra*)



Description :
• Corps : 90 à 120 cm, dont queue 30 à 40 cm.
• Poids : 5 à 15 kg.
• Pelage brun foncé dense et imperméable, pattes palmées à l'avant et à l'arrière.

Indices de présence :
• Croûtes odorantes déposées dans des endroits visibles (cailloux, rousches) contenant des arêtes et écailles de poissons.

Habitat :
• Bordures de ruisseaux, rivières et fleuves, zones humides. Un individu occupe 10 à 15 km de berge.
• Tanière sur la berge (la « calotte ») dans une cavité, autre creux ou senter d'une autre espèce.

Meuse :
• Nocturne et diurne (mueton en été). Aime jouer dans l'eau, avec un congénère ou avec ses proies.

Nourriture :
• Exercer de nombreux poissons (carp, silure, nase), batraciens, crustacés, occasionnellement rongeurs, oiseaux et bêtes sauvages.

Reproduction :
• Possible toute l'année, la reproduction varie en fonction des disponibilités alimentaires.
• Gestation : 60 jours.
• Mère naît : 2 à 3 petits. Certains femelles peuvent avoir deux portées par an. Les jeunes restent avec leur mère jusqu'à 2 mois.

Espèce en voie de recolonisation en France.



Extrait d'un diaporama réalisé par la FDC de Pyrénées-atlantique et l'ADP des Pays de l'Adour et présenté lors d'une formation à destination des piégeurs le 26/06/13 à Aïciritz

Fédération Départementale des
Chasseurs de Lot-et-Garonne

"Bâtiments" 47508 L'ARCADE SUR OUBRE
Tél : 05.53.00.00.00 - Fax : 05.53.00.00.00
e-mail : fdc47@orange.fr - www.chasseurs47.com

**DESTRUCTION PAR LES PARTICULIERS, À TIR ET PAR DÉTERRAGE
DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 427-8 DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT, DES ANIMAUX D'ESPÈCES CLASSÉES NUISIBLES
DANS LE DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE**

Note explicative à destination des ACCA et sociétés communales de chasse

Dossier suivi par le directeur :
Alain GIGOUX
tel : 06.08.63.91.74
mail : alain.gigoux@orange.fr

Mis à jour le 25-06-13

Cette note explicative a pour vocation de porter à connaissance des présidents des ACCA et des sociétés communales de chasse les principales modalités relatives à la destruction par tir ou par déterrage des animaux d'espèces classées nuisibles pour lesquels ils organisent communément des opérations de destruction après la date de clôture de la chasse. Ce document n'est pas une synthèse exhaustive des dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière. Les prescriptions exposées dans cette note explicative ne concernent pas les lieutenants de louveterie dans l'exercice de leurs fonctions.

2.9 Cas particulier du vison d'Amérique et préservation des espèces autochtones de mustélidé inféodés aux zones humides du département de Lot-et-Garonne

La destruction à tir du vison d'Amérique comme celle du putois sont interdites. Afin d'assurer la préservation du vison d'Europe, petit mustélidé en voie de quasi disparition à l'échelle de l'Europe, de la loutre, gros mustélidé inféodé aux rivières où elle chasse les poissons d'eau douce, et dans le cadre des plans nationaux de conservation mis en place par l'Etat, une attention toute particulière est requise lors des opérations de destruction à tir ou par déterrage dans les zones humides où à leur abords. En cas d'observation ou de doutes sur l'identification, un des référents dont les coordonnées figurent sur l'arrêté préfectoral doit être contacté.



Extrait d'une note explicative rédigée et diffusée par la FDC du Lot-et-Garonne

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Au moins 6
Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs	2 arrêtés ministériels en 2013

Perspectives d'avenir : Les efforts de sensibilisation entrepris doivent être poursuivis. L'information sur l'évolution réglementaire doit continuer à être diffusée.

Action 20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe
------------------	---

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'étendre le réseau de propriétaires de terrains, situés en bord de cours d'eau, qui souhaitent s'impliquer dans la conservation de la Loutre par la création de « Havres de Paix » pour l'espèce. Cette action aura à la fois une vocation de conservation et de sensibilisation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

3 nouveaux Havres de Paix, d'une surface totale de 87 ha, ont été créés par le GMB en Bretagne et dans le département de Loire-Atlantique, ce qui porte à 50 le nombre de Havres de Paix créés par le GMB.

En Normandie, le CPIE des Collines Normandes et le GMN utilisent désormais également cet outil/ (www.cpie61.fr/site/be/havredepaix.html), un Havre de Paix d'une surface de 3,6 ha a été créé en 2013. Le CPIE a réalisé deux animations sur les Havres de Paix.

Un Havre de Paix est en cours de création en Corrèze, en partenariat avec le GMHL et l'ONF.

A l'échelle nationale, le lancement de l'opération est en cours. Elle est pilotée par la SFEPM qui a préparé une feuille de route sur le fonctionnement de l'opération, une convention à signer avec le propriétaire pour la création du Havre de Paix (basée sur celle du GMB), ainsi qu'une convention à signer avec les structures qui relaieront l'opération en région (voir annexe 5).

La signature des conventions avec les structures locales partenaires est en cours.

Les outils de communication sur l'opération sont en cours de réalisation, une demande de financement a été faite pour leur impression. Il s'agit de :

- une plaquette d'information sur l'opération,
- un guide pour les propriétaires,
- un autocollant pour les propriétaires,
- un panneau pour les propriétaires.

Une page du nouveau site de la SFEPM sera également consacrée à l'opération Havres de Paix.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil	Au moins 3, nouvelles régions en cours
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	1 bulletin de liaison en Bretagne, 2 animations en Normandie
Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées	4 (3 Bretagne et Pays de la Loire, 1 en Normandie), environ 90 hectares

Perspectives d'avenir : Poursuivre le conventionnement avec les structures locales partenaires de l'opération. Finaliser et imprimer les outils. Diffuser la plaquette et communiquer sur l'opération.

Domaine	Communication
----------------	----------------------

Objectif IV	Informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public
--------------------	---

Action 21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe
------------------	--

Degré de priorité : 2

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de proposer des supports pour mieux faire connaître l'espèce et les différents enjeux de sa conservation.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Dans le Limousin, une exposition mobile composée de 3 kakémonos a été réalisée par le GMHL dans le cadre du PRA (voir bilan précédent) et est désormais en circulation. La plaquette sur la Loutre dans le Limousin est en cours de réédition et le GMHL a également réalisé une plaquette sur les carnivores (4000 exemplaires de chaque sont prévus).

En Auvergne, la brochure *La Loutre histoire d'une sauvegarde* continue d'être diffusée.

Les outils réalisés par le réseau mammifères de l'ONCFS dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature continuent d'être diffusés.

En Alsace, le CRCL d'Hunawihr a réalisé des dossiers pédagogiques pour tablettes tactiles sur le thème *Les traces et indices – les animaux des bords de l'eau*.

En Languedoc-Roussillon, les animateurs/éducateurs à l'environnement susceptibles de travailler sur l'espèce dans la région se sont réunis pour faire le bilan des outils existants, des interventions et publics touchés. La création d'une mallette pédagogique a été évoquée. Une plaquette sur l'espèce à destination de tous les publics potentiellement concernés est en cours de rédaction.

Des animations sur la Loutre ont été organisées, par exemple une sortie gratuite grand public organisée par la LPO PACA dans le cadre de l'opération *le Printemps des Castors* abordant le retour de la Loutre dans la région (Bouches-du-Rhône, 30/03/13), deux sorties dans le Limousin organisées par le PNR Millevaches et animées par Stéphane RAIMOND (Objectif loutres) sur l'Etang de Méouze (21/07/13) et le long de la petite Vézère (14/08/13), une journée animée également par S. RAIMOND à la RNN de l'Etang de Cousseau en Gironde (www.sudouest.fr/2013/02/07/la-loutre-plus-presente-dans-les-etangs-du-medoc-959182-2964.php, voir aussi *Echo* n°5 en annexe 11).

Emmanuelle SARAT, animatrice du plan en région Centre et coordinatrice du réseau mammifère de l'ONCFS, était l'invitée d'une émission en ligne portant sur la Loutre et le Castor en

bord de Loire (à écouter sur www.canalacademie.com/ida10133-Castor-et-loutre-deux-especes-semi-aquatiques-a-observer-en-bord-de-Loire.html).

Plusieurs conférences sur la Loutre ont été tenues au cours de l'année 2013, notamment (en plus de celles citées par ailleurs) :

- conférence grand public sur la Loutre, par Stéphane RAIMOND, le 06/11/13 à la Charité sur Loire dans le cadre du mois de la photo en Nièvre.
- conférence grand public sur les mammifères abordant le retour de la Loutre en PACA, le 18/11/13, à Vitrolles dans les Bouches-du-Rhône, organisée par la LPO PACA.
- *Elle revient... la loutre !*, par Emmanuelle SARAT et René ROSOUX, le 21/11/13 à Orléans, organisé par l'association Loiret Nature Environnement.

> Jeudi 21 novembre

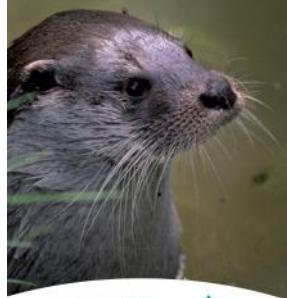
« Elle revient... la loutre ! »

René Rosoux : directeur scientifique du Muséum d'Orléans, a passé son doctorat sur la loutre d'Europe et étudie l'espèce depuis plus de 30 ans du Maghreb au nord de l'Écosse.

Emmanuelle Sarat : ingénieur forestier Agro Paris Tech/ENGREF, chargée de mission à l'ONCFS ; elle copilote, avec René Rosoux, le Plan régional d'actions «Loutre».

Cinquante ans après sa disparition du fleuve royal, la loutre réapparaît secrètement sur la Loire moyenne. Les scientifiques qui sont restés à son chevet pendant près d'un demi siècle ont suivi pas à pas sa reconquête inattendue. Où est-elle, d'où vient-elle, comment vit-elle ? Ce sera le propos de René Rosoux et Emmanuelle Sarat, qui viennent de réaliser conjointement, avec la participation de nombreux naturalistes, la carte de répartition de l'espèce en région Centre.

AGENDA
de l'Association
Loiret Nature Environnement



Loiret Nature Environnement  

Des projections publiques du film *Le Banquet des Loutres* ont régulièrement lieu, par exemple dans le cadre d'une animation à l'étang de Méouze au sein du PNR Millevaches (voir plus haut) et lors du festival *La Chevéche* organisé par le CPIE Périgord-Limousin à Nontron (02/03/13).

L'exposition photo *La Loutre d'Europe sauvage* de Stéphane RAIMOND a été montrée lors du colloque de mammalogie de Toulouse (www.naturemp.org/mammif2013/expositions/) et lors du mois de la photo en Nièvre (www.moisdelaphotoennievre.com/lacharite72013.htm) à la Charité sur Loire en novembre.

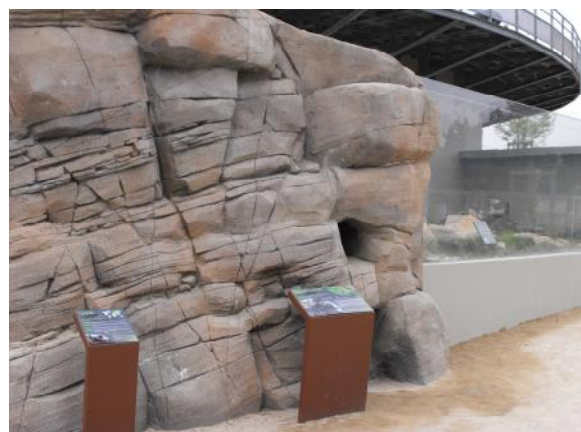
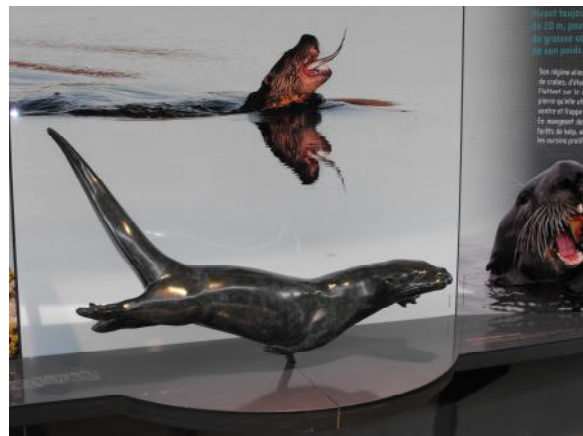
La Loutre a fait l'objet d'un certain nombre d'articles dans la presse et dans des bulletins ou feuilles de liaison éditées par différentes structures (voir aussi fiches 25 et 31 et annexes).

Un événement de taille en 2013 a été la création d'un espace consacré aux loutres au parc marin Océanopolis de Brest (voir annexe 6). Le nouvel enclos, qui accueille deux loutres d'Europe originaires du CRCL d'Hunawühr, est complété par une exposition, où le PNA Loutre est présenté (écran avec diaporama). Océanopolis est l'un des partenaires du plan d'actions, particulièrement impliqué dans le volet éducation.



L'animatrice du PNA a été invitée à tenir un discours lors de l'inauguration du *Sentier des Loutres* le 17 avril. Le GMB, structure locale référente et animateur du plan en Bretagne, participa également à cette journée (voir article dans *l'Echo du PNA Loutre* n° 5). Cet évènement a fait l'objet d'une couverture médiatique importante.

Actuellement, la population française de loutres d'Europe est estimée entre 2 000 et 3 000 individus. Un plan national d'actions a été mis en place pour la période 2010-2015. Il porte sur l'amélioration des connaissances, la protection des habitats, la réduction des collisions, la sensibilisation du public... Différents acteurs nationaux contribuent à la protection et la conservation de l'espèce : réserves naturelles, parcs naturels, sites Natura 2000... En Bretagne, ces actions sont menées par le GMB (Groupe Mammalogique Breton).



Enclos et exposition du *Sentier des loutres* à Océanopolis ; le PNA Loutre est présenté, ainsi que le travail réalisé par le GMB dans la région.

A l'occasion de la création du Sentier des Loutres, Océanopolis consacra plusieurs conférences à ses nouvelles pensionnaires :

- *De l'eau douce à la mer, programme loutres à Océanopolis*, le 2 avril, par Sami HASSANI, responsable du service mammifères marins et oiseaux de mer, Océanopolis,
- *La Loutre d'Europe et le plan d'actions pour sa conservation*, le 21 mai, par Rachel KUHN, animatrice du PNA Loutre, SFEPM,
- *Kidour, Lutra lutra, alias la Loutre d'Europe*, discrète mais bien présente en Bretagne, le 24 septembre, par Xavier GREMILLET, président du GMB.

Liens :

www.oceanopolis.com/Actualites/Evenements/De-nouveaux-pensionnaires-a-Oceanopolis
www.oceanopolis.com/Actualites/Evenements/Mercredi-17-avril-2013-ouverture-du-sentier-des-loutres-a-Oceanopolis-Brest-!
www.oceanopolis.com/var/storage/original/application/cee6b9b8c562abac1ff9e67ab4a23fa0.pdf (programme 2013 des conférences)
www.easy-catalogue.net/publications/studiot/oceanopolis/ (dossier de presse, voir extrait en annexe 6)

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés	Au moins 4 en 2013 (2 plaquettes GMHL, dossier pédagogique CRCL, <i>Sentier des Loutres</i>).
Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de malles pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...)	8000 plaquettes Limousin

Perspectives d'avenir :

Les efforts faits pour communiquer sur l'espèce sont importants. Les outils existants devront continuer à être diffusés. Ils pourront être complétés par d'autres outils réalisés à l'échelle nationale en 2014/2015 ; une exposition et une mallette pédagogique sont envisagées.

Deux nouvelles conférences sur la Loutre sont prévues en 2014 :

- le 4 février, au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges (www.museum-bourges.net),
- le 25 avril, au Muséum d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, dans le cadre de l'exposition *Redoutables prédateurs* (www.museumcolmar.org).

Action 22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs
-----------	---

Degré de priorité : 3

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'encourager les responsables des activités de loisir liées aux milieux aquatiques à davantage prendre en compte les besoins de la Loutre (tenir compte de l'impact sur les poissons et autres proies de la Loutre, dérangement, risque d'attaques par des chiens...).

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Des actions de sensibilisation sont menées localement.

Rappelons que l'outil *Havre de Paix* (voir fiche 20) est aussi un moyen de communiquer sur une pratique d'activités de plein air respectueuse de la Loutre.

La Fédération Française de Canoë-Kayak a exprimé son souhait de sensibiliser ses membres sur la Loutre (contacts pris avec l'animatrice déjà au moment de la rédaction).

La Fédération a mis en place le projet « Gardien de la Rivière », qui s'inspire du programme « Gardien de la Côte » mis en place par Surfrider Foundation Europe et de l'expérience du réseau « Riverwatch » du WWF Suisse. Il s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable adoptée par la FFCK. Il s'agit de mettre en place un réseau de surveillance dont les objectifs sont de :

- Surveiller les rivières et les espaces de pratiques,
- Recenser des données sur l'état des rivières, les usages et usagers et les bonnes pratiques existantes dans le but d'améliorer la connaissance des sites de pratiques et des rivières,
- Favoriser le travail de concertation avec les services administratifs concernés pour améliorer l'état des rivières et la sécurité des pratiques.

Le concept « gardien de la rivière » incite les pratiquants de canoë-kayak à être actif en matière d'observation et de protection des milieux sur lesquels ils exercent leur activité. Participer à ce réseau permet aux clubs d'enrichir leurs connaissances environnementales de leurs milieux de pratiques, d'élargir leur réseau relationnel local avec les autres associations d'usagers (protection de la nature, pêche, services de l'Etat...), d'acquérir de nouvelles compétences, de transmettre leurs connaissances au plus grand nombre (jeunes, adultes adhérents ou non au club...).

Ce projet national a pour le moment été mis en place en Midi-Pyrénées, choisie pour être région pilote (www.ffck.org/renseigner/savoir/patrimoine/site/wp-content/uploads/2013/12/dp-gardiensrivieres-versiondef.pdf et www.cmpck.com/pages/pole-environnement/gardiens-de-la-riviere.html).

A noter également, la société Objectifs Loutre, qui accueille photographes et naturalistes en Corrèze pour leur permettre d'observer la Loutre, a été primée dans la catégorie « activités de plein air et de loisirs » lors du concours « un autre tourisme s'invente ici », lancé par IPAMAC, réseau des parcs naturels du Massif central (<http://www.mountainwilderness.fr/se-tenir-informe/actualites/tourisme-et-territoire-dans-le.html>).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Pas connu
Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace	Pas connu
Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir	Pas connu

Perspectives d'avenir :

Cette action pourra bénéficier de l'opération Havres de Paix (action 20) dont le lancement à l'échelle nationale est en cours.

Le guide sur la gestion des milieux aquatiques en faveur de la Loutre (action 15) est également destiné aux responsables d'activités de loisir qui y trouveront des informations sur les éléments à prendre en compte pour ne pas nuire à l'espèce.

La création, à l'échelle nationale, d'outils de sensibilisation spécifiques (plaquettes, affiches) pourra être discutée.

Il faudra vérifier avec la FFCK si et comment le PNA Loutre pourrait contribuer à l'opération Gardien de la Rivière.

Action 23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de réaliser un document détaillé présentant la situation dans les différents pays concernés, la manière dont le problème « loutres et activités aquacoles » est traité, les études réalisées et les méthodes de protection mises en place.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Ce rapport est disponible depuis janvier 2012. L'information sur sa sortie continue d'être diffusée (Internet, publications, réunions, conférences...). Il a été téléchargé 507 fois au courant de l'année 2013 depuis le site de la SFPEM.

Référence bibliographique :

KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFPEM, 33 p. + annexe.

Téléchargeable sur : www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...)	Consultation d'une 60 ^{aine} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100 ^{aine} de membres), contribution de plus d'une 20 ^{aine} de personnes issues de plus d'une 10 ^{aine} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne.
Document réalisé ainsi que sa diffusion	1 rapport de synthèse, information sur sa sortie, téléchargé 507 fois en 2013 à partir du site de la SFPEM

Perspectives d'avenir : Continuer de diffuser l'information sur l'existence de ce rapport.

Action 24 Apporter une aide aux pisciculteurs

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'apporter une aide aux pisciculteurs afin de protéger leur exploitation des pertes que la Loutre peut occasionner.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Rappelons la publication d'un rapport de synthèse sur les sites piscicoles en France en relation avec le risque de prédation par la Loutre et sa diffusion aux membres du COPIL, DREAL, opérateurs régionaux et correspondants régionaux du Groupe Loutre SFEPM (voir bilan 2012).

Référence : RAIMOND S. (2012). Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 52 p.

Stéphane RAIMOND, animateur Loutre et pisciculteur du PNA Loutre, a pour l'instant réalisé quatre expertises sur sites piscicoles au cours de l'année 2013 : trois dans le cadre de l'animation nationale du PNA, en Gironde, en Ardèche et en Creuse sur l'exploitation de l'Etablissement d'enseignement agricole d'Ahun (EPLEFPA d'Ahun), et une également dans la Creuse, dans le cadre du PRA Limousin (voir aussi fiche 10).

Références :

RAIMOND S. (2013d). Prédation par la Loutre d'Europe dans l'Esturgeonnière du Teich, route de Mios Balanos, 33470 Le Teich, Caviar Perlita. Objectif Loutres/SFEPM DREAL Limousin, 19 p.

RAIMOND S. (2013e). Prédation par la Loutre d'Europe dans la salmoniculture du Moulin de Malfragnier, 07570 Labatie d'Andaure. Objectif Loutres/SFEPM DREAL Limousin, 20 p.

RAIMOND S. (2013f). Prédation par la Loutre d'Europe dans les structures piscicoles de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) d'Ahun, Le Chaussadis, 23150 Ahun. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 16 p.

RAIMOND S. (2013g). Pisciculture de la Grange, La Grange, 19200 Saint-Pardoux-le-Vieux. Objectif Loutres/GMHL/PNR Millevaches, 20 p.



Stéphane RAIMOND est également intervenu pour des actions de communication en tant qu'animateur Loutre et pisciculture lors de conférences :

- colloque *La prédation, connaître pour vivre ensemble* à Lyon les 22 et 23 mars 2013, organisé par la FRAPNA (voir article dans *l'Echo* n°5, actes sur www.frapna.org/),
- colloque francophone de mammalogie à Toulouse les 19 et 20 octobre 2013, organisé par Nature Midi-Pyrénées et la SFEPM (actes à paraître).

La thématique est aussi abordée dans les différentes conférences et animations de S. RAIMOND (voir action 21).

2 autres interventions sur le sujet Loutre et pisciculture ont été faites par l'animatrice du plan lors de conférences :

- European Otter Workshop en Irlande du 24 au 26 avril 2013 (voir fiche 30),
- Conférence sur la Loutre à Océanopolis le 21 mai 2013 (voir fiche 21).

Des publications font référence au travail d'animation Loutre et pisciculture de Stéphane RAIMOND, notamment la revue *Espèces* dans son numéro 8 sorti en juin 2013 et *la Salamandre* dans son numéro 219 sorti en décembre 2013 (voir annexe 7).

La recherche de financements pour ces missions d'animation s'avère particulièrement difficile. En plus des 2500 euros obtenus l'année dernière auprès de la Fondation Nicolas Hulot, 2000 euros ont été accordés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Une demande faite auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est en cours d'instruction. Les autres demandes faites ont eu une réponse négative. La recherche de financements se poursuivra en 2014.

L'édition de plaquettes sur la thématique Loutre et pisciculture est toujours en attente, le temps de trouver de nouveaux financeurs. Ce n'est pas le coût d'impression qui pose problème, mais il n'est pas pertinent pour le moment de communiquer d'avantage sur cette opération puisque les fonds disponibles ne permettent pas pour l'instant de répondre à de multiples demandes d'expertises. De plus, les logos des financeurs doivent figurer sur les plaquettes.

Des opérations de communication et de sensibilisation sont aussi menées à l'échelle locale par des structures diverses. Par exemple en Bretagne, le GMB s'est rendu dans deux exploitations en 2013 dans le but de sensibiliser les propriétaires. Des échanges avec des pisciculteurs ont également eu lieu en Midi-Pyrénées, Basse-Normandie, Languedoc-Roussillon, en PACA, en région Centre et en Auvergne.

Méridionalis s'est rendu dans 3 piscicultures « à problème » en Lozère et dans l'Hérault. La fédération Aude Claire et le CEN Midi-Pyrénées sont en contact avec une pisciculture en difficulté dans l'Aude.

En Limousin, la pisciculture du Moulin de Barthou à Bugeat a bénéficié d'aides pour perfectionner le système anti-prédation de l'exploitation dans le cadre du PRA Limousin (voir fiche 10). Nous n'avons pas connaissance d'autres aides financières versées pour l'installation de systèmes de protection.

Les interrogations sur les possibilités de financement d'installations destinées à prévenir la prédation par la Loutre sont récurrentes. Le FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) qui remplace le FEP (Fonds Européen pour la Pêche) devrait comprendre une ligne budgétaire pour l'aide à la protection contre les prédateurs piscivores. Il serait utile de diffuser l'information sur la problématique Loutre et pisciculture auprès des services responsables de l'attribution de ces aides.

Par ailleurs, nous avons pu constater que la mise en œuvre de cette action se heurtait parfois à des problèmes de conformité réglementaire des exploitations. En effet, certains sites ne sont pas conformes aux normes en vigueur ou bien le propriétaire n'a pas fait les démar-

ches nécessaires pour le renouvellement de sa concession. S'ajoute à cela des litiges liés à des infractions passées. Plusieurs des exploitants ayant signalés des problèmes de prédation par la Loutre sont dans l'un de ces cas. Ces situations sont délicates à gérer, le PNA Loutre étant un outil mis en place par l'Etat, il ne peut pas cautionner un non respect de la réglementation et des subventions ne peuvent pas être versées à des exploitations n'étant pas aux normes. De plus, travailler à la prévention de la prédation par la Loutre sur une exploitation menacée de fermeture administrative pose question.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'actions de sensibilisation et de formation	Au moins 6 (4 conférences, 2 visites du GMB)
Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance	Au moins 5 (07, 33, 25 et 2 en 19)
Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection	3310 euros dans le Limousin (grilles Bugeat)

Perspectives d'avenir :

Le travail d'information et de sensibilisation des acteurs concernés (pisciculteurs professionnels et de loisir, administrations, associations de protection de la nature...) doit se poursuivre.

Il est urgent de trouver des financements pour poursuivre le travail d'animation Loutre et pisciculture. L'information sur l'existence de ce service devra ensuite être diffusée à plus large échelle (plaquettes...).

Il faudra également travailler sur les possibilités d'aides financières pour les aménagements *anti-prédation*.

Action 25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'informer et sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs des écosystèmes aquatiques sur l'espèce et ses besoins, mais aussi sur la réglementation en vigueur, afin de limiter leur impact sur la Loutre et d'encourager les comportements favorables à l'espèce.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

La diffusion du guide sur la prise en compte de la Loutre dans la gestion des milieux aquatiques (15) s'inscrira dans cette action.

Rappelons la sortie du guide « Préconisations pour la prise en compte de l'enjeu espèces menacées dans le cadre de l'entretien de cours d'eau et des travaux en milieu aquatique : exemple de la loutre d'Europe et de la mulette perlière » réalisé par Catiche Productions (www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_preconisations_entretien-ce_biodiversite_121212_cle0ac667.pdf).

Les autres outils déjà existants continuent d'être diffusés (plaquettes du GMB, livret sur la Loutre en Haute-Savoie, cahier technique du CORA FS).

Le Centre de réintroduction des Cigognes et des loutres d'Hunawihr a réalisé une plaquette explicative sur la création et l'installation de ces catiches artificielles à destination des ingénieurs et techniciens de rivières d'Alsace. Plusieurs catiches ont été installées en Centre Alsace.

Différentes opérations de sensibilisation ont été menées à l'échelle locale. Par exemple, le GMB a réalisé une journée de formation en Ille et Vilaine destinée notamment aux techniciens de rivières et gestionnaires de cours d'eau (voir fiche 27). Le CPIE des Collines Normandes et le GMN ont rencontrés les responsables de la société de pêche d'Argentan (61). En Languedoc-Roussillon, Méridionalis a envoyé un courrier (environ 80) aux acteurs concernés.

En région PACA, rappelons que la LPO et le PNR de Camargue sont intervenus auprès des gestionnaires, en commission Eau du PNR pour présenter le PNA (voir fiche 12). La LPO a rencontré les responsables d'EDF à plusieurs reprises (sur la problématique conservation de la faune aquatique/gestion de l'hydroélectricité sur le tronçon Serre-Ponçon/Sisteron de la Durance, le 11/03/13, sur les enjeux de conservation de la zone humide des Piles, la Saulce, le 03/07/13). La LPO PACA a aussi apporté ses conseils à la Fédération de Pêche des Hautes-Alpes sur la restauration des milieux aquatiques (août 2013).

Un certain nombre d'articles sont parus dans des bulletins destinés aux acteurs impliqués dans la gestion des cours d'eau (voir annexe 8) :

- *Le retour de la Loutre en Camargue* dans la lettre d'information *Natura 2000 dans le delta du Rhône* n°3, éditée par le PNR de Camargue (juillet 2013),
- *Attention à la Loutre d'Europe* dans *Echo Ria* n°11, la lettre du bassin versant de la ria d'Etel, éditée par le syndicat mixte de la ria d'Etel (mai 2013),
- *Le Retour de la Loutre d'Europe* dans *le Journal des Gardons* n°8, édité par le SMAGE des Gardons (octobre 2013).

Par ailleurs, *A fleur d'eau*, la revue électronique du Pôle-relais Zones Humides et *La Lettre Natura 2000*, diffusée en ligne par le bureau Natura 2000 du MEDDE font également régulièrement mention du PNA Loutre et diffusent les liens pour télécharger *l'Echo du PNA Loutre*.

Un lien vers le site du PNA Loutre figure sur le site de RNF (www.reserves-naturelles.org/).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle)	Au moins 4 outils déjà disponibles
Nombre de personnes informées/sensibilisées	Pas connu

Perspectives d'avenir :

Finaliser et diffuser le guide sur la gestion des milieux aquatiques.

Continuer de diffuser l'information auprès des professionnels.

Action 26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres
-----------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de structurer et coordonner un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Le protocole sur la valorisation des loutres trouvées mortes rédigé par Pascal Fournier (voir annexe 9) a été finalisé et diffusé aux régions (DREAL, animateurs, correspondants du Groupe Loutre).

Rappelons que trois niveaux d'investigation sont proposés, seuls les deux premiers concernent le PNA :

Le niveau 1 consiste à collecter des informations sur le cas de mortalité (localisation, date, sexe de l'individu...), ainsi qu'un échantillon qui rejoindra une banque de tissus pour de futures études génétiques, et sera appliqué à toutes les loutres trouvées mortes.

Le niveau 2 consiste à effectuer des prélèvements :

- de tractus génitaux pour de futures études de dynamique de population,
- de prélèvements pour le suivi de facteurs menaçants à impact potentiellement aigus pour l'espèce (maladie de Carré, exposition aux anticoagulants).

Un plan d'échantillonnage est proposé, 10 mâles et 20 femelles/département pour la durée du plan.

Les autopsies des loutres mortes par collision avec un véhicule seront rapides, elles devront être plus minutieuses si la cause de la mort est à déterminer.

A la suite de la diffusion du protocole, les régions ont été encouragées à remplir dès à présent la fiche 1 du protocole en cas de découverte de cadavre et à réfléchir à la désignation d'un centralisateur des informations.

Les modalités de la valorisation des informations recueillies sur les cas de mortalité doivent encore être définies. Une cartographie en ligne a été évoquée. Celle-ci serait accessible à tous, le but premier de l'action étant de mettre en avant les points de collision routière (lien avec l'action 17).

Des contacts ont été pris avec le MNHN qui pourrait héberger la banque de prélèvements destinés à de futures études génétiques (niveau 1).

Une réunion à laquelle ont participé l'Unité Sanitaire de la Faune de l'ONCFS, le MEDDE, la DREAL du Limousin et la SFEPM a eu lieu au mois de novembre (compte-rendu à venir).

Les cadavres morts apparemment hors route et dont la cause de la mort doit être déterminée (niveau 2) pourront être autopsiés dans le cadre du réseau SAGIR, à hauteur d'une vingtaine de cadavres par an environ.

Au-delà de la prise en charge des cadavres morts dans des conditions suspectes par l'ONCFS dans le cadre du réseau SAGIR, la mise en œuvre du niveau 2 est incertaine et doit encore être discutée. En effet, cela nécessite des structures pour réaliser les autopsies et faire les prélèvements, si possible dans chaque région, et le montage d'une étude (donc recherche de financements, faire appel à un prestataire...). Des prélèvements pourraient aussi être faits et stockés en attente d'une utilisation ultérieure.

A l'échelle locale, des cadavres ont été collectés dans différentes régions, en plus de ceux collectés dans le cadre de l'étude écotoxicologique du Plan Loire (voir fiche 7), par exemple 2 cadavres en Basse-Normandie, 2 en Rhône-Alpes, 5 dans le Limousin, 15 en Bretagne (en 2013). Tant que le réseau ne sera pas structuré, l'information restera éparse. Des cadavres sont aussi signalés mais pas collectés, notamment quand l'état de décomposition est très avancé (par exemple en Bretagne, 15 cadavres ont été collectés sur 17 signalés).

En Bretagne, le GMB qui réalise des séances d'autopsies régulières depuis plusieurs années (voir PNA et bilans précédents), a fourni 86 échantillons à Johan MICHAUX (voir fiche 4) pour analyse génétique (voir fiche 4).

Rappelons que des échantillons issus d'une soixantaine d'individus avaient été valorisés dans le cadre de l'étude génétique menée dans le Sud-Ouest (fiche 4).

Des démarches sont en cours dans un certain nombre de régions pour la structuration du réseau de collecte, par exemple dans le Limousin et en Pays-de-la-Loire.

La DREAL du Limousin a également contacté toutes les régions concernées pour inventorier les personnes disposant de dérogations pour le transport et la collecte de cadavres de loutres ; peu de personnes en disposent pour le moment. Il faudra également répertorier les personnes disposant de cartes vertes.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de participants à la structuration du réseau	Au moins 20 (membres du groupe de travail), plus coordinateurs régionaux, DREAL, SD de l'ONCFS
Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés	Au moins une trentaine collectés, plus Plan Loire
Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques	60 échantillons (Sud-Ouest), 86 échantillons (GMB), plus Plan Loire

Perspectives d'avenir :

Continuer de diffuser le protocole et continuer de travailler à la structuration du réseau.

Signer des conventions de partenariat, notamment avec l'ONCFS.

Réaliser les autopsies des individus morts dans des conditions suspectes dans le cadre du réseau SAGIR, organiser des formations sur les autopsies de loutres (niveau 2).

Définir les modalités de valorisation des informations recueillies sur les cas de mortalité (niveau 1).

Définir les modalités d'utilisation des échantillons recueillis pour de futures études génétiques (niveau 1).

Définir les modalités de réalisation du niveau 2 (prélèvements tractus, dents et échantillons pour suivi des anticoagulants et maladie de Carré).

Objectif V	Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires
-------------------	---

Action 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'informer au mieux l'ensemble des partenaires concernés par la mise en œuvre du plan sur les actions à mettre en place, la biologie de la Loutre et les problématiques liées à la conservation de l'espèce, au travers de réunions, formations...

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les réunions sur le plan, les sessions de formations sur la Loutre, les séminaires et conférences diverses contribuent à cette action.

Les réunions relatives au plan organisées en région en 2013 (4 en tout) sont listées dans le tableau 1 au début du document.

Les formations et journées techniques (21 en tout) sont listées dans le tableau ci-dessous.

Région	Date	Lieu	Nombre de participants	Structure organisatrice
Aquitaine	09/03/13	RNN Etang de Cousseau	30	RNN, CG 33 et commune de Carcans-Maubuisson
Auvergne				
Bretagne	09/03/13	Carhaix (29)	18	GMB (cadre atlas)
	09/03/13	Guer (35)	10	GMB (cadre atlas)
	10/03/13	Callac (22)	13	GMB (cadre atlas)
	23/03/13	Auray (56)	9	GMB (cadre atlas)
	06/04/13	Sud-Loire (44)	8	GMB (cadre atlas)
	13/04/13	Pleyben (29)	7	GMB (cadre atlas)
	24/11/13	Sérent (56)	19	GMB (cadre atlas)
	14/11/13	Châteaulin (29)	8	GMB
	28/11/13	Rennes (35)	51	GMB
Centre	28/10/13	Romorantin (41)	8	SNE
	19-20/12/13	Saint-Benoit-sur-Loire (45)	25	ONCFS/Muséum d'Orléans
Limousin	12/04/13	Darnac (87)	17	GMHL/ONCFS
	17/05/13	Nouziers (23)	8	GMHL/ONCFS
Normandie	02/04/13	Les Veys (50)	30	PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, GMN, CPIE Collines Normandes
PACA	27/03/13	Tour du Valat (13)	35	LPO PACA, Tour du Valat, Marais du Vigueirat, CEFCE/CNRS Montpellier
	29-30/10/13	Lapalud (84)	15	LPO PACA
Pays de la Loire	06/04/13	Sud-Loire (44)	8	GMB (cadre atlas)
	15/05/13	Cholet (49)		LPO Anjou
	12/12/13	44		GMB

L'ensemble de ces formations où journées techniques permettent de mieux faire connaître l'espèce et les problématiques liées à sa conservation. Elles permettent également d'étoffer le réseau d'observateurs qui participent au suivi de l'espèce. Il est cependant difficile de connaître le nombre exact de personnes ayant rejoint le réseau suite à ces formations, notamment en raison du manque de temps des animateurs régionaux pour suivre ce type d'information.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de réunions/formations	Au moins 21 (en tenant compte du tableau ci-dessus)
Nombre de participants aux réunions/formations	Au moins 318 (tableau)
Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations	Pas connu

Perspectives d'avenir :

Poursuivre les efforts d'information et de formation.

Action 28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-------------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est la création d'une cellule d'assistance scientifique et technique dont les missions seraient : l'expertise, l'aide à la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion, l'aide à la prise en compte de la Loutre dans le réseau Natura 2000, l'aide à la réalisation d'études scientifiques, la formation, l'information, la création d'outils...

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Cette action est essentiellement locale mais le poste d'animation nationale permet de mettre à disposition du public une assistance scientifique et technique à l'échelle nationale (réponses aux questions relatives à l'espèce, assistance pour des projets d'étude, aides à la recherche bibliographique...).

Il n'existe pas à l'heure actuelle de « cellule d'assistance » à proprement parlé mais certaines associations locales jouent ce rôle. Par exemple, en Basse-Normandie, deux personnes au sein du GMN et une au sein du CPIE des Collines Normandes sont identifiées comme des interlocuteurs lorsqu'une problématique Loutre apparaît : sollicitations de la DREAL, des conseils généraux, des services des préfectures...

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...)	Pas connu

Perspectives d'avenir : à définir

Action 29	Renforcer les coordinations régionales et nationales
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de consolider et mieux structurer le réseau de naturalistes travaillant sur la Loutre afin de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les personnes travaillant sur la Loutre en France.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Les correspondants du Groupe Loutre de la SFEPM (liste des membres consultable sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm#liste) se sont réunis à Bourges les 14 et 15 septembre 2013. Le compte-rendu est téléchargeable sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm.

Une liste de discussion ouverte à tous a été créée en juillet 2012. Elle compte aujourd'hui 183 membres (au 03/01/13). Les échanges sont fréquents (560 messages depuis le 31 juillet 2012).

Les échanges avec les spécialistes étrangers se développent (voir action 24 et 29).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de rencontres organisées et nombre de participants	1 rencontre nationale avec 16 participants
Nombre de membres du réseau	42 minimum (membres du Groupe Loutre national)
Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion	Actualisation régulière, 3082 visites sur le site PNA Loutre et 2218 sur Groupe Loutre en 2013, 183 inscrits sur la liste de discussion

Perspectives d'avenir :

Continuer de faire vivre la liste de discussion et diffuser l'information sur son existence.

La partie Loutre du site Internet de la SFEPM sera remaniée en 2014. Elle comportera notamment, en plus des documents déjà téléchargeables, une page consacrée à chacune des principales thématiques du plan (route, pisciculture, Havres de Paix...), une page portail de liens vers les initiatives existantes concernant la Loutre et une page sur la prise en charge des loutres en détresse.

La tenue d'une nouvelle rencontre du Groupe Loutre en 2014 est pour le moment incertaine par manque de financements.

Action 30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN
------------------	--

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les Français travaillant sur la Loutre en France et la communauté internationale, notamment par la présence française et la présentation d'actions réalisées en France lors des colloques internationaux.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

L'animatrice du PNA Loutre a représenté la France à la rencontre de la section européenne du Groupe Loutre de l'UICN (*Otter Specialist Group*) qui a eu lieu en Irlande en avril 2013 (*European Otter Workshop 2013*, <http://www.miseproject.ie/eow2013/>).

Deux communications ont été présentées ; une sur les actions menées en France lors du tour d'horizon des différents pays représentés et une portant plus particulièrement sur le travail mené dans le but d'améliorer la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture (résumé en annexe 10 et sur www.miseproject.ie/wordpress/wp-content/uploads/2013/03/EOW2013-Book-of-Abstracts4.pdf).

Un article sur cette rencontre est disponible dans le numéro 5 de *l'Echo du PNA Loutre* (annexe 11).

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Nombre de participants français aux colloques internationaux	1 au <i>European Otter Workshop</i> en Irlande
Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...)	2 au <i>European Otter Workshop</i> en Irlande
Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales	

Perspectives d'avenir :

Le prochain colloque international du Groupe Loutre de l'UICN aura lieu en août au Brésil (www.otterspecialistgroup.org/Library/Colloquium_12/12th_International_Otter_Congress_1st_Circular_Final.pdf).

Action 31	Animer le plan et un réseau de coopération
------------------	---

Degré de priorité : 1

Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015
------------	------	------	------	------	------	------

L'objet de cette action est d'animer un réseau national de partenaires techniques et financiers pour mettre en place les actions du plan.

Etat d'avancée de l'action	
Action engagée	Oui
Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée	Oui
Action en discussion	
Contacts pris avec des partenaires	

Un poste à temps plein pour l'animation nationale du plan fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2010.

La troisième réunion du comité de pilotage national a eu lieu le 25 janvier 2013 (voir compte-rendu sur www.sfepm.org/pdf/CR-COPIL3.pdf).

Le précédent bilan du PNA a été finalisé et diffusé en février 2013 (www.sfepm.org/pdf/Bilan%20PNA%20Loutre%202012.pdf).

Le plan, ou certaines actions du plan, ont été présentés lors de conférences (déjà mentionnées dans d'autres fiches et récapitulées ici) :

- Colloque *La prédation, connaître pour vivre ensemble* à Lyon les 22 et 23/03/13, organisé par la FRAPNA
- European Otter Workshop en Irlande du 24 au 29/04/13
- Conférence sur la Loutre à Océanopolis le 21/05/13
- Colloque francophone de mammalogie à Toulouse les 19 et 20/10/13, organisé par Nature Midi-Pyrénées et la SFEPM

L'animatrice a également assisté aux :

- COPIL de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur à Cavaillon le 25/03/13
- Visite d'expertise de Stéphane Raimond à l'EPLFPA d'Ahun (25) le 17/06/13
- Séminaire sur les plans d'actions dans le Limousin à Limoges le 20/06/13
- COPIL de la région Midi-Pyrénées à Toulouse le 29/07/13
- Formation Loutre et mortalité routière organisée par SNE à Romorantin-Lanthenay (41) le 28/10/13
- Réunion sur la collecte des cadavres à Paris le 08/11/13

Et a tenu un discours lors de l'inauguration du *Sentier des Loutres* à Océanopolis le 17 avril 2013 (voir fiche 21).

Des revues parlent du PNA. Cette année, la revue *Espèces* a publié un article sur la Loutre rédigé par l'animatrice du plan dans son numéro de mai. *La Salamandre* a publié une interview de l'animatrice du plan dans son numéro de février et un dossier complet sur la Loutre dans son numéro de décembre (voir annexe 11).

Le PNA fait également régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM *Mammifères sauvages* (annexe 11).

L'information sur le plan est également diffusée par différents biais à l'initiative des acteurs du PNA (voir aussi fiche 25), notamment via les sites et bulletins d'information des opérateurs régionaux.

Le réseau Loutre Rhône-Alpes, animé par la LPO Rhône-Alpes (anciennement CORA FS) a désormais sa propre revue *Info Loutre Rhône Alpes* (voir annexe 11 et à télécharger sur http://rhone-alpes.lpo.fr/IMG/pdf/bulletin_regional_no1.pdf).



Deux nouveaux numéros de *l'Echo du PNA* sont sortis en février et juillet 2013 (annexe 11)
www.sfepm.org/pdf/EchoPNA4.pdf
www.sfepm.org/pdf/EchoPNA5.pdf

La liste de diffusion infoloutre qui permet l'envoi de *l'Echo du PNA* ainsi que d'autres informations relatives au plan compte aujourd'hui 864 abonnés (au 3 janvier 2013).

Site Internet du PNA Loutre : www.sfepm.org/planloutre.htm
 Plan en téléchargement : www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf
 Brochure en téléchargement : www.sfepm.org/pdf/Brochure PNA Loutre.pdf

Le site du PNA Loutre a été visité 3082 fois en 2013, le PNA a été téléchargé 2218 fois en 2013 depuis le site de la SFEPM.

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Temps annuel d'animation	1 ETP pour l'animation nationale
Nombre de structures/personnes membres du réseau	Pas connu
Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...)	1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un CO-PIL national, participation de l'animatrice nationale à 11 réunions, manifestations et colloques
Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées	1 bilan annuel national, 1 compte-rendu de COPIL, compte-rendu réunion cadavres, comptes-rendus de réunions et bilans en région

Perspectives d'avenir : Une nouvelle convention a été signée avec la DREAL du Limousin, ce qui permet de maintenir le poste d'animation nationale au moins jusqu'à août 2014. L'animation du PNA Loutre avait débuté le 1^{er} septembre 2010 et le lancement officiel de la mise en œuvre du plan date de février 2011 (voir introduction). La poursuite de l'animation du plan jusqu'à décembre 2015 - janvier 2016 serait souhaitable et permettrait d'avoir une année 2015 complète. Cela pourra être discuté lors du renouvellement de la convention pour l'animation du plan.

Conclusion

L'apport du PNA Loutre apparaît très hétérogène selon les régions, ce qui dépend grandement des moyens alloués, mais également des besoins existants au moment du lancement du plan. Des régions qui étaient déjà très dynamiques par le passé n'ont apparemment pas autant profité du plan que certaines où le travail sur la Loutre était moins avancé. La disparité de « l'état des actions et des connaissances entre entités géographiques » était justement l'un des arguments avancés pour la mise en place de ce plan (voir introduction du PNA).

Dans l'ensemble, force est de constater que d'importants efforts ont été faits pour mettre en œuvre les actions du plan et ce malgré les restrictions des crédits PNA alloués par le MEDDE et les difficultés à trouver d'autres financeurs. Cependant les retards accumulés sont importants et certaines actions risquent de n'être mises en œuvre que partiellement. Les efforts doivent être poursuivis à l'échelle nationale et régionale pour faire encore avancer à minima les actions prioritaires.

Nous rappelons que des discussions seront menées pour poursuivre l'animation du plan jusqu'à la fin de l'année 2015 afin d'avoir une année 2015 complète.

Il convient aussi en ce début d'année 2014, de commencer à réfléchir à « l'après-plan ». Il est en effet impératif de poursuivre la dynamique lancée par le PNA et de pérenniser certaines opérations. Le MEDDE ne prévoit pas de reconduire le PNA Loutre. Des discussions portent actuellement sur un « guide d'actions », un nouvel outil qui devrait prendre le relais des plans qui ne seront pas reconduits. Des précisions sont attendues pour 2014. Quoi qu'il en soit, une réflexion sur les différentes options envisageables doit être lancée pour poursuivre le travail entrepris autant au niveau régional que national.

Récapitulatif de l'état d'avancée des actions

Action	Action engagée	Prévue pour l'année écoulée	En discussion	Contacts pris avec partenaires
1	Oui	Oui		
2	Oui	Oui		
3	Oui	Oui		
4	Oui	Oui		
5	Oui	Oui		
6	Oui	Oui		
7	Oui	Oui		
8	Oui	Oui		
9	Oui	Oui		
10	Oui	Oui		
11	Oui	Oui		
12	Oui	Oui		
13	Oui	Oui		
14	Oui	Oui		
15	Oui	Oui		
16	Oui	Oui		
17	Oui	Oui		
18	Oui	Oui		
19	Oui	Oui		
20	Oui	Oui		
21	Oui	Oui		
22	Oui	Oui		
23	Oui	Oui		
24	Oui	Oui		
25	Oui	Oui		
26	Oui	Oui		
27	Oui	Oui		
28	Oui	Oui		
29	Oui	Oui		
30	Oui	Oui		
31	Oui	Oui		

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

Actions	Indicateurs de suivi et d'évaluation	
1 & 2	Nombre de sessions de formation organisées Surface prospectée Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée Autres cartes réalisées	Au moins 14 Au moins 267 mailles 10x10 km mais information incomplète Prévue en fin de plan à l'échelle nationale Cartes régionales ou autres échelles dans au moins 7 régions
3	Etude(s) réalisée(s) Rapports d'étude, articles scientifiques	1 étude finalisée en 2010 1 rapport final en 2010
4	Etudes réalisées Rapports et articles scientifiques	3 études 1 rapport finalisé
5	Nombre de sites suivis Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte Rapports et articles scientifiques	Une étude en Midi-Pyrénées A préciser Un rapport
6	Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère Rapport et cartes réalisés	Sera renseigné ultérieurement En cours
7	Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés Rapports et articles scientifiques	Aucune dans le cadre du PNA
8	Nombre de propriétaires d'étangs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Pas connu Etudes en cours
9	Nombre de pisciculteurs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques	Pas connu Etude en cours
10	Nombre de sites d'étude Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests	2 sites 2 (2 clôtures + grilles aux entrées et sorties d'eau) 2
11	Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques	Information incomplète
12	Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée	Information incomplète Information incomplète
13	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate	Au moins 1 Au moins 7, information difficile à obtenir
14	Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue Nombre et taille des corridors Nombre de mesures prises pour aménager les corridors	13 Pas connu Pas connu
15	Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement	En cours
16	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages	Aucune spécifique aux barrages En cours
17	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes » Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place	Au moins 5 Nombre exact pas connu mais nombreuses évaluations en cours. En cours. Au moins 1 (Midi-Pyrénées)
18	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche	3 Pas connu
19	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs	Au moins 6 2 arrêtés ministériels en 2013
20	Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées	Au moins 3, nouvelles régions en cours 1 bulletin de liaison en Bretagne, 2 animations en Normandie 4 (3 Bretagne et Pays de la Loire, 1 en Normandie), environ 90 hectares
21	Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de mallettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...)	Au moins 4 en 2013 (2 plaquettes GMHL, dossier pédagogique CRCL, <i>Sentier des Loutres</i>). 8000 plaquettes Limousin

22	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir	Pas connu Pas connu Pas connu
23	Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...) Document réalisé ainsi que sa diffusion	Consultation d'une 60^{aine} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100^{aine} de membres), contribution de plus d'une 20^{aine} de personnes issues de plus d'une 10^{aine} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne. 1 rapport de synthèse, information sur sa sortie, téléchargé 1064 fois à partir du site de la SFPEM
24	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection	Au moins 6 (4 conférences, 2 visites du GMB). Au moins 5 (07, 33, 25 et 2 en 19) euros dans le Limousin (grilles Bugeat)
25	Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle) Nombre de personnes informées/sensibilisées	Au moins 4 outils déjà disponibles Pas connu
26	Nombre de participants à la structuration du réseau Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques	Au moins 20 (membres du groupe de travail), plus coordinateurs régionaux, DREAL, SD de l'ONCFS Au moins une trentaine collectés, plus Plan Loire. 60 échantillons (Sud-Ouest), 86 échantillons (GMB), plus Plan Loire
27	Nombre de réunions/formations Nombre de participants aux réunions/formations Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations	Au moins 21 Au moins 318 Pas connu
28	Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...)	Pas connu
29	Nombre de rencontres organisées et nombre de participants Nombre de membres du réseau Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion	1 rencontre nationale avec 16 participants 42 minimum (membres du Groupe Loutre national) Actualisation régulière, 3082 visites sur le site PNA Loutre et 2218 sur Groupe Loutre en 2013, 183 inscrits sur la liste de discussion
30	Nombre de participants français aux colloques internationaux Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...) Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales	1 au <i>European Otter Workshop</i> en Irlande 2 au <i>European Otter Workshop</i> en Irlande
31	Temps annuel d'animation Nombre de structures/personnes membres du réseau Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...) Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées	1 ETP pour l'animation nationale Pas connu 1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un COPIL national, participation de l'animatrice nationale à 11 réunions, manifestations et colloques 1 bilan annuel national, 1 compte-rendu de COPIL, compte-rendu réunion cadavres, comptes-rendus de réunions et bilans en région

Actions déclinées (en cours ou prévues) dans les différentes régions depuis le lancement de la mise en oeuvre

Actions	Alsace	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Languedoc-Roussillon	Limousin	Midi-Pyrénées	PACA	Pays de Loire	Rhône-Alpes
1		x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x
2		x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x
3					x			x			x		
4						x			x	x	x		x
5						x				x			
6												x	
7		x			x	x							
8		x			x				x				
9		x			x			x	x				
10		x			x				x				x
11		x		x	x	x		x	x	x	x	x	x
12		x	x	x	x	x			x	x	x	x	x
13		x			x	x		x	x	x	x	x	
14		x			x	x		x	x	x		x	x
16		x			x	x			x	x	x		x
17		x	x		x	x		x	x	x	x	x	x
18						x						x	
19			x		x	x		x	x		x	x	x
20			x	x	x				x	x		x	
21		x		x	x	x		x	x		x	x	x
22					x	x		x	x			x	
24			x		x			x	x		x		x
25		x	x		x				x		x		
26		x	x		x	x		x	x		x	x	x
27		x	x		x	x		x	x		x	x	x
28			x		x			x	x			x	x
29		x	x	x	x	x		x	x		x	x	x
30													
31					x	x		x	x		x	x	x

BILAN FINANCIER

Région	Financier	Projet financé	Montant en €
Auvergne	DREAL Auvergne	Carnet de bord pour les services routiers	600
Bourgogne	AE Seine Normandie / Union Européenne	Suivi (animation du Groupe Loutre/Mammifères aquatiques Bourgogne, mise en œuvre du protocole régional de suivi), poursuite de la réflexion sur les bases d'une stratégie pour favoriser la dynamique de renforcement des populations et permettre la conservation de l'espèce en Bourgogne, plaquette de sensibilisation sur les grands mammifères aquatiques en Bourgogne, et sur le bassin Seine (Loutre, Castor et espèces invasives).	11 472
Bretagne	CG Ille et Vilaine	Journée de formation	700
	DIRO	Conseil/expertise à l'aménagement de passages à loutre	6 300
Centre	DREAL Centre	Formation loutre	2000
	Région Centre		3500
Languedoc-Roussillon	DREAL LR	Toutes les actions du plan	24000
	Méridionalis		6000
Limousin	DREAL Limousin	Animation du PRA	4000
	CR Limousin		1000
	Limoges Métropole	Etude génétique	5000
	EDF		7000
	AE Loire Bretagne		2700
	AE Adour Garonne		2700
	CR Limousin		3000
	DREAL Limousin		3600
	Europe FEDER	Loutre et pisciculture	3596
	DREAL Limousin		2247
	CR Limousin		2247
	CG Corrèze		899
Normandie (Basse et Haute)	AE Seine-Normandie	Prospections	980
		Rédaction PRA	5000
	DREAL Basse-Normandie	Prospections	8020
		Formation des acteurs	7025
		Etat des lieux connaissances	3500
	CG Orne	Animation du PRA	129
	AE Seine-Normandie	Havres de Paix	16288
	EDF		10025
	CR Basse-Normandie		3000
	CPIE Collines normandes		1557
Midi-Pyrénées	AE Adour-Garonne	Programme régional de conservation de la Loutre 2013-2014	21936
	DREAL Midi-Pyrénées		12000
	Europe (fonds FEDER)		50000
	ONCFS (autofinancement)		19880
	Nature Midi-Pyrénées (bénévolat valorisé)		1080

PACA	DREAL PACA	PNA Loutre et actions sur autres mammifères semi-aquatiques	18 000
Rhône-Alpes	CR Rhône-Alpes	Mise en œuvre du plan	17 342
	DREAL Rhône-Alpes		10 000
	CNR		6 000
	DRJSCS	Formation bénévoles	700
	DDT 42	Veille + analyses génétiques	4 500

TOTAL	303 523 €
--------------	------------------

National	Financements		
	Financier	Projets financés	Montant en €
	MEDDE/DREAL Limousin	Animation nationale 2013/2014	40 000
	MEDDE	Week-end Loutre septembre 2013	3 387
	MNHN	Action 6	14 750
	FRAPNA	Déplacement conférence	135
	Watterford Institut (IRL)	Déplacement conférence	200
	Océanopolis	Déplacement conférence	323

TOTAL	58 796 €
--------------	-----------------

LEXIQUE

AE : Agence de l'Eau
ALEPE : Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
ASF : Autoroutes du Sud de la France
ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de Haute-Savoie
CDCFS : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage
CEMAGREF : Centre National du Mécanisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CETE : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement
CETMEF : Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales
CC : Communauté des Communes
CG : Conseil Général
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
CoGard : Centre Ornithologique du Gard
CORA FS : Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CR : Conseil Régional
CTMA : Contrat Territorial Milieux Aquatiques
DDT : Direction Départementale des Territoires
DIR : Direction Interrégionale des Routes
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDENN : Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle
EDF : Electricité de France
ENS : Espace Naturel Sensible
FDC : Fédération Départementale des Chasseurs
FDPPMA : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
FFCK : Fédération Française de Canoë-Kayak
FNC : Fédération Nationale des Chasseurs
GEPMA : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
GNLA : Groupe Naturaliste Loire-Atlantique
GOR : Groupe Ornithologique du Roussillon
IOSF : International Otter Survival Found
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
MNE : Mayenne Nature Environnement
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
NMP : Nature Midi-Pyrénées
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF : Office National des Forêts
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence-Alpes-Côtes d'Azur
PIMP : Parc Interrégional du Marais Poitevin
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PNR : Parc Naturel Régional
PRA : Plan Régional d'Actions
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCAP : Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SD : Service Départemental
SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
SHNA : Société d'Histoire Naturelle d'Autun

SIG : Système d'Information Géographique

SNE : Sologne Nature Environnement

TVB : Trame Verte et Bleue

UFCS : Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

WWF : World Wide Fund (Fonds Mondial pour la Nature)

REFERENCES

- CATY F. (2013). Optimisation du suivi de la loutre d'Europe en Haute-Savoie et les connaissances sur l'espèce et l'habitat, étude du régime alimentaire et qualification de l'habitat. Stage de M2 BEEB. Université Claude Bernard Lyon 1/Asters, 111 p.
- CAUBLOT G. (2011). Plan Régional d'Actions 2011-2015 en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* – Limousin. GMHL/DREAL Limousin. 85 p. + annexes.
www.sfepm.org/pdf/PRA_Limousin.pdf
- CAUBLOT G., MICHAUX J., PIGNEUR L.-M. (2013). Etude génétique des populations de loutre d'Europe *Lutra lutra* en Limousin. GMHL, 36 p.
- CAVILLON C. (2011). Qualité et fragmentation du réseau d'habitat du corridor rivulaire des bassins versants de la Loire et du Rhône : la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le castor d'Europe (*Castor fiber galliae*) ? Espèces focales potentielles pour une évaluation du corridor alluvial ? Rapport de stage de Master 2 IEGB, Université de Montpellier II, Cemagref/ONEMA/ONCFS, 26 p. + annexes.
- JACOB L. & SCHLEILCHER J. (2013). Projet de création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur la rivière Vieux Lez et sa ripisylve. Amis de Viviers, 75 p.
- KREYER M. (2013). Détermination du potentiel d'accueil de la loutre d'Europe en Alsace. Cartographie des habitats favorables : action n°6 du PNA pour la loutre d'Europe. CRCL Hunawehr/UJF Grenoble, 16 p.
- KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFEPM/DREAL Limousin, 33 p. + annexe.www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf
- LEMARCHAND C. et BOULADE Y. (2012). Préconisations pour la prise en compte de l'enjeu espèces menacées dans le cadre de l'entretien de cours d'eau et des travaux en milieu aquatique : exemple de la loutre d'Europe et de la mulette perlière. DREAL Auvergne/Catiche Productions.
- LEMARCHAND C., BOULADE Y. et BOUCHARDY C. (2011). Déclinaison pour la région Auvergne du Plan National d'Actions pour la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en France. DREAL Auvergne/Catiche Productions. 42 p.www.sfepm.org/pdf/PRA_Auvergne.pdf
- LPO PACA (2013). Inventaire des sites à risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) lié au franchissement de points de discontinuité des corridors aquatiques sur le Rhône et ses annexes hydrauliques entre Lapalud et Arles (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) : 1ère partie – rive gauche du Rhône, 31 p. *A paraître*
- MARC, D. STEINMETZ J. & NERI F. (2013). Rapport d'exécution. Etude de la répartition et dynamique de la Loutre d'Europe en Midi-Pyrénées. 33 p.
- MARCHADOUR B. et BRUN J.-C. (2012). Déclinaison simplifiée du Plan National d'Actions Loutre d'Europe dans la région des Pays de Loire. DREAL Pays de la Loire/LPO Pays de la Loire/ONCFS. 60 p.
- RAIMOND S. (2012). Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe. Objectifs Loutre/SFEPM/DREAL Limousin, 52 p.
- RAIMOND S. (2013a). Suivi de la prédation de la Loutre d'Europe sur la pisciculture expérimentale de Bugeat. Objectif Loutres/GMHL/PNR Millevaches, 12 p.
- RAIMOND S. (2013b). Pisciculture du moulin de Grandsaigne. Suivi de l'efficacité de la clôture « anti-prédation ». Objectif Loutres/GMHL/PNR Millevaches, 11 p.

- RAIMOND S. (2013c). Installation d'une passe à loutres sur l'étang de Méouze, commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze (23100). Objectif Loutres/GMHL/PNR Millevaches, 17 p.
- RAIMOND S. (2013d). Prédation par la Loutre d'Europe dans l'Esturgeonnière du Teich, route de mios Balanos, 33470 Le Teich, Caviar Perlita. Objectif Loutres/SFEPM DREAL Limousin, 19 p.
- RAIMOND S. (2013e). Prédation par la Loutre d'Europe dans la salmoniculture du Moulin de Malfragnier, 07570 Labatie d'Andaure. Objectif Loutres/SFEPM DREAL Limousin, 20 p.
- RAIMOND S. (2013f). Prédation par la Loutre d'Europe dans les structures piscicoles de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) d'Ahun, Le Chaussadis, 23150 Ahun. Objectif Loutres/SFEPM/DREAL Limousin, 16 p.
- RAIMOND S. (2013g). Pisciculture de la Grange, La Grange, 19200 Saint-Pardoux-le-Vieux. Objectif Loutres/GMHL/PNR Millevaches, 20 p.
- RIGAUX P. (2013). Répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) et du Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA, Faune-PACA Publication n°33, 39 p. + annexes.
- SARAT E. et ROSOUX R. (2012). La Loutre d'Europe en région Centre (2012-2015). Déclinaison du plan national d'actions. DREAL Centre/ONCFS/Muséum d'Orléans. 36 p.
www.sfepm.org/pdf/PRA_Centre.pdf
- SARAT E. (2013). Réseaux "vertébrés exotiques envahissants" et "mammifères" du bassin de la Loire. Rapport d'activité 2013. ONCFS, Plan Loire grandeur nature, 29 p. + annexes.
- SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB/PNMI. 50 p.
- SNE (2013). Recherche d'indices de présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Bilan hiver 2012-2013. 24 p.
- STEINMETZ J., MARC D., NERI F., TRICHET E., BESNARD A., DEFOS DU RAU P. & PARIS. A. (2013). La Loutre (*Lutra lutra*) en Midi-Pyrénées : essai de caractérisation de la dynamique régionale de l'espèce, 4^{èmes} Rencontres Naturalistes de Midi-Pyrénées, actes du colloque : 69-74.
- VAN LOOY K., CAVILLON C., TORMOS T., PIFFADY J., LANDRY P. & SOUCHON Y. (2013). Are generalist and specialist species influenced differently by anthropogenic stressors and physical environment of riparian corridors? *Riparian Ecology and Conservation* 1 : 25-35.
- VAN LOOY K., PIFFADY J., CAVILLON C., TORMOS T., LANDRY P. & SOUCHON Y. (2014). Integrated modelling of functional and structural connectivity of rivercorridors for European otter recovery. *Ecological Modeling* 173 : 228-235.
www.gmb.asso.fr/PDF/Rapport_Etude_Loutre_PNMI.pdf

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux de plan

Région	Référent DREAL	Animateur régional
Alsace	michelle.schortanner@developpement-durable.gouv.fr emilie.savaroc@developpement-durable.gouv.fr	vadim.heuacker@odonat-alsace.org
Aquitaine	andy.papacotsia@developpement-durable.gouv.fr	
Auvergne	patrick.chegrani@developpement-durable.gouv.fr	charles.lemarchand@hotmail.fr
Basse-Normandie	florent.clet@developpement-durable.gouv.fr	gmh@gmh.asso.fr
Bourgogne	damien.marage@developpement-durable.gouv.fr philippe.pagniez@developpement-durable.gouv.fr	shna.autun@orange.fr
Bretagne	nicolas.ampen@developpement-durable.gouv.fr	franck.simonnet@gmb.asso.fr
Centre	julie.marcinkowski@developpement-durable.gouv.fr francis.olivereau@developpement-durable.gouv.fr sandrine.verger@developpement-durable.gouv.fr	emmanuelle.sarat@oncfs.gouv.fr rrosoux@ville-orleans.fr
Champagne-Ardenne	cecile.mayer@developpement-durable.gouv.fr	
Languedoc-Roussillon	luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr	alepe-dir@wanadoo.fr (Fabien Sané)
Limousin	veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr	g.caublot@gmhl.asso.fr (Gaëlle Caublot)
Lorraine	marie-pierre.laigre@developpement-durable.gouv.fr alain.lercher@developpement-durable.gouv.fr	
Midi-Pyrénées	nathalie.fropier@developpement-durable.gouv.fr	frederic.neri@espaces-naturels.fr julien.steinmetz@oncfs.gouv.fr
PACA	robin.rolland@developpement-durable.gouv.fr	pierre.rigaux@lpo.fr
Pays de Loire	arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr	benoit.marchadour@lpo.fr jean-christophe.brun@oncfs.gouv.fr
Poitou-Charentes	yann.rolland@developpement-durable.gouv.fr	
Rhône-Alpes	freddy.andrieu@developpement-durable.gouv.fr jean-luc.carrio@developpement-durable.gouv.fr	direction.loire@lpo.fr (Sébastien Teyssier)

Annexe 2 :

Liens auxquels télécharger les plans régionaux

Auvergne : www.sfepm.org/pdf/PRA_Auvergne.pdf

Centre : www.sfepm.org/pdf/PRA_Centre.pdf

Limousin : www.sfepm.org/pdf/PRA_Limousin.pdf

Pays-de-la-Loire : www.sfepm.org/pdf/PRA_PDL.pdf

Liens auxquels télécharger les comptes-rendus de réunions en région

Nantes le 22/01/13 : www.sfepm.org/pdf/CR_PdL_janvier2013.pdf

Limoges le 20/06/13 : www.sfepm.org/pdf/CR_Limousin_juin2013.pdf

Toulouse le 29/07/13 : www.sfepm.org/pdf/CR_MP_juillet2013.pdf

Liens auxquels télécharger les bilans régionaux

PACA : www.sfepm.org/pdf/PACA_2013.pdf



2013

LOUTRE D'EUROPE et autres mammifères semi-aquatiques



Date
29 et 30 octobre 2013

Lieu
Lapalud (Vaucluse)

Public concerné
► Naturalistes de terrain
► Professionnels de l'éducation à l'environnement
► Professionnels de l'étude et de la gestion de la faune

Coûts
Gratuit
Hébergement à la charge des participants

Hébergements
Gîte Terre-Bio-Provence (Lapalud)
<http://ferme-terrebioprovence.com/>

Responsable de formation
Robin LHUILLIER,
formateur LPO PACA

Programme complet sur demande à :
robin.lhuillier@lpo.fr

Présentation générale

Après un très grave déclin dans l'ensemble de la France où la majorité des populations avait disparu suite au piégeage et à la dégradation de son habitat, la Loutre est actuellement dans une phase de recolonisation qui concerne depuis peu la région PACA où sa présence est désormais établie dans le nord du département de Vaucluse.

La LPO PACA relaye le plan national d'action au niveau régional en mettant en place des prospections de terrain standardisées selon le protocole national adapté à la région, dans le but de suivre l'évolution de la répartition de l'espèce en PACA. Une partie importante de cette formation sera consacrée à comprendre et appliquer ce protocole pour déceler et suivre les loutres de la région.

La formation sera aussi l'occasion d'approfondir nos connaissances et nos pratiques concernant l'observation et la recherche des autres espèces de mammifères semi-aquatiques fréquentant les cours d'eau de la région : Castor d'Eurasie et Campagnol amphibie.

Objectifs de la formation

- Rechercher efficacement et interpréter les traces et indices d'activité de la Loutre d'Europe.
- Connaître et appliquer le protocole de suivi de la Loutre d'Europe mise en place dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action Loutre.
- Participer efficacement au projet Atlas des mammifères de la région PACA.
- Approfondir ses connaissances de la biologie et de l'éthologie de la Loutre d'Europe et des autres mammifères semi-aquatiques.

Contenu indicatif

- Méthodologie de prospection de la Loutre d'Europe selon un protocole standardisé.
- Méthodologie de prospection du Castor d'Europe et du Campagnol amphibie.
- Présentation du PNA Loutre et de sa déclinaison régionale.
- Niches écologiques et adaptations morphologiques des mammifères semi-aquatiques.
- Apports sur la biologie et l'éthologie des espèces au fil des saisons.
- Etat des lieux des connaissances et besoins de prospections en région PACA.
- Techniques et méthodes d'affût, d'approche et de recherche des indices de présence.
- Identification des mammifères semi-aquatiques et de leurs indices de présence (empreintes, crottes...).

Pédagogie

Travail en sous groupe, ateliers pratiques en salle et sur le terrain, mise en situation sur le terrain.

Intervenants

Pierre Rigaux - Mammalogue à la LPO PACA en charge du PRA Loutre d'Europe.

*Inscription obligatoire avant le 12 octobre 2013

**La LPO PACA est enregistrée en tant que prestataire de formation sous le n°93830421983 auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat mais offre la possibilité d'une prise en charge des frais par votre OPCA.*

Renseignements pratiques et inscriptions

Robin Lhuillier, Formateur LPO PACA
06 18 87 15 59 - 04 90 06 07 46 - robin.lhuillier@lpo.fr

Retrouver toutes nos formations sur <http://paca.lpo.fr>



36^{ème} colloque de mammalogie, Toulouse, les 18, 19 et 20 octobre 2013

Etude génétique des populations de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) du Sud-Ouest de la France.

PIGNEUR L.M.^{1,2}, MARC D.³, FOURNIER P.⁴, FOURNIER-CHAMBRILLON C.⁴,
STEINMETZ J.⁵, RIEU L.⁶, GIRALDA-CARRERA G.⁷, URRÁ F.⁸, VAN DONINCK K.²,
MICHAUX J.^{1,9}

1 Laboratoire de Génétique des micro-organismes, Université de Liège

2 Unité de Recherche en Biologie Environnementale et Evolutive, Université de Namur

3 Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées

4 Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement

5 Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

6 Parc National des Pyrénées

7 Servicio de Conservación de la Biodiversidad, Gobierno de Navarra

8 Equipo de Biodiversidad, Gestión Ambiental de Navarra

9 Centre de Biologie et de Gestion des Populations, INRA/IRD/CIRAD/SupAgro,

La Loutre d'Europe est en expansion depuis une vingtaine d'années. Toutefois, les zones de présence en Midi-Pyrénées actualisée entre 2011 et 2013 par le CEN et l'ONCFS, laissaient entrevoir des différences en termes de vitesse de colonisation. L'explication de ces différences est d'autant plus importante que l'une des actions du Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe prévoit une action sur l'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique et en mesure de protection subséquente, la mise en place de corridors écologiques.

Nous avons pour cela mené une étude du degré de différenciation et de diversité génétique des populations de loutres du Sud Ouest de la France. 60 échantillons de Loutre ont été collectés provenant des régions Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, mais aussi de populations ibériques strictes (Navarre) et du Limousin pour disposer de plus d'individus du Massif-Central. Cette étude a été développée sur base d'une batterie de 14 marqueurs nucléaires microsatellites hypervariables. Une fois que les typages microsatellites ont été effectués, la matrice de données ainsi obtenue a été analysée selon les dernières approches statistiques développées dans le domaine de la génétique des populations (méthodes bayésiennes de clustering avec les programmes Structure et Geneland). Diverses autres analyses (F-statistiques, isolement par la distance..) ont également été effectuées. Enfin d'autres méthodes basées sur les approches bayésiennes (DIYABC) ont également été développées afin de mieux cerner l'histoire des populations de loutres dans cette région.

Les résultats tendent à montrer que les populations de Loutre de la région étudiée se répartiraient en 3 groupes bien distincts avec notamment une population dite Ibérique, une population atlantique empiétant sur le Massif-central et une dernière population sur l'est du Massif-central. La répartition des individus dans ces groupes homogènes bien marqués produit des résultats contre-intuitifs supposant des voies de colonisation inter-bassins versants, qu'il conviendra de vérifier. La séparation nette de certaines populations et le polymorphisme observé posent la question de la vitesse et de la densité de colonisation supposée plus faible que prévue en déduction simple de l'évolution des inventaires. Tous ces résultats et les hypothèses formulées au regard des dernières de données de répartition et de nos résultats de recherche sont présentés dans cette communication.



Convention de partenariat et cadre de travail entre la SFEPM et les structures relais dans le cadre de l'Opération Havres de Paix pour la Loutre d'Europe

Entre :

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
ayant son siège au Muséum National d'Histoire Naturelle,
57 rue Cuvier, 75231 Paris cedex 05,
Représentée par M. Stéphane Aulagnier, son Président
Désignée ci-après « SFEPM »

Et

.....

.....

.....

Désigné ci-après « structure relais »

Il est préalablement rappelé :

L'opération « Havres de Paix pour la Loutre d'Europe » est portée à l'échelle nationale par la SFEPM. Elle est basée sur un outil élaboré par le Groupe Mammalogique Breton. Il s'agit d'un système de conventionnement qui permet aux propriétaires (privés ou collectivités) désireux de protéger les milieux aquatiques et de favoriser la présence de la Loutre d'Europe de créer chez eux un espace propice à l'espèce et d'afficher leur engagement.

Le fonctionnement général de l'opération a été préalablement défini ainsi :

- Le fonctionnement de l'opération est basé sur une collaboration entre la SFEPM et des structures relais locales.
- Il a été décidé qu'une structure par région, voire par département serait relais de l'opération. Si plusieurs structures souhaitent être relais local d'une même région, le partenariat entre elles devra être clairement défini à leur niveau au préalable, en accord avec la SFEPM. D'autres structures peuvent être associées ponctuellement à la création de certain(s) Havre(s) de Paix, selon les opportunités et les collaborations mises en place.
- La convention avec le propriétaire est signée à minima par la SFEPM. Si un relais local existe, il sera le troisième signataire. D'autres structures associées peuvent être co-signataires.
- Si une région n'a pas de structure relais locale, un propriétaire peut signer la convention uniquement avec la SFEPM.

Considérant que le succès de l'opération repose sur une bonne compréhension du but de cette opération à l'échelle nationale par tous, et sur une bonne organisation entre la SFEPM et les structures relais dans les régions, la SFEPM et la ou les structure(s) relais locale(s) conviennent de ce qui suit :

Article 1 : Affichage, communication et contact

- Sur les outils ou les opérations de communication à l'échelle nationale (plaquette nationale, dossier de presse, site Internet), la SFEPM s'affiche comme coordinatrice de l'opération et affiche ses propres coordonnées pour contact. Elle mentionne la gestion de l'opération dans les régions par des structures relais, en fournissant leurs coordonnées.
- Dans les opérations de communication locales (presse locale, réimpression d'outils de communication pour diffusion régionale), la structure relais peut ne mentionner que ses propres coordonnées comme contact, en faisant part de l'existence de la SFEPM comme structure coordinatrice nationale.

Article 2 : Engagements de la SFEPM

- La SFEPM attribue aux structures relais le rôle d'antennes locales de l'opération « Havres de Paix pour la Loutre d'Europe » et leur offre la possibilité de créer des « Havres de Paix » ainsi labellisés, en lien avec la SFEPM.
- La SFEPM s'engage à fournir la convention à signer par le propriétaire du site et les structures partenaires de l'opération lors de la création d'un Havre de Paix. Le contenu de cette convention peut être modifié en accord avec la SFEPM.
- La SFEPM s'engage à fournir des plaquettes d'information sur l'opération aux structures relais signataires de cette convention dans la mesure des stocks disponibles.
- La SFEPM s'engage à fournir aux propriétaires de Havres de Paix, un autocollant et un guide « Havres de Paix » gratuitement, ainsi qu'un panneau et des autocollants supplémentaires s'ils le souhaitent, moyennant une contribution financière. Si un propriétaire ou une structure partenaire souhaite faire imprimer son propre panneau (panneau plus grand, autre support, ajout de logos), les supports graphiques pourront lui être fournis. La SFEPM transmettra également aux propriétaires des actualités sur l'opération.
- La SFEPM s'engage à informer la structure relais locale de toute prise de contact par un propriétaire désireux de créer un Havre de Paix et à ne pas signer de convention pour la création d'un Havre de Paix sans elle, sauf dans le cas particuliers où la structure relais locale ne souhaiterait pas être co-signataire et donnerait son accord pour que le Havre de Paix soit créé sans sa signature.
- Si une structure relais locale signe la présente convention de partenariat et que des conventions pour la création de Havres de Paix ont déjà été signées entre des propriétaires et la SFEPM, la structure relais nouvellement désignée sera informée par la SFEPM des Havres de Paix déjà existants dans sa région.
- La SFEPM s'engage à respecter strictement la confidentialité des données sur les sites et leurs propriétaires (coordonnées des signataires...), selon les modalités précisées au moment de la signature de la convention pour la création du Havre de Paix. Seuls les noms des communes où sont créés des Havres de Paix seront mentionnés sur le site Internet de la SFEPM. Les noms des propriétaires ne seront donnés qu'avec leur accord.

Article 3 : Engagement de la structure relais

- La structure relais s'engage à diffuser la plaquette d'information sur l'opération.
- La structure relais s'engage à associer la SFEPM à toute création de Havre de Paix et à lui transmettre les informations sur les Havres de Paix créés antérieurement à la signature de la présente convention.
- La structure relais s'engage à ne pas modifier le contenu de la convention pour la création d'un Havre de Paix, sans l'accord de la SFEPM.
- La structure relais s'engage à mentionner la SFEPM et son rôle national dans les actions de communication qu'elle pourrait mener sur l'opération « Havres de Paix ».
- La structure relais s'engage à respecter strictement la confidentialité des données sur les sites et leurs propriétaires (coordonnées des signataires...), selon les modalités précisées au moment de la signature de la convention pour la création du Havre de Paix.

Article 4 : Durée

La présente convention est valable pour un an, à compter de sa date de signature, et sera renouvelée chaque année par tacite reconduction.

Article 5 : Résiliation

En cas de manquement aux engagements de l'une des parties, la partie lésée pourra résilier la présente convention, par simple courrier, à l'adresse de l'autre partie.

Fait en exemplaires à

Le

Le Président de la SFEPM,

Le Secrétaire National du Groupe Loutre de la SFEPM,

La structure relais,

Opération



Créez chez vous un espace accueillant
pour ces mammifères semi-aquatiques



Convention pour l'établissement d'un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe dans une propriété privée, associative ou collective

Convention N° :
(n° département_n° d'ordre pour le département)

Exemplaire N° :

Lieu-dit :

Commune :

Département :

Entre les soussignés :

Les propriétaires :

M/Mme

Adresse postale :

.....

Téléphone :

Email :

Et

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

c/o Muséum d'Histoire Naturelle - Les Rives d'Auron - 18 000 Bourges

Tél : 02 48 70 40 03 - loutre.sfepm@yahoo.fr - www.sfepm.org



Introduction :

La Loutre d'Europe vit dans les milieux aquatiques (cours d'eau, étangs, marais, côtes marines...). Elle a disparu de nombreuses régions de France et est aujourd'hui protégée. Elle est sensible aux modifications et destructions de son habitat (berges des rivières, zones humides, qualité de l'eau...) ainsi qu'au dérangement. Aussi, il est important de lui réserver des lieux de tranquillité où son habitat est préservé.



Objet :

La présente convention a pour objet de créer un Havre de Paix pour la Loutre, sur la propriété de M/Mme.....

Les parcelles concernées sont désignées et décrites en Annexe 1. Le rôle de ce Havre de Paix est d'assurer la tranquillité de la Loutre et la préservation d'un habitat favorable à son maintien. Pour cela, certaines pratiques devront être évitées et diverses actions de gestion pourront être engagées (Annexe 3).



Durée et résiliation :

La présente convention est conclue pour une année et entre en vigueur à la date de signature. Elle sera renouvelée par tacite reconduction, tous les ans et pour un temps indéterminé.

Les parties se réservent le droit de la résilier unilatéralement, par lettre recommandée avec accusé de réception. Le non respect du paragraphe « Actions à exclure » de l'Annexe 3 entraîne la rupture de la convention par la SFEPM ou son représentant local.

En cas de vente, la présente convention prend fin, le propriétaire s'engage à en aviser la SFEPM ou son représentant local. De plus, il s'engage à informer la SFEPM ou son représentant local de tout autre changement éventuel de statut de la propriété.

Fait en exemplaires, le, à

Noms et signatures précédés de la mention « Lu et approuvé »

M & Mme.....

Pour la SFEPM.....

! A renseigner par les propriétaires :

Je souhaite voir apparaître mon nom comme propriétaire d'un Havre de Paix sur la page du site Internet de la SFEPM consacré aux Havres de Paix pour la Loutre : ☐ oui ☐ non

ANNEXE 1

Localisation et description des parcelles concernées



Localisation

Le Havre de Paix est situé sur la commune de

Au lieu dit

Constitué des parcelles n° (cf. plans cadastraux ci-joints)



Caractéristiques du site

Le site est traversé par

affluent de

La ou l'ensemble des parcelles concerné(es) représente une surface deha, pour environkm de berges.

Description du site (occupation du sol, végétation des berges, intérêt pour la Loutre) :

ANNEXE 2

Engagements



La SFEPM et ses représentants locaux s'engagent à :

- Délivrer au signataire le label « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe » et autorise le propriétaire à en faire la publicité.
- Fournir au propriétaire le guide technique de l'opération, ainsi qu'un autocollant « Havre de Paix ». Le propriétaire peut également se procurer un panneau « Havre de Paix » en PVC au format A4, ainsi que des autocollants supplémentaires, moyennant une contribution financière. Si le propriétaire souhaite réaliser lui-même des panneaux plus grands, les supports graphiques peuvent être fournis.
- Conseiller le propriétaire pour améliorer la qualité de son Havre de Paix.
- Transmettre des informations sur la Loutre et sur l'opération Havre de Paix.
- Inviter le propriétaire lorsque des manifestations sur la Loutre sont organisées.



Le propriétaire s'engage à :

- Favoriser la tranquillité et la présence de la Loutre sur sa propriété en s'inspirant des recommandations en Annexe 3.
- Respecter les « actions à exclure » énoncées en Annexe 3, de façon à préserver la capacité d'accueil pour la Loutre sur sa propriété, c'est-à-dire à ne pas détruire les gîtes, la végétation et à ne pas utiliser d'appâts empoisonnés.
- Consulter et demander l'avis de la SFEPM ou de son représentant local avant de mener tous travaux susceptibles de modifier les caractéristiques de l'habitat.
- Assurer une veille écologique des environs, et avertir la SFEPM ou son représentant local en cas de pratiques pouvant avoir des effets néfastes pour la Loutre et ses habitats (pollution de l'eau, incendie sur les rives, curage, nettoyage, remembrement...).
- Permettre l'accès du Havre de Paix à la SFEPM et à ses représentants locaux, ceux-ci étant tenus de prévenir le propriétaire avant toute visite.

ANNEXE 3

Recommandations



Actions conseillées :

- **Maintenir le couvert végétal** : conserver au maximum la végétation présente sur les berges et à leur proximité, ainsi que dans les zones humides. En effet, celle-ci offre aux loutres des possibilités de refuges notamment en cas de dérangements. Aussi, **en cas de débroussaillage ou d'abat-tage**, il est important de conserver certains éléments tels que les arbres creux, les grosses souches, les zones de carex ou de roselières... et de préserver la végétation d'une des deux rives.
- **Conserver les gîtes naturels** : pour son repos ou sa reproduction, la Loutre utilise des gîtes (cavités dans les berges, sous racines des arbres, terriers, interstices dans les rochers...). Aussi il est important de conserver les éléments pouvant lui servir de gîte.
- **Conserver les zones humides (mares, bras mort)** : elles constituent une réserve importante de nourriture pour la Loutre. A la fin de l'hiver, celle-ci vient notamment y manger les batraciens (grenouilles, crapauds...) qui s'y reproduisent.
- **Encourager l'aménagement d'un passage à Loutre** dans le cas de la présence d'une route enjambant le cours d'eau sur le site et présentant un risque de collision routière. Les structures de protection de la nature peuvent apporter leur assistance.
- **Améliorer la qualité du site** : il est possible d'améliorer la capacité d'accueil du site, par exemple par l'augmentation du couvert végétal, la création de mares, l'implantation d'un ou plusieurs gîtes artificiels. Les structures de protection de la nature peuvent apporter leur assistance.
- **Un plan de gestion des parcelles concernées peut être élaboré** conjointement avec les référents.
- **Remplacer les chemins le long de la berge** par des accès ponctuels aux berges.



Activités à encadrer :

- **La fréquentation** : pour limiter le dérangement, il est préférable de limiter le nombre de personnes fréquentant le site.
- **La pêche** : sans être nuisible aux loutres, la pêche peut entraîner des dérangements quand elle devient excessive, ou quand elle nécessite l'établissement de chemins d'accès détruisant la végétation des berges. Il convient donc de veiller à ce qu'elle reste mesurée pour assurer la tranquillité du site. La pêche aux leurres peut avoir un impact sur les carnivores ou les oiseaux pêcheurs, il convient de récupérer tout leurre mis à l'eau et d'éviter la pêche dans les zones encombrées de manière à ne pas risquer d'y perdre un leurre qui pourrait être attractif et blesser une loutre.
- **Le piégeage** : Une loutre peut se faire prendre dans des pièges-cages, notamment celles destinées aux ragondins. Il existe alors un risque de blessure, de traumatisme, de perte importante d'énergie et d'hyperthermie pour l'animal. Aussi, dans le cas d'un piégeage pour lutter contre les ragondins et rats musqués, il est primordial de relever les pièges matin et soir. Pour rappel, l'usage des pièges de catégories 2 et 5 est interdit sur les abords des cours d'eaux et bras morts, marais, canaux, plans d'eaux et étangs, jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive, là où l'espèce est avérée présente.
- **Les engins motorisés** : ceux-ci produisant un fort dérangement, il est important de les limiter à ceux nécessaires au service de sécurité civile, de garderie, d'incendie, ou à usage professionnel (agricole, forestier...) du propriétaire, en raison de leur fort pouvoir de dérangement.
- **La présence de chiens** : les chiens sont capables de détecter la piste ou le refuge des loutres ; ils peuvent entraîner un dérangement très important, voire s'attaquer à une loutre, ce qui peut lui être fatal. Aussi il est souhaitable de restreindre leur présence et limiter leurs déplacements libres.



Activités déconseillées :

- **La pose de grillages ou de grilles** en travers du cours d'eau et sur les berges empêche ou limite le passage des loutres et leur interdit l'accès au reste du cours d'eau. Cependant, si les mailles du grillage sont suffisamment larges pour permettre le passage d'une loutre (plus de 8 cm), un grillage peut aussi limiter le dérangement humain et l'accès par les chiens.
- **Certaines pratiques de pêche – l'utilisation de bosselles et autres nasses** sont fortement déconseillées pour les risques qu'elles comportent pour les loutres qui peuvent essayer d'y pénétrer, rester coincées et mourir noyées. Pour éviter cela, les nasses peuvent aussi être équipées d'un dispositif (grille) empêchant une loutre d'y pénétrer.
- **La chasse** : cette pratique entraîne des nuisances pour la Loutre et ses habitats (dérangements, risques d'accident ou de confusion). La chasse aux chiens courants présente des risques particuliers pour les loutres, ces derniers peuvent dévier de leur piste pour suivre celle d'une loutre. Le déterrage avec des chiens spécialisés est particulièrement néfaste, les loutres pouvant occuper les terriers d'autres espèces (lapin, renard, blaireau...), même loin des berges. Le recours à cette activité ne doit pas intervenir hors du cadre de la lutte contre les espèces invasives et sans un contrôle préalable des terriers par un naturaliste. Compte tenu des inconvénients inhérents au déterrage, il est préférable d'utiliser des techniques moins risquées de lutte contre les espèces invasives.



Activités à exclure :

Certaines actions sont à proscrire car elles aboutissent à la perte des éléments vitaux pour la Loutre sur la propriété. Leur pratique entraîne la rupture de la présente convention. Il s'agit de :

- **La destruction des gîtes fréquentés par la Loutre.**
- **La destruction de la végétation des berges sur l'ensemble ou la majorité de la propriété.**
- **L'utilisation d'appâts empoisonnés** contre les espèces classées nuisibles (Rat surmulot, Rat musqué, Ragondin, corvidés...), excepté sous la contrainte de la loi. En consommant ces espèces, la Loutre peut en effet s'empoisonner à son tour.
- **L'utilisation de pesticides**, particulièrement d'herbicides sur les berges du cours d'eau.

L'opération Havres de Paix pour la Loutre d'Europe a été mise en place dans le cadre du Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe 2010-2015, en se basant sur un outil conçu par le Groupe Mammalogique Breton.

Soutenez la SFEPM et l'opération Havres de Paix

Afin de nous permettre de promouvoir l'opération Havres de Paix pour la Loutre à l'échelle nationale et de soutenir les actions de conservation, d'études et de sensibilisation sur ces mammifères semi-aquatiques et les autres mammifères en France, vous pouvez nous apporter votre soutien financier.

L'opération Havres de Paix



Dans le cadre de l'opération Havres de Paix pour la Loutre, je souhaite acquérir :

..... autocollant(s) supplémentaire(s) au prix unitaire de 1 € = €

..... panneau(x) au prix unitaire de 5 € = €

! En signant un Havre de Paix pour la Loutre, vous avez droit à un autocollant uniquement. Si vous en souhaitez davantage et commander également un ou des panneaux, pensez à l'indiquer ci-dessus.



Je fais un don pour soutenir l'opération Havres de Paix pour la Loutre :

☐ 10 € / ☐ 20 € / ☐ 30 € / ☐ 40 € / ☐ 50 € / ☐ 100 € / autre montant :

Total en € pour l'opération Havres de Paix	
--	--

A payer par chèque séparé adressé à la SFEPM

Adhésion à la SFEPM

J'adhère à la SFEPM et soutiens l'ensemble de ses actions en versant la somme de :

- ☐ 12,50 euros à titre individuel (non salarié)
- ☐ 25 euros à titre individuel (salarié) et collectif (association de 10 membres au plus)
- ☐ 37,50 euros pour un couple, une famille
- ☐ 50 euros à titre collectif (association de 11 à 100 membres)
- ☐ 100 euros à titre collectif (association de plus de 100 membres)
- ☐ 375 euros à titre individuel (membre à vie)

→ L'adhésion comprend le bulletin de liaison *Mammifères Sauvages* (revue semestrielle) et la revue consacrée aux chauves-souris *L'Envol des Chiros* (revue semestrielle).
(Pour les personnes hors France, ajouter 1 € lié aux frais de port)

Je souhaite recevoir les revues de la SFEPM (*Mammifères sauvages* et *L'Envol des Chiros*) en version :

- ☐ papier
- ☐ électronique via ma messagerie

Je souhaite recevoir la lettre d'informations de la SFEPM via mon adresse électronique :

- ☐ oui
- ☐ non

Montant de l'adhésion en €	
----------------------------	--

A payer par chèque **séparé** adressé à la SFEPM

Coordonnées de l'adhérent :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Email :

Tél :

Date :

Signature :

Les chèques sont à envoyer à la SFEPM – c/o Muséum d'Histoire Naturelle – Les Rives d'Auron – 18 000 Bourges - Tél : 02 48 70 40 03 – www.sfepm.org

Email adhésions : sfepm@wanadoo.fr

Email Havre de Paix : loutre.sfepm@yahoo.fr

Découvrez également l'opération Refuges pour les Chauves-Souris www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.htm.

LA CONSERVATION DE LA LOUTRE D'EUROPE EN FRANCE

Ce mammifère aquatique est un symbole fort de la qualité des cours d'eau et témoigne aussi des efforts des milieux associatifs pour leur conservation.

Piégeage et dégradation de son habitat ont valu à la loutre d'Europe de voir ses effectifs inexorablement décliner au cours du 20^{ème} siècle au point que l'espèce, dont l'espérance de vie frôle les 15 ans, avait disparu de nombreux pays d'Europe centrale et de nombreuses régions françaises. La qualité de la fourrure de cette espèce a conduit à sa surexploitation pendant plusieurs décennies. La Bretagne et le Massif Central font actuellement partie des régions dans lesquelles a débuté la recolonisation.

Aujourd'hui, l'espèce fait l'objet d'un plan national d'actions (2010-2015) mis en œuvre par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Il doit permettre de consolider le réseau des acteurs français et le développement des collaborations dans le but d'assurer une meilleure protection de la loutre d'Europe. Océanopolis est membre du réseau français associé à ce plan national, et s'implique particulièrement dans le volet "Éducation et sensibilisation des publics".



En Bretagne, Océanopolis collabore avec le Groupe Mammalogique Breton. Cette association contribue depuis plus de quinze ans à la conservation de la loutre d'Europe dans la région. L'équipe mène des inventaires, fait le suivi des animaux et réalise des études sur des sujets tels que la mortalité routière de l'espèce, réduite grâce à l'installation de "passage à loutre", appelé aussi "loutroduct", ou encore la présence de contaminants liée à la bioaccumulation, la loutre étant située au sommet de la chaîne alimentaire.

DES LOUTRES D'EUROPE EN PROVENANCE D'ALSACE À OCÉANOPOLIS

L'équipement brestois vient d'accueillir un couple de loutres d'Europe. Le mâle s'appelle "Boukan", et la femelle "Vénus". Ils proviennent du centre de réintroduction de cigognes et de loutres, situé à Hunawihr en Alsace.

Ce lieu, créé en 1976, était à l'origine destiné à la sauvegarde de la cigogne blanche en Alsace dont la disparition à l'époque était quasi programmée. Aujourd'hui, le pari est gagné ! Autre défi en 1991 : la reproduction en captivité de la loutre d'Europe, en vue d'une réintroduction dans le milieu naturel. L'équipement d'Hunawihr, alors premier centre de reproduction créé en France, voit les premières naissances en captivité. En 1998, le premier lâcher a lieu avec un couple de loutres équipées d'émetteurs, histoire de les pister pour mieux les connaître et les protéger !

Océanopolis et le centre d'Hunawihr collaborent depuis plusieurs mois pour préparer et organiser l'accueil des loutres d'Europe à Brest. Ces deux équipements partagent un même objectif, celui de transmettre la connaissance et de sensibiliser le public à la biodiversité, de l'espèce à l'habitat.



Océanopolis
Brest

Extrait de l'article sur la Loutre paru dans la revue *Espèces* n°8 (mai 2013)

Loutre et pisciculture

Si beaucoup attendent la loutre avec impatience, son retour inquiète la profession piscicole, un secteur déjà fortement en difficulté. La loutre peut en effet commettre des dégâts dans les exploitations où le poisson est concentré, notamment dans les salmonicultures. Elle est cependant aussi victime de préjugés liés à une mauvaise connaissance de sa biologie, et notamment de son mode de vie solitaire et territorial. Même si l'abondance de la nourriture réduit la concurrence intraspécifique et rend donc les loutres plus partageuses, celles-ci ne se rassemblent jamais en grand nombre. Une exploitation n'est jamais fréquentée par plus de quelques individus, par exemple un mâle plus une ou deux femelles avec leurs petits.

Le plan national d'actions a aussi pour objectif d'améliorer la cohabitation avec l'aquaculture. C'est pourquoi des représentants de la profession ont été associés à la rédaction et à la mise en œuvre du plan, afin d'échanger sur le sujet et de trouver ensemble des solutions. Un important travail de communication sur la problématique est fait auprès de tous les acteurs concernés.

Le PNA souhaite aider les pisciculteurs à protéger leur exploitation de la prédation par la loutre, notamment en leur proposant les conseils techniques d'un animateur "loutre et pisciculture". Pour cette mission, la SFPEM, structure animatrice du plan à l'échelle nationale, a décidé de faire appel à Stéphane Raimond, pisciculteur de métier, ancien propriétaire de la pisciculture du Moulin de Barthou, en Corrèze, première exploitation en France à avoir bénéficié de l'aide de l'État et d'associations de

protection de la nature pour être protégée de la prédation par la loutre. De ses débâtres sont nées une passion et une bonne connaissance de l'espèce, à force de l'observer et d'essayer de contrer son ingéniosité. Stéphane a raconté son histoire dans un livre, *À l'affût des loutres*, puis dans un film, *Le Banquet des loutres*. Cette double compétence fait de Stéphane Raimond un conseiller qualifié sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger une exploitation de la prédation par la loutre et un interlocuteur connaissant les conditions de travail et les difficultés de la profession.



Une loutre peut pénétrer dans un bassin de pisciculture comme ici (cliché S. Raimond).

Extrait de *La Salamandre* n°219 (décembre 2013)

BOSSIER / INTERVIEW

CORRÈZE

5

Des loutres... et du poisson!

Stéphane Raimond au bord de « sa » rivière.

Un bel expert direct des poissons d'élevage sur la rive.

Stéphane Raimond consulte des intervenants en aquaculture.

Restes de proies de la loutre dénichés sous la mousse.

Stéphane Raimond examine une aquaculture.

De sa passion pour la loutre, il a fait un job inédit. Rendez-vous au bord d'une rivière du Massif central, en Corrèze, avec un pisciculteur reconverti.

8°C, début mai, printemps timide. Bienvenue à Bugeat, au cœur du Limousin, pays de la loutre. Au bord de la Vézère en fin de crue, une jolie forêt de pente verdoyante de jeunes frênes aigles. Plus bas, voici un petit affût en bois dans lequel se tient le gardien des lieux, Stéphane Raimond. On dit de cet ancien pisciculteur que c'est le plus fin observateur de la loutre sauvage en France, que sa connaissance intime du poisson lui permet de penser comme elle, d'être un peu loutre lui-même. L'homme aux yeux vifs lève la tête: « Il serait temps que la pluie s'arrête cette année! » Puis, au bout de quelques phrases, la conversation s'oriente tout naturellement vers des histoires aquatiques.

Stéphane, lorsque le film « Le banquet des loutres » est sorti, vous étiez encore pisciculteur?

Oui. Le documentaire de Ronan Fournier-Christol raconte comment, dès mon installation en tant que pisciculteur professionnel, je constate des pertes de poissons pas très normales. Je me rends vite compte que c'est la loutre qui vient se servir chez moi! Alors, je

demande conseil à diverses associations. Après un long cheminement administratif, j'obtiens un financement pour une clôture. Peu à peu, mon exploitation devient le premier site expérimental d'étude de la cohabitation entre loutre et pisciculture.

Cette cohabitation fonctionne?

J'apprends au fil des années à connaître un animal fabuleux et malin. Aujourd'hui, je vibre complètement pour cette petite sirène. La photographie qui me servait simplement au départ à prouver la présence des loutres s'est révélée être une passionnante activité. Bientôt, je construis un affût permanent et je reçois de plus en plus de naturalistes et de photographes qui rêvent d'observer cette espèce mythique.

Et le métier de pisciculteur dans tout ça?

Pour des raisons personnelles, je suis obligé de vendre mon exploitation en 2011. J'adore mon métier, mais la loutre ne sort plus de mon esprit. Je dois coûte que coûte

trouver une activité qui concilie mes deux passions. Entre-temps, le film qui présente ma démarche m'a fait connaître dans le milieu de la protection de la nature. On me propose alors d'être le premier animateur de la cohabitation entre loutre et pisciculture pour le Plan national d'actions sur cette espèce (6. Sal. n°214). Je crée alors mon entreprise Objectif Loutres.

Plus de pisciculture, plus d'observations chez vous?

Bien sûr que si. En parallèle, j'acquiers 4,3 ha qui bordent 500 mètres de la rivière où vivent mes protégées. J'y crée un paradis pour loutres. Et je loue mon nouvel affût aux curieux qui viennent de toute la France observer ou faire des images de loutre sauvage. Cela me permet d'entretenir le site et de compléter mes revenus en vivant de ma passion.

Votre rôle d'« animateur loutre », ça consiste en quoi?

Missionné par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFFPM), j'interviens sur

CARNETS DE STÉPHANE RAIMOND

Blessé, condamné?

En ce jour d'avril, je vais essayer d'entendre si la loutre blessée que j'ai repérée cette nuit. Ou alors je me fais une calèche et je vais ailleurs, ailleurs. Je finis par me demander si c'est le mâle qui l'a fait cette balafre... ou la mère? On dirait qu'elle en a ras le bol et qu'elle ne donne plus volontiers de proies à son petit qui réclame pourtant à côté d'elle. Peut-être sent-elle qu'il est fichu? Pour l'instant en tout cas il rage et court bien. Mais pour combien de temps?

Une semaine plus tard, il n'est plus avec la femelle et n'a pas l'air de vraiment bien pêcher. Sans doute va-t-il peu à peu s'affaiblir, je vais savoir effectivement ce qui va se passer ces prochains jours.

Bonne surprise! Quarante-huit heures sont passées et luter poissons et crabes, il se débrouille comme un champion! Si sa blessure ne s'aggrave pas, il est sauvé. Il est à toutes les heures après le passage du mâle et il a toutes les habitudes de sa mère: il laisse et mange exactement sur le même rocher...

Loutre blessée au flanc.

Extrait de la lettre d'information *Natura 2000 dans le delta du Rhône* n°3, éditée par le PNR de Camargue (juillet 2013)

mation de Camargue et des 3 Marais, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône.

Les MAEt renouvelées cette année concernent essentiellement les mesures liées à la gestion de l'eau dans les rizières (surfaçage des parcelles) mais aussi le pâturage extensif ou très extensif en marais, l'entretien des fossés, ou encore le brûlage dirigé des marais à marisques.

Le retour de la Loutre en Camargue

Cette excellente nouvelle est tombée en décembre dernier. Une épreinte (crotte) de loutre a été retrouvée par un garde de la Réserve naturelle des Marais du Vigueirat (site des Trois Marais). Cette observation nous indique que ce mammifère aquatique emblématique tente de marquer son territoire, et est donc potentiellement en train de s'installer sur le site. La loutre étant considérée comme disparue de Camargue depuis les années 1970, cette découverte a conduit les gestionnaires de milieux naturels de Camargue à se former à la reconnaissance des traces de présence de cette espèce d'intérêt communautaire susceptible de recoloniser l'ensemble des sites NATURA 2000 du delta du Rhône. Cette formation a été dispensée le 27 mars 2013 par la LPO PACA (coordinateur régional du Plan national d'actions en faveur de la Loutre), les Amis des Marais du Vigueirat, la Tour du Valat et le CNRS.

Loutre © Rachel Kuhn/SFEPW/PNA



Extrait de *Echo Ria* n°11, la lettre du bassin versant de la ria d'Etel, éditée par le syndicat mixte de la ria d'Etel (mai 2013)

ATTENTION À LA LOUTRE D'EUROPE

Espèce emblématique et protégée, la Loutre d'Europe peine à recoloniser le bassin versant de la ria d'Etel. Pour l'y aider, les passages écologiques sous les routes nationales vont être améliorés.

La Loutre d'Europe fréquente quelques cours d'eau du nord de la ria d'Etel. Elle recolonise très lentement ses habitats passés. Une étude du Groupe mammologique breton (GMB) réalisée en 2009 sur le site Natura 2000 pointe l'absence de ce mustélide en aval de la ria alors que les conditions à son développement y sont favorables. Une des causes semble mécanique : les infrastructures existantes pour faire passer les cours d'eau sous les ouvrages routiers ne sont pas adaptées au passage de la loutre et pénalisent les échanges de populations. Pis, elles favorisent la surmortalité de l'espèce en poussant les rares spécimens à emprunter le bitume.

Répondant à un programme ministériel baptisé Fibre (Fonds d'investissement pour la biodiversité et la restauration écologique), la Direction interdépartementale des routes Ouest (DirOuest) a engagé une réflexion, bientôt suivie d'actions, sur des aménagements en faveur de la reconquête du bassin versant de la ria d'Etel par la loutre. L'idée : **améliorer**

ou construire des passages spécifiques sous la RN 165 (Nantes-Brest) et la RN 24 (Lorient-Rennes) en installant des banquettes hors d'eau, flottantes ou fixes, **qui permettront le transit des mammifères semi-aquatiques.** Adaptés en premier lieu pour la loutre, ces aménagements serviront également à d'autres animaux tels que les martres, les



© A. Noualhat/SFEPW/PNA Loutre

fouines, les belettes, les hermines, les musaraignes, etc. Et donc, à la protection du milieu aquatique dans son ensemble. Le GMB, en accord avec le syndicat mixte de la ria d'Etel, partenaire de ce projet pour son expertise du milieu, a répertorié huit ouvrages à aménager entre Brec'h et Languidic. Les études hydrologiques et environnementales sont en cours.

Les travaux devraient débuter en

2014. Coût estimé de l'opération : 884 125€TTC. Porteur du projet, la DIROuest assure les 2/3 du financement, la subvention de l'Etat dans le cadre du projet Fibre couvre le reste. A terme, la loutre devrait pouvoir recoloniser le bassin versant de la ria. Un suivi mené par le GMB le déterminera d'ici à cinq ans.



Le retour de la loutre d'Europe

La loutre, un retour progressif vers ses territoires d'antan

Occupant l'ensemble du territoire français par le passé, ce mammifère aquatique voit son aire de répartition restreinte au centre de la France et à la façade atlantique dans les années 80. Mais, au cours des 20 dernières années, sa présence est à nouveau signalée sur des territoires dont elle avait disparu, tel que le Languedoc-Roussillon (affluents cévenols). Si le statut de l'espèce semble moins préoccupant en France (Liste rouge de l'UICN 2009), il le reste particulièrement au niveau européen. Ainsi, la reconquête de ces territoires fait l'objet d'un suivi au niveau national par un réseau de scientifiques, gestionnaires et bénévoles. Dans ce cadre, **la loutre a été observée sur les affluents cévenols du Gardon (notamment Gardon de Saint Jean, Salindrenque, Gardon de Mialet, Gardon d'Anduze, Galeizon et Gardon d'Alès aval) et sur l'amont de la Gardonnenque jusqu'à la confluence avec la Droude**. Sa présence est ensuite plus rare. Elle est qualifiée de « probable » dans le secteur des Gorges du Gardon. La limite de présence se situe aux alentours de Montfrin en aval du bassin versant. Ces observations attestent de l'amélioration de la qualité des rivières du bassin versant des Gardons et de l'efficacité des mesures de protection prises à l'échelon national.

Un Plan National d'Actions 2010-2015 (PNA)

Sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le Plan National d'Actions est coordonné par la DREAL Limousin et piloté par la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM). En Languedoc-Roussillon, l'union Meridionalis supervise le projet, appuyée au niveau départemental par des **opérateurs locaux** (COGARD pour le Gard, ALEPE pour la Lozère). 31 actions d'étude, de protection et de communication vont ainsi être mises en œuvre en 6 ans.



Loutre d'Europe



Elles doivent concourir notamment à améliorer les connaissances sur l'espèce (répartition, comportement, habitat) et à mieux comprendre les enjeux liés à sa présence afin de mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées (cohabitation avec les usages tels que la pisciculture, le tourisme, etc.). Cette connaissance est indispensable pour assurer **une meilleure protection de l'espèce** par le maintien de milieux favorables à son installation et la restauration de milieux aquatiques dégradés.

Des mesures favorables

D'une manière générale, la protection des zones humides (ripisylves, mares, étangs, marais, prairies humides, etc.), le maintien d'un débit minimal dans les cours d'eau, l'amélioration de la qualité des eaux, la présence de corridors écologiques, la divagation naturelle des cours d'eau sont des atouts favorables au maintien et à la reconquête des territoires par cette espèce. Ces mesures lui assurent une ressource alimentaire pérenne et des zones de reproduction et de repos. ■

Pour en savoir plus : http://www.sfepm.org/pdf/LR_2011-2012.pdf



VALORISATION DES SPECIMENS DE LOUTRE DECOUVERTS MORTS DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE 2010-2015

Propositions de recueil d'informations et de prélèvements - août 2013

Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe prévoit la mise en place d'un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes et l'étude des risques sanitaires encourus par l'espèce.

La présente proposition fait suite aux différentes réunions du groupe de travail sur la valorisation des spécimens de Loutre découverts morts, créé dans le cadre du PNA Loutre. L'objectif est de structurer une gestion adaptée des cadavres de Loutre, en évitant des stockages de longue durée des cadavres sans utilisation ultérieure, tout en répondant *a minima* à des objectifs simples de suivi et de conservation de l'espèce, *a minima* pour la durée du plan.

Le groupe s'est accordé sur les principes suivants :

1. Relever un minimum d'informations pour le PNA Loutre (niveau 1 d'investigations = tronc commun minimal de relevé d'informations).
2. Réaliser des niveaux d'investigation supplémentaires (niveaux 2 et 3) en fonction des stratégies régionales, des informations déjà acquises sur l'espèce, de la densité de la population de loutres, de la structuration locale du réseau Loutre, ou de la mise en place d'études plus spécifiques.

NIVEAU 1 = TRONC COMMUN D'INFORMATIONS (= COMMEMORATIFS + BANQUE DE PRELEVEMENTS GENETIQUE)

Objectifs : Constituer une base de données SIG nationale précise des découvertes de cadavres de loutres attestés (notamment pour le recensement des points noirs de collision routière) et une banque de prélèvements génétiques, tout en évitant les doublons. Ce protocole sera à appliquer **sur toutes les loutres trouvées mortes.**

Ce recueil d'information permettra d'identifier et de suivre l'évolution des points noirs de collisions routières (principale cause de mortalité de la Loutre en France), d'adapter les plans de réhabilitation des franchissements à risque pour l'espèce et d'évaluer le niveau de réhabilitation pour chaque département ou région.

La collecte d'un prélèvement génétique est simple à réaliser. Elle permettra de constituer une banque de prélèvements pouvant être mise à disposition de la communauté scientifique pour suivre les échanges populationnels entre régions ou pour contribuer plus largement, à l'échelle européenne, à des travaux sur la phylogéographie de la Loutre.

Ce niveau sera animé par l'opérateur national du PNA Loutre qui gérera la centralisation nationale des données et des prélèvements. Les modalités de centralisation régionale des données et des prélèvements devront être définies en région. Pour l'exploitation des prélèvements, les conditions de mise à disposition, d'exploitation et de valorisation (modalités de signature des articles scientifiques) devront faire l'objet d'un cadrage partagé défini dans le cadre du plan (via la signature de conventions notamment).

Pour chaque région :

- **un centralisateur des informations recueillies devra être désigné.**
- **une liste des lieux de stockage des prélèvements et des membres du réseau de collecte (personnes disposant d'une autorisation de transport, de prélèvement et/ou de stockage réglementaire ; article L411-2 du code de l'environnement) devra être établie et transmise à l'animateur national du PNA.**

Informations à recueillir lors de la découverte du cadavre (*Cf fiche ci-dessous*) :

1. Localisation précise du cadavre (carte IGN ou coordonnées GPS).
2. Photo et si possible sexage.
3. Réalisation d'un prélèvement génétique (= 0,5 cm² d'oreille ou de peau ou 1 cm³ de langue ou de muscle), en double exemplaire, à conserver dans des tubes à prélèvement (cryotubes) de 2 ml dans de l'éthanol à 90° ou 95° (minimum 70°) non dénaturé, à référencer, puis à mettre au réfrigérateur ou au congélateur (pour limiter les risques d'évaporation).
4. Noter toute observation particulière (doigts coupés, cicatrices...).

Le cadavre n'est pas collecté, il est laissé sur place, poussé sur le bas-côté, puis camouflé avec de la végétation.

Toutefois, en cas de suspicion de cause de mortalité autre qu'une collision routière, il est pertinent de collecter le cadavre, et d'appliquer le niveau 2 d'investigations. Ce niveau n'est applicable que si le réseau de collecte, de stockage et d'analyse des spécimens est structuré.

Pour l'ensemble des manipulations de cadavres, il est conseillé de porter des gants. Les sacs ou récipients utilisés pour le transport devront être étanches et solides.

FICHE DE COMMÉMORATIFS – SPECIMENS DE LOUÏRE

N° de l'animal	LLU_AnnéeMoisJour_ Code INSEE commune_N°d'ordre pour le jour
Date de la découverte	
Lieu de la découverte : <i>(Joindre une carte si possible)</i>	Commune : Département : Route et cours d'eau interceptés : Coordonnées GPS en WGS84, sinon préciser le système géodésique : X : Y :
Circonstances de la découverte, localisation du cadavre dans son environnement proche et position du cadavre	
Réalisation de photos (à joindre)	NON ☐ OUI ☐ Nombre :
Sexe de l'animal et critères de détermination	Indéterminé ☐ Mâle-Os pénien ☐ Mâle-Testicules ☐ Femelle-Vulve ☐ Femelle-tétines allaitantes ☐ Autre critère :
Nom et coordonnées du découvreur	Nom : Organisme : Téléphone/Mobile : Courriel :
Nom et coordonnées de la personne ayant fait le prélèvement et les photos, si différente du découvreur	Nom : Organisme : Téléphone/Mobile : Courriel :
Nom et coordonnées de la personne transmettant l'information, si différente du découvreur.	Nom : Organisme : Téléphone/Mobile : Courriel :
<u>PRELEVEMENT</u> <u>GENETIQUE</u> <u>($\cong 0,5 \text{ cm}^2$ ou 1 cm^3)</u> <i>Conservation dans l'éthanol non dénaturé à minimum 70° puis réfrigérateur ou congélateur</i>	Morceau d'oreille $\cong 0,5 \times 0,5 \text{ cm}$ ☐ <u>OU</u> Lambeau de peau $\cong 0,5 \times 0,5 \text{ cm}$ ☐ <u>OU</u> Morceau de muscle $\cong 1 \text{ cm}^3$ ☐ <u>OU</u> Morceau de langue $\cong 1 \text{ cm}^3$ ☐ Autre : NON ☐ Expliquer pourquoi :.....

Cause de mortalité suspectée	Collision routière ☐ Autre : Si suspicion d'une cause de mortalité autre qu'une collision routière, collecter le cadavre et appliquer si possible le niveau 2 d'investigations
Cadavre collecté	NON ☐ OUI ☐ Transporté par : _____ Organisme : _____
Lieu de stockage du cadavre	Organisme : _____ Personne référente : _____ Téléphone/Mobile : _____ Courriel : _____ Date de dépôt du cadavre : _____

En cas de collecte du spécimen, faire une copie de la fiche de commémoratifs, la disposer dans une pochette plastique et étanche à l'intérieur du sac contenant le spécimen

NIVEAU 2 = AUTOPSIE DETERMINANT LA CAUSE DE MORTALITE + PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES ET SANITAIRES

Objectifs : Confirmer ou déterminer la cause de mortalité, réaliser des prélèvements sanitaires et conservatoires en vue d'études ultérieures permettant le suivi des risques aigus pour les populations et suivre le statut reproducteur des femelles à ce jour totalement méconnu en France (taille et nombre de portées, âge moyen des femelles reproductrices...).

Ce niveau 2 vise à :

1. Réaliser un suivi local plus fin des causes de mortalité et de leur fréquence respective, pour proposer des mesures visant à les réduire ou les supprimer.
2. Constituer une banque de prélèvements pour la surveillance de facteurs sanitaires à impact potentiellement aigu pour l'espèce. Ceci permettra de mener d'éventuelles études rétrospectives (permet d'avoir un état « zéro » antérieur si apparition d'un problème sanitaire). Il s'agit du suivi de :
 - a) la Maladie de Carré : cette pathologie virale majeure est actuellement considérée comme ré-émergente chez de nombreux carnivores sauvages sur l'ensemble des continents, et est susceptible de provoquer d'importantes mortalités chez les carnivores sauvages et domestiques (chiens) en cas d'épizootie. Les mustélidés sont connus pour être particulièrement sensibles à cette pathologie, qui est fortement suspectée d'être une cause majeure de régression d'une importante population de Vison d'Europe en Navarre. Or à l'heure actuelle un suivi de cette pathologie chez la Loutre n'a encore jamais été réalisé et l'augmentation des densités de Loutre l'expose fortement à l'apparition d'une éventuelle épizootie sur le territoire.

- b) l'exposition aux anticoagulants (Bromadiolone + 8 autres molécules). Très peu de données existent actuellement sur l'exposition des loutres aux anticoagulants utilisés pour la lutte contre les rongeurs. Ce suivi permettrait une étude comparative entre les régions et les pratiques.
3. Relever des paramètres de dynamique des populations par analyse des tractus génitaux (recherche d'ampoules foétales ou de cicatrices placentaires), et détermination de l'âge à partir des dents (coupes dentaires). Il s'agit davantage d'une étude fondamentale qui permettrait à terme de comparer certains paramètres de dynamique des populations entre régions présentant des statuts différents (Loutre abondante/Loutre en phase de colonisation).

Pour ce niveau 2, un plan d'échantillonnage des prélèvements est proposé pour la durée du plan (5 années) : **10 mâles et 20 femelles par département.**

Une fois l'échantillonnage atteint, ou en cas de moyens insuffisants pour poursuivre le niveau 2, repasser au niveau 1.

Informations à recueillir (Cf fiche ci-dessous) et récapitulatifs des prélèvements :

- Mâchoire inférieure,
- Tractus génital femelle complet,
- Rate,
- Foie,
- Rein,
- Poumon,
- Encéphale.

Les autopsies seront succinctes pour tous les cadavres collectés en bordure de route. Il s'agira de confirmer la cause traumatique routière et de réaliser les prélèvements en ciblant pour les organes vitaux prélevés, les animaux les plus frais si le nombre de cadavres collectés est suffisant.

Pour tous ceux découverts dans le milieu naturel (hors routes), l'autopsie devra être minutieuse pour permettre de diagnostiquer les causes de la mort.

Une fois les autopsies réalisées, les cadavres seront éliminés par l'équarrissage.

Pour ce niveau, la structuration des réseaux concernés devra prévoir :

- la centralisation des spécimens et des données,
- la réalisation régulière des autopsies par des personnes compétentes (tous les 5 à 10 cadavres par exemple),
- la conservation des prélèvements,

- et l'élimination des cadavres autopsiés (équarrissage).

En fonction des possibilités de mise en place dans chaque région, il semble opportun d'envisager une session de formation de l'ensemble des intervenants amenés à réaliser les autopsies pour cadrer les modalités de réalisation, de recueil des informations et les différentes conduites à tenir. Les modalités d'organisation de ces formations devront être validées dans le cadre du PNA.

Les analyses (Maladie de Carré et anticoagulants) devraient être centralisées au niveau national pour permettre leur uniformisation et éviter les disparités liées aux techniques des laboratoires.

Une programmation financière est à envisager pour la constitution et la structuration du réseau régional et national d'autopsie et d'analyses des cadavres de loutres.

VALORISATION DES CADAVRES DE LOUTRES – NIVEAU 2	
FICHE COMPLEMENTAIRE DE LA FICHE NIVEAU 1 - SPECIMENS DE LOUTRE	
N° de l'animal	LLU_AnnéeMoisJour_ Code INSEE commune_N°d'ordre pour le jour
Rappel : SEXAGE ET PRELEVEMENT GENETIQUE REALISES LORS DU NIVEAU 1	
DONNEES BIOMETRIQUES ET STATUT REPRODUCTEUR	
Poids (g)	
Longueur du corps (cm) <i>(animal sur le dos, museau à l'anus avec une règle rigide)</i>	
Longueur de la queue (cm) <i>(animal sur le dos, anus à la dernière vertèbre caudale avec une règle rigide)</i>	
Longueur totale (cm) <i>(animal sur le dos, museau à la dernière vertèbre caudale avec une règle rigide)</i>	
Longueur du pied G (mm) <i>(en extension du talon au bout des phalanges avec un pied à coulisse)</i>	
Longueur de la tête (en mm) <i>(Occiput- museau avec un pied à coulisse)</i>	
Examen des mamelles	Lactation : OUI ☐ NON ☐ Tétines tirées : OUI ☐ NON ☐
Examen de la vulve	
Examen du pénis et des testicules	Testicules apparents : OUI ☐ NON ☐ PARTIELS ☐

ELEMENTS DIAGNOSTIQUES SUR LA CAUSE DE MORTALITE

Lésions des téguments et phanères	
Lésions sous-cutanées	
Lésions squelettiques	
Lésions abdominales	
Lésions thoraciques	
Lésions de la tête et du cou	
Autre	
Cause(s) de mortalité suspectée(s)	

REALISATION DE PRELEVEMENTS SANITAIRES ET EN VUE D'UNE UTILISATION ULTERIEURE

AGE : Mâchoire inférieure (Canines) Congélation dans aluminium	OUI ☐ NON ☐
Maladie de Carré (Si possible, prélever tous les organes cités ci-contre et les pooler – Prélèvements de 2cm x 2cm ≅) Congélation dans petit sachet plastique	Poumon : OUI ☐ NON ☐ Foie : OUI ☐ NON ☐ Rein : OUI ☐ NON ☐ Encéphale : OUI ☐ NON ☐
Analyses AVK anticoagulants Congélation dans petit sachet plastique	Foie (2cm x 2cm ≅) : OUI ☐ NON ☐
Tractus génital (vagin + utérus + ovaires) Congélation dans flacon de prélèvement rempli d'eau du robinet	OUI ☐ NON ☐

Prélèvements à conserver Etudes sanitaires rétrospectives si besoin. <i>(Si possible, prélever tous les organes cités ci-contre et les pooler – Prélèvements de 2cm x 2cm ≅)</i> Congélation dans petit sachet plastique	Poumon : OUI ☐ NON ☐ Rate : OUI ☐ NON ☐ Foie : OUI ☐ NON ☐ Rein : OUI ☐ NON ☐
--	--

NIVEAU 3 = AUTOPSIE COMPLETE ET DETAILLEE AVEC PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES

Objectifs : Ce niveau consiste à réaliser une autopsie complète et détaillée de l'animal et à effectuer des prélèvements complémentaires qui seront valorisés dans le cadre d'études spécifiques ou qui seront stockés et mis à disposition de la communauté scientifique pour d'éventuelles études futures.

Compte tenu des connaissances actuelles sur l'espèce, ce niveau n'est pas envisagé dans le cadre du PNA Loutre. Seuls quelques cas à l'échelle nationale présentant des lésions particulières pourraient faire l'objet de prélèvements complémentaires.

En revanche, si une structure est en capacité de mobiliser des moyens techniques ou financiers n'entrant pas en concurrence avec ceux du plan, ces investigations fines peuvent être menées dès lors que les prélèvements requis par le plan sont assurés (niveau 2).

Quelque soit le type d'étude, une information et une centralisation des données auprès du PNA Loutre devront être réalisées.

*Ci-dessous, pour information, une liste **NON exhaustive susceptible d'être complétée** de prélèvements possibles ainsi que leurs modes de conditionnement.*

VALORISATION DES CADAVRES DE LOUTRES – NIVEAU 3 PRELEVEMENTS ET CONDITIONNEMENT DES PRELEVEMENTS SELON LES OBJECTIFS	
Etudes anatomopathologiques : recherche de lésions microscopiques ou annexes à la cause directe de mortalité Placer les fragments d'organes dans du Formol tamponné ou du fixateur type « Excell Plus »	Rate Foie Pancréas Reins Surrénales Muqueuse urinaire Ganglions mésentériques Muqueuses intestinale et stomacale Poumons Cœur Muscles Encéphale

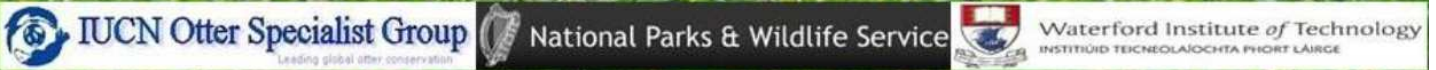
Parasitologie <i>Placer les organes complets (si possible) dans un papier aluminium et les regrouper dans un sachet – Congélation.</i> <i>(Ou dans flacons avec alcool à 70°)</i>	Tube digestif complet Foie Rein Vessie Poumons Trachée Cœur Boite crânienne
Prévalence des calculs rénaux Congélation	Reins. Prélever les deux reins pour analyses ultérieures. OU réaliser 4 à 5 coupes longitudinales afin d'observer chaque lobe et prélever les éventuels calculs rénaux observés. Faire en parallèle un prélèvement anatomo-pathologique.
Analyses écotoxicologiques Congélation dans sachet plastique (éviter le papier aluminium)	Foie Rein Graisse
Suivi sanitaire de la Leptospirose Congélation	Urine (dans un flacon) Rein

Contacts :

Rachel Kuhn
Animatrice du PNA Loutre
SFEPM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18 000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr

Véronique Barthélemy
Chargée de mission PNA
Service Valorisation, Evaluation des Ressources et du Patrimoine Naturel
DREAL Limousin
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 LIMOGES CEDEX 1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

Document rédigé par Pascal FOURNIER (GREGE), vétérinaire et biologiste, membre du groupe de travail sur la collecte et la valorisation des cadavres de loutres et amendé suite aux remarques du groupe de travail, du comité de pilotage du PNA Loutre et du Groupe Loutre de la SFEPM.

A banner for the European Otter Workshop 2013 (EOW2013). The text is in a white, serif font with a drop shadow, set against a background of green grass and a small brown object, possibly an otter's head, at the bottom center.

Coexistence of otters and fish-farming in France

Rachel Kuhn and H  l  ne Jacques

SFEPm (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères), France

Email: loutre.sfepm@yahoo.fr

In France, the Eurasian otter used to be distributed over the whole country (except Corsica). The population declined sharply during the 20th century because of intensive trapping and destruction of the habitat. Protected since 1972, the otter is now recovering. At the end of the nineties, a young fish-farmer bought a trout-farm in the region of Limousin. He very soon realised that his fishes mysteriously disappeared and after a while, find out who the culprits were: otters. In order to find a peaceful solution, he asked the authorities and nature conservation organisations for help. His facility then turned into an experimental farm where systems to prevent access by otters could be tested. This pilot project highlighted the otter and fish-farming problem in France. How to reconcile otter and fish-farming is now one of the main issues of the French National Otter Action Plan, which was compiled in 2009 and which is implemented from 2010 until 2015. The plan recommends compiling knowledge on the subject, studying the impact of otter predation, testing systems to protect fish-farms, educating fish-farmers and offering them technical and financial help to protect their facilities from otter predation. Ongoing and planned projects will be presented.

ACTUALITÉS • L'INTERVIEW | par Jean-Philippe Piel

Le retour d'une ombre

On a voulu lui faire la peau au XX^e siècle. Aujourd'hui, la loutre d'Europe refait surface. Un plan national a été mis en place en France dès 2010. A mi-parcours, mise au point avec l'animatrice de ce projet collectif.



La loutre d'Europe pointe de nouveau sa jolie frimousse dans des contrées qu'elle avait désertées. Franchira-t-elle les Alpes?



Rachel Kuhn

Animatrice du Plan national d'actions en faveur de la loutre d'Europe. Elle travaille à la Société française pour l'étude et la protection des mammifères, à Bourges, dans le Cher (18).

Rachel Kuhn, pourquoi un tel plan de protection de la loutre ? Ces actions sont vitales car cet animal se reproduit lentement et demeure vulnérable. Elle renaît d'une période sombre et bien qu'on ne la chasse plus pour la détruire ni pour sa fourrure, des dangers contemporains sont apparus.

En termes d'effectifs, combien en reste-t-il en France ? On l'ignore. On évalue les populations sur de petites zones, notamment grâce aux analyses génétiques de ses croûtes appelées épreintes. Il est toutefois impossible d'extrapoler ces résultats à l'échelle d'un vaste pays comme la France. On

peut dire qu'au moins dix mille animaux adultes vivent encore entre les régions côtières atlantiques, les Pyrénées et le Massif central.

Ce plan national d'actions, kitzako ? Il s'agit d'une politique quinquennale du Ministère français en charge de l'Ecologie qui définit la meilleure façon de conserver cette espèce et les actions concrètes à mettre en œuvre ou à poursuivre localement. Il se terminera en 2015.

Votre rôle dans cette mission ? Pilotage et valorisation en quelque sorte. Je m'occupe de la coordination nationale du projet et des personnes qui œuvrent pour sa réussite.

ON S'ENGAGE | par la rédaction

FRANCE

Parrainage d'envergure

Les Grands Causses ont vu la réapparition incroyable des vautours fauve et moine. Favoriser aujourd'hui le retour du plus grand charognard d'Europe dans ces paysages fabuleux en parrainant les deux gypaètes barbus Basalte et Cardabelle

<http://espaces.bas.broyette-durbo>

DECHETS

contre nature

L'association Green à Zen Bubbles, dans les Alpes-de-Haute-Provence, recherche des bénévoles pour ses opérations de nettoyage des déchets dans la nature. Elle propose aussi une exposition itinérante et pédagogique sur le sujet et serait ravie de la faire voyager au-delà de la région PACA. Avis aux amateurs !

<http://greenandzen.blogspot.fr>
Tél. +33 (0) 625 68 64 39

SUISSE

Nettoyages de printemps aux Granges

En 2011, 180 tonnes de déchets plastique et de bois mort avaient été récoltés sur deux jours par 280 bénévoles lors du traditionnel nettoyage des roselières de la réserve naturelle du bout du Léman. Cette année, l'opération est fixée au samedi 2 mars (9 mars en cas de très mauvais temps). Un engagement ponctuel dans une ambiance conviviale. Biongois, nains et râles d'eau vous en seront reconnaissants

<http://pois.dl.ethz.ch>

Créer et gérer des milieux naturels

Créer une mare temporaire au profit des crapauds calamites et de la végétation pionnière ? Faire prospérer une prairie fleuve en pleine ville ? Le Canton de Genève publie une série de fiches explicatives qui décrivent des mesures simples et efficaces permettant de favoriser la nature. Accessibles et détaillées, ces outils pratiques à l'usage des professionnels comme des amateurs sont à télécharger.

gis.ch/nature/actions

La recherche de financements fait aussi partie de mon mandat.

Quelles sont les priorités pour ce mammifère semi-aquatique ? Réduire la mortalité routière par exemple. Des dizaines de loutres se font écraser chaque année et il faut aménager ou conserver des corridors biologiques. La protection des milieux aquatiques reste également un enjeu majeur pour cet animal comme pour l'ensemble de la biodiversité qu'ils abritent.

A mi-parcours, comment analysez-vous le chemin parcouru ? Tout cela est long à initier et peu de résultats sont encore visibles. La plupart des actions sont bien lancées et les organisations locales se révèlent dynamiques en dépit des moyens limités. Le plan a déjà permis de réunir toutes les énergies disponibles pour avancer. C'est un des grands enjeux.

On a envie d'être optimiste ! La loutre est en pleine reconquête mais les régions qu'elle avait abandonnées sont toujours soumises à de fortes pressions humaines : agriculture intensive, villes, réseau routier important, pollution de l'eau. L'application de la loi sur l'eau et la construction de passages à loutres sous les routes sont des mesures qui profitent au mustélidé. Suffiront-elles pour que l'espèce conserve son élan ? En tous les cas, il lui faut des espaces naturels pour l'accueillir durablement.

Ce carnivore mange du poisson. Cela ne doit pas plaire à tout le monde... La coexistence est plutôt pacifique avec le monde de la pêche de loisir. Par contre, les pisciculteurs sont inquiets de la voir repagner du terrain, d'autant plus qu'ils subissent déjà la présence du grand corromeur. Informez-les.

mer et écouter cette profession est une priorité du projet. Les loutres ne se réunissent pas « par dizaines pour vider des étangs », comme certains le scandent. Néanmoins, il est vrai qu'elles peuvent poser problème là où le poisson est concentré. La salmoniculture est particulièrement exposée. Nous souhaitons apporter aide et conseils techniques à cette profession pour trouver les moyens de la cohabitation.

La loutre semble progresser vers la vallée du Rhône, les Alpes, le Jura... Elle est en bonne santé dans le Massif central et des subadultes pionniers partent à la conquête de nouveaux territoires. Ils peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres ! Les loutres actuellement un peu isolées dans le nord des Alpes françaises suscitent des interrogations. Sont-elles revenues récemment ou n'avaient-elles jamais totalement disparu ? Une étude génétique est menée actuellement par l'Université de Fribourg en collaboration avec la LPO Rhône-Alpes pour éclaircir le mystère.

Son retour naturel en Suisse paraît-il impossible il y a quelques années. Qu'en est-il aujourd'hui ? C'est désormais tout à fait envisageable, sans néanmoins pouvoir dire combien de temps cela prendra. La loutre est aujourd'hui présente dans les Alpes françaises et autrichiennes avec des populations claires. La Suisse reste au cœur de la zone abandonnée par l'espèce au siècle dernier. Elle représente en ce sens un enjeu fort de reconnexion entre les populations de l'ouest et celles de l'est de l'Europe.

La Salamandre vous propose un dossier complet sur cet animal attachant dans son n° 219 de décembre 2013.

✚ D'INFOS

- Le Plan national d'actions Loutre, pnam.org/planloutre.htm
- La Loutre d'Europe dans l'encyclopédie des carnivores de France, R. Kuhn et H. Jacques
- La loutre, R. Roux et M. de Bellefroid, ed. Arctis, 63 p., 9,50 €/15 CHF

2

La Salamandre n° 214 - février 2013

3

Ecologie Dossier • Diversité des mammifères • Ecologie Ichthyologie Zoologie Paléontologie

12



Dossier Diversité des mammifères



Cliché S. Raimond

Écologie Microbiologie Exobiologie Ophiologie • La loutre d'Europe • Systématique Océanologie

13

La loutre d'Europe : un retour à encourager

ON LA PARFOIS SURNOMMÉE "ONDINE" EN RÉFÉRENCE AUX BELLES NAIADÉES QUI HANTAIENT LES RIVIÈRES DANS LA MYTHOLOGIE GERMANIQUE. LA LOUTRE A POURTANT PLUS SOUVENT SOUFFERT DE L'INTÉRÊT DES ÉLÉGANTES POUR SON EXTRAORDINAIRE FOURRIURE QU'DE LA COLÈRE DE CEUX AUXQUELS ELLE DISPUTAIT LE POISSON. HIÉR EN GRAND DANGER, LA LOUTRE REVIENT PEU À PEU ANIMER LES BERGES DE NOS RIVIÈRES, MAIS SON AVENIR EST ENCORE LOIN D'ÊTRE ASSURÉ.

La loutre d'Europe, que l'on rencontrait autrefois dans presque toutes les rivières de France, a vu son aire de répartition se réduire comme peau de chagrin ; une fourrure précieuse, une viande que l'on pouvait consommer pendant le carême et une impopularité de carnivore lui ont valu d'être intensément piégée et chassée. Se sont ajoutées à cela de sévères atteintes à son habitat. Grâce aux mesures de conservation, la loutre revient peu à peu, mais le chemin est long et semé d'embûches : les routes peuvent être très meurtrières et les milieux n'offrent pas toujours suffisamment de nourriture et d'abris. De plus, les poissons d'élevage, faciles à attraper lorsqu'ils sont concentrés sur de petites surfaces, sont bien tentants, ce qui perturbe la paix retrouvée entre l'homme et le mustélidé.

Portrait

La loutre d'Europe, *Lutra lutra*, est un carnivore de taille moyenne, court sur pattes et très allongé, comme la plupart

des membres de sa famille, les Mustélidés. Elle mesure de 1 m à 1,30 m environ (dont un tiers pour la queue), pour un poids allant généralement de 6 à 12 kg. Les mâles tendent à être plus grands que les femelles et quelques caractéristiques morphologiques de la tête, principalement un crâne plus bombé, les distinguent, mais le dimorphisme est peu marqué et la détermination du sexe des individus requiert un œil aguerri. La morphologie du crâne évolue jusqu'à l'âge de trois ans.

Un corps longiligne parfaitement hydrodynamique, une musculature puissante et une palmure entre les doigts de chaque patte font de la loutre d'Europe l'un des mammifères semi-aquatiques les mieux adaptés au déplacement dans

Par Rachel Kuhn, chargée de mission à la SEPM, animatrice du plan national d'actions en faveur de la loutre d'Europe.

ESPECES n°8 - Juin 2013

Un jour de confiance

Plus loin dans les terres, une retenue transforme le cours d'eau en un étang cerné de végétation. Une nuit sans lune, j'entends la loutre. Puis j'aperçois dans le faisceau de ma lampe la brillance de ses yeux qui file au ras de l'eau, beaucoup plus rapide que celle d'un ragondin. Mais hélas, à l'aube je ne vois rien. A 10h du matin, des rides trahissent un animal à une centaine de mètres; trois loutres! Elles plongent sans cesse, ressortent la tête et mangent et recommencent. Elles pêchent sans doute des écrevisses. Ou comment, quand ils ne sont pas dérangés, les animaux retrouvent leurs mœurs normales, diurnes autant que nocturnes.



Olympique!

Un petit mammifère? Pas vraiment! La loutre est longue comme deux fouines et pèse l'équivalent de trente hermines, soit 100 à 120 cm, dont un tiers pour la queue, pour 6 à 9 kg. En général, la femelle est plus petite que le mâle.

Les yeux, les oreilles et les narines sont alignés au sommet du crâne pour lui permettre de respirer et de surveiller sans trop sortir de l'eau. Son angle de vision est orienté vers le haut, histoire de repérer ses proies par-dessous pendant ses plongées mais aussi pour bien surveiller les rives. Sous l'eau, la courbure de son cristallin s'adapte à la réfraction aquatique et ses oreilles et ses narines se ferment.

Ce mustélidé nage sous l'eau par impulsion de l'arrière de son corps fuselé. Plaquées contre le thorax, ses pattes avant lui donnent une silhouette typique de mammifère aquatique. Quant à ses membres postérieurs, ils prolongent à l'arrière son corps, une adaptation poussée à l'extrême chez les otaries et les phoques. Enfin, ses mains rigides pourvues de longs doigts palmés agissent comme des nageoires.

On a mesuré la nageuse à des vitesses de 6 km/h, soit à peine moins qu'un champion olympique. Sur terre, elle n'en est pas maladroite pour autant. On lui connaît des sauts en longueur de 1,60 m et des sprints de près de 40 km/h.



Alors, sauvée?

Discrètement, la loutre revient. Pour Rachel Kuhn, animatrice du Plan national d'actions en faveur de ce mammifère en France, ce retour heureux s'explique par l'arrêt de sa chasse puis par sa protection légale en 1981. La loutre a également profité de l'amélioration de la qualité de certains cours d'eau, de l'interdiction de polluants et des progrès en matière d'assainissement. Résultat, la fée de l'onde n'est plus aujourd'hui menacée de disparition. Mais elle est encore loin d'avoir retrouvé sa répartition d'origine.

Cela prendra encore du temps. Beaucoup de rivages l'attendent par monts et par vaux, rivières et chenaux. En Suisse, passé le choc de son extinction, il a souvent été question de réintroduire la loutre. Finalement, il semblerait qu'elle s'apprête à revenir d'elle-même. Espérons-le. Ce serait tellement plus classe!

J.-P. R.

+ D'INFOS

A lire

- **La Loutre d'Europe**, R. Kuhn et H. Jacques (2011). Encyclopédie des carnivores de France. SFEPM. Une monographie incontournable et récente.
- **La loutre**, P. Esienne (2003), éd. Delachaux et Niestlé. Un regard complet sur cet animal.
- **La loutre**, R. Rissoux et J. Green (2004), éd. Belin Éveil Nature. Une synthèse riche et accessible sur le mustélidé.
- **À l'affût des loutres**, S. Raimond (2009), éd. Mines de rien. Quand un pisciculteur devient photographe de loutres.
- **Mammifères sauvages d'Europe**, R. Harard (1997), éd. Delachaux et Niestlé. Une référence incontournable pour revivre la rencontre du grand arctique et du carnivore amphibie.
- **Pisser les carnivores**, Miniguide n° 56 de la Salamandre. Une référence de terrain destinée par Jean Chevallier pour reconnaître crocots, empanchons et autres indices de la loutre et de ses cousins. carnivores.salamandre.net

Sur le net

- ifreem.org/doc/loutre.htm (Info actualisée sur la loutre en France).
- prolatura.ch, tout sur la loutre en Suisse.
- objectifloutres.la2e.com le site de Stéphanie Raimond.

Le film

Le banquet des loutres. Un documentaire de Roman Fournier-Christol sur l'aventure d'un pisciculteur corézien, Stéphane Raimond. songesdelamont.com

Et pour les 6-10 ans

La Petite Salamandre n°91 emmène les explorateurs en herbe sur la piste d'un mammifère fascinant. Avec BD, croquis, activités nature et poésie géométrique. petitesalamandre.net



Loutre d'Europe



Loutron
© S. Raimond - Objectif Loutres

Nouvelles du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

Le comité de pilotage national du PNA Loutre s'est à nouveau réuni en janvier. Le compte-rendu de cette réunion ainsi que le deuxième bilan du plan et le numéro 4 de l'Echo du PNA Loutre sont désormais disponibles sur notre site.

Les efforts se poursuivent, tant à l'échelle nationale que locale, pour atteindre les objectifs du plan. En particulier le suivi de la répartition avance à grands pas, grâce notamment aux différents atlas régionaux. Les nombreuses formations à la recherche d'indices de présence qui sont organisées permettent d' étoffer continuellement le réseau d'observateurs. L'intérêt pour les études génétiques est grandissant, bien que cette action soit optionnelle ; les régions Rhône-Alpes, Limousin et Midi-Pyrénées mènent actuellement ce type de travaux. Le Groupe Loutre de la SFEPM s'est à nouveau réuni le temps d'un week-end à Bourges, contribuant à développer les échanges entre les régions. L'investissement des acteurs locaux pour la réduction de la mortalité routière se poursuit et s'intensifie.

Un important travail de communication a été fait sur la thématique de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture avec des interventions lors de différents colloques et lors des 20 ans du BTS aquaculture du lycée d'Ahun (23). La SFEPM a aussi décidé de faire appel à Stéphane Raimond pour être animateur Loutre et pisciculture. Beaucoup d'entre vous connaissent déjà Stéphane, il est l'ancien propriétaire de la pisciculture de Bugeat en Corrèze, première pisciculture expérimentale en matière de système de pré-

vention contre la prédation par la Loutre, devenue par la suite le pisciculteur ami des loutres, en raison de son engagement pour la conciliation de son activité avec la conservation de l'espèce. Sa mission, en tant qu'animateur, sera de conseiller ses collègues sur les moyens à mettre en œuvre pour empêcher les loutres de commettre des dégâts dans leur exploitation. Il possède les compétences techniques nécessaires pour cela, par son métier de pisciculteur et sa bonne connaissance de l'espèce. De plus, les pisciculteurs trouveront en lui un interlocuteur qui connaît les conditions de travail et les difficultés de la profession. Il interviendra également pour des missions de sensibilisation lors de colloques et de réunions. Stéphane a déjà participé à plusieurs conférences et a apporté son expertise dans deux exploitations, en Gironde et en Ardèche, grâce à un soutien de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Nous espérons trouver bientôt d'autres financements pour poursuivre ces missions.

Signalons également que la revue naturaliste *La Salamandre* parle du plan dans son numéro de février et consacrera d'ailleurs tout un dossier à la Loutre dans son numéro de fin d'année.

Pour en savoir plus et télécharger les différents documents, rendez-vous sur www.sfepm.org/planloutre. Vous pouvez vous abonner gratuitement à l'Echo du PNA et recevoir chaque numéro, dès sa sortie, sur votre boîte courriel. Pour cela, il vous suffit d'envoyer un courriel à infoloutre-subscribe@sfepm.org.

Nous vous invitons également à rejoindre notre groupe de discussions en envoyant un courriel à discussionloutre-subscribe@sfepm.org. Pour tout problème pour vous inscrire, et bien sûr pour toute autre question, contactez-moi sur loutre.sfepm@yahoo.fr (ou par téléphone au local à Bourges).

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre



Balade sur la glace...
© S. Raimond - Objectif Loutres

Loutre d'Europe



Loutre - R. Kuhn

La Loutre et la pisciculture au colloque Prédation

Plus de 650 personnes se réunirent à Lyon les 22 et 23 mars 2013 pour assister au colloque "La prédation - connaître pour vivre ensemble", organisé par la FRAPNA. La relation entre la prédation et la pisciculture faisait partie des nombreuses thématiques abordées. Après une communication par Loïc Marion sur l'impact du Héron cendré et du Grand cormoran, la session se poursuivait avec un problème encore peu abordé, la prédation par la Loutre d'Europe. Le sujet est certes beaucoup moins sensible que le précédent mais la profession, déjà affectée par les prédateurs que nous venons de citer et d'autres difficultés, ne voit pas d'un bon œil l'expansion d'un prédateur piscivore supplémentaire. Rachel Kuhn et Stéphane Raimond, respectivement animatrice du Plan National d'Actions Loutre et animateur Loutre et pisciculture du plan, exposèrent la thématique et les solutions pour concilier la conservation de la Loutre avec la protection des piscicultures. Signalons également l'intervention de Marc Artois, coordinateur pour la SFEPM de l'Encyclopédie des Carnivores de France. Il fit le point sur l'édition de cette collection débutée dans les années 80 et terminée en 2011 par la sortie du fascicule sur la Loutre d'Europe, et sur son rôle dans la diffusion des connaissances sur les Carnivores, avant de passer la parole à sa fille Marie-Charlotte (nommée ainsi en l'honneur de Marie-Charlotte Saint Girons, grande mammalogiste française et l'une des pionnières de la SFEPM) qui parla de la perception des Carnivores par les enfants. Pour en savoir plus sur le colloque et consulter le programme, rendez-vous sur www.frapna.org. La publication des actes est prévue pour cet automne. Nous remercions toute l'équipe de la FRAPNA pour l'organisation de ce colloque très réussi et pour leur invitation. Nous remercions également l'association berruyère Nature 18 pour avoir transporté le panneau de la SFEPM ainsi que nos brochures.

Des loutres au parc marin Océanopolis

Le parc marin Océanopolis de Brest accueille désormais un couple de Loutres d'Europe et rejoint ainsi les rares structures à présenter cette espèce indigène, les parcs zoologiques préférant généralement montrer des lutrinés plus grégaires, telle que la Loutre cendrée, originaire d'Asie. La particularité du nouvel enclos d'Océanopolis est de reproduire la version littorale de la large palette d'habitats aquatiques dans lesquels évolue la Loutre d'Europe. Des loutres de mer, exclusivement marines et originaires des côtes du Pacifique Nord, devraient d'ailleurs bientôt rejoindre leurs cousines européennes et occuper l'enclos voisin.

Le nouvel espace a été inauguré le 17 avril dernier en présence de nombreuses personnalités. La SFEPM participa également à cette journée en tant que structure animatrice du PNA Loutre, Océanopolis étant l'un des partenaires du plan, particulièrement impliqué dans le volet "Education et sensibilisation". Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), structure locale référente, contribua également aux animations proposées.

Les nouvelles pensionnaires d'Océanopolis aideront à mieux faire connaître leur espèce, d'autant plus qu'en parcourant le "Sentier des loutres", les visiteurs peuvent s'informer sur leur biologie, sur les problématiques liées à leur conservation et sur les initiatives pour les protéger, dont le PNA Loutre ainsi que le travail réalisé dans la région par le GMB.

Ce nouveau projet qui a vu le jour à Brest, s'ajoute aux nombreuses actions menées en Bretagne pour la Loutre depuis plusieurs décennies. Le travail réalisé par ce qui était autrefois la section Bretagne du Groupe Loutre de la SFEPM et qui est devenu le Groupe Mammalogique Breton, montre le chemin à suivre, que ce soit pour la construction de passages à loutres sous la chaussée, la conservation des milieux, la création de havres de paix pour la Loutre, la sensibilisation du public...



Visite d'Océanopolis - R. Kuhn



Visite d'Océanopolis : à l'écran, présentation du PNA Loutre - R. Kuhn

Océanopolis propose également, tout au long de l'année 2013, plusieurs conférences en lien avec le nouvel espace thématique.

Pour en savoir plus sur le sentier des loutres, la journée d'inauguration et le programme de conférences, rendez-vous sur www.oceanopolis.com

Nous remercions Océanopolis pour son accueil et son implication dans le PNA.

European Otter Workshop 2013 Rencontre de la section européenne du Groupe Loutre de l'UICN

La section européenne du Groupe Loutre de l'UICN (OSG : Otter Specialist Group) s'est réunie dans la petite ville irlandaise de Kinsale, dans le comté de Cork, du 24 au 29 avril 2013. La dernière rencontre européenne avait eu lieu en 2008 en Slovénie et avait été suivie par le colloque international de l'OSG à Pavie en Italie en 2011. Une cinquantaine de participants venant en grande partie d'Irlande et du Royaume-Uni, mais également de Suède, de Norvège, des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Allemagne, du Portugal, d'Italie, d'Autriche, de République tchèque, de Roumanie, d'Israël, de Georgie et de France se sont donc retrouvés pour le European Otter Workshop 2013, organisé par l'Institut de Waterford, en partenariat avec le Service national des parcs et de la faune sauvage.

Seule membre de la délégation française, Rachel Kuhn présente une communication sur la problématique "Loutre et pisciculture en France" et fit un point rapide sur les autres principales actions menées dans le pays. Rappelons que le Plan National d'Actions Loutre avait déjà été présenté lors du colloque de Pavie en 2011. Hélène Jacques, représentante de la France au sein de l'OSG (et administratrice de la SFPEM), était excusée.

Vous pouvez retrouver les comptes-rendus de ces rencontres, ainsi que d'autres informations sur les initiatives menées en faveur de la Loutre, dans le dernier numéro du bulletin de liaison du PNA Loutre (www.sfepm.org/pdf/EchoPNA5.pdf).



Rachel KUHN, animatrice du PNA Loutre

Revue Espèces

Dans le numéro 8 de la revue *Espèces*, vous pouvez découvrir un article de huit pages sur la Loutre et sur le Plan National d'Actions.



Loutre - A. Nouailhat

Ces derniers mois, la SFPEM a bénéficié de l'écho de deux autres revues.

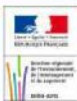


Le bulletin de l'association des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle a consacré sa dernière page à la présentation de la SFPEM dans son supplément *L'Espace Jeunes* de juin 2013.

Roman Pavisce a contribué à l'élaboration de plusieurs pages chauves-souris dans le magazine *L'Esprit Village* de juin-juillet-août 2013. Toutes les bases d'une bonne cohabitation entre l'homme et les chauves-souris ont été énumérées, autant dire que l'Opération Refuge pour les Chauves-souris a été mise en avant tout comme l'annonce de la 17^{ème} Nuit Internationale de la Chauve-souris. Un article vraiment sympathique à lire que nous pouvons vous transmettre par courriel (faire votre demande à l'adresse sfepm@wanadoo.fr) !



Info Loutre Rhône-Alpes



Rhône-Alpes



Edito

Décembre 2012

Bulletin N°1

Cela fait maintenant bientôt deux ans que le plan national d'actions en faveur de la Loutre est décliné dans notre région. Sur la trentaine d'actions que comprend ce plan plus de la moitié sont mises en oeuvre dans notre région. On pourrait les regrouper selon le classique tryptique "connaître, protéger et sensibiliser".

L'accent a été mis en ce début de programme sur la mise en place et la structuration du réseau et assez logiquement sur le volet connaissances. En essayant de regrouper et restituer l'information d'une part et en développant le réseau d'observateurs capables de prospecter (et parfois trouver!) la loutre d'autre part. C'est pour cela qu'ont été intensifiés les stages de formation qui ont d'ores et déjà permis à plus de 70 personnes de bénéficier d'une initiation à la recherche et la reconnaissance des indices de présence de la Loutre. Et cela commence à payer : de plus en plus de personnes nous font remonter des informations du terrain, nous permettant d'avoir une vision de plus en plus juste de la répartition de l'espèce et de l'avancée (ou pas) des différents fronts de colonisation.

Nous avons également la chance en Rhône-Alpes de pouvoir bénéficier, grâce à la collaboration avec l'Université de Fribourg d'un programme d'étude génétique. Vous découvrirez dans ce bulletin n°1 du réseau les premiers résultats qui commencent à nous apporter des éléments de compréhension très intéressants mais qui comme toute étude scientifique soulève également son lot de questions!

Beaucoup de travail a également été réalisé sur le volet sensibilisation grâce aux très nombreuses actions portées par plusieurs acteurs locaux du programme vers différents publics : documents de sensibilisation, conférences, articles de presse, réunions d'information,... Vous êtes tous de formidables ambassadeurs de la "déesse des ondes"!

Le volet "protection" n'a pas été oublié même si, chacun a pu le constater, c'est sans doute le plus difficile à mettre en oeuvre. Des actions ont néanmoins déjà été engagées avec différents gestionnaires (publics et privés) des écosystèmes aquatiques (Compagnie Nationale du Rhône, EDF, fédérations de pêche,...). Nous sommes également dans un temps où la mise en oeuvre de certaines politiques publiques (TVB, SRCE,...) devra participer activement à la protection des habitats de la Loutre. C'est sans doute là que notre réseau a tout son rôle à jouer : en veillant à ce que la déclinaison et la mise en oeuvre locales de ces politiques intègrent pleinement les problématiques de conservation de la Loutre et de l'ensemble des mammifères aquatiques autochtones.

Enfin, je voudrais finir ce premier éditto en lançant un appel : ce bulletin est le vôtre ! N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos propositions d'articles, vos attentes et vos critiques, vos anecdotes,... Il doit être le reflet de la vie du réseau (avec une parution bisannuelle) donc de nos actions et de nos expériences que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre. Alors quand vous aurez posé vos cuissardes, à vos claviers !

Sébastien Teyssier

Sommaire

Edito	1
Sur le terrain	2
Etat des connaissances	4
Du côté de la science	5
Protocole	9
Sensibilisation	10
Loutre et pisciculture	11

Ont participé à ce numéro : J. Bouché, J. Cornut, G. Jacob, V. Le Bret, S. Teyssier

Relecteurs : J. Bouché, L. Jacob, M.P. De Thiersant, V. Le Bret, J. Cornut, N. Lorenzini, E. Véricel



Dessin : N. Gouilloux



L'ECHO DU PNA LOUTRE

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°4 Février 2013

Editorial

Le rôle de guide et de sentinelle joué par la Loutre n'est plus à démontrer. C'est même ce constat qui a aidé à l'acceptation, à la finalisation puis à la mise en œuvre du plan national d'actions. La Loutre montrait le chemin pour l'élaboration du réseau des trames bleues et parfois même vertes, à son corps défendant, c'est à dire en se faisant écraser sur des routes près desquelles on ne pensait pas qu'elle puisse circuler. La surface occupée par la Loutre au début de ce XXI^{ème} siècle est en augmentation. L'espèce indique qu'une recolonisation est possible et montre certains des chemins par lesquels cela est possible.

Il y a la surface occupée mais il y a aussi la qualité de la surface occupée. Un autre domaine encore plus complexe où l'espèce joue un rôle de sentinelle est celui de la qualité des eaux et donc de l'écotoxicologie. Cela fait des décennies que l'on se doute, puis que l'on sait, que certaines molécules largement utilisées depuis le milieu du XX^{ème} siècle ont des impacts sur la faune sauvage. Penser le contraire était naïf, il s'agit d'insecticides, donc de biocides. Les discussions sur le niveau seuil de polychlorobiphényles (PCB) au-delà duquel des effets négatifs pouvaient se faire sentir sont déjà anciennes et la SFPEM a pu s'en faire l'écho (actes du colloque de 1999 sur les Carnivores publiés en 2002). Aujourd'hui, les études qui ont pu se faire sur plusieurs décennies associent bien les fluctuations des taux d'organochlorés dans l'eau, puis dans les loutres, à des baisses de capacités reproductrices, puis à des récupérations démographiques quand les eaux se sont épurées. Cela se voit en Suède ou chez nous dans les études qui se poursuivent autour du bassin de la Loire.

Pour autant, tout n'est pas encore rose pour la Loutre, à supposer que cette couleur lui plaise. Certaines molécules interdites circulent toujours. L'accumulation de centaines, de milliers de molécules conduit à l'existence de véritables cocktails dont l'impact n'est pas du tout connu. Enfin, les loutres sont aussi pionnières dans leur rôle de sentinelle. Leur suivi sanitaire sur le long terme permet de mettre en évidence les changements dans les risques chimiques liés à l'eau. Aujourd'hui les perturbateurs endocriniens ont fait leur apparition chez les loutres britanniques, peut-être simplement car on les y a recherchés. Il n'est pas certain que cela soit une bonne nouvelle.

François MOUTOU (Président d'honneur de la SFPEM)

SOMMAIRE

Bilan 2012	2
Mortalité routière	3
Cohabitation Loutre et Pisciculture	4
Suivi de la répartition	6
Formations	8
Communication	9
Parutions	11
Ceci cela	11
Agenda	12
Lectures	13



BILAN 2012

Le deuxième bilan du PNA Loutre a été présenté au Comité de Pilotage national qui s'est réuni le 25 janvier 2013 à Paris. Si le recueil d'informations sur les initiatives locales reste parfois difficile, le bilan 2012 est cependant plus complet que le précédent. Dans l'ensemble les acteurs locaux et nationaux s'investissent dans la mise en œuvre des actions avec beaucoup de motivation, et ce malgré les difficultés financières.

A ce jour, 10 régions se sont engagées dans une déclinaison régionale du plan. Des actions sont également menées dans d'autres régions dans différents cadres, parfois dans le cadre du PNA mais sans qu'il y ait un pilotage assuré par la DREAL.

Les premiers résultats sont publiés dans des rapports, bilans et bulletins de liaison locaux.

Beaucoup d'énergie et de moyens sont consacrés au suivi de la répartition. Des formations à la recherche d'indices de présence de la Loutre ont été organisées dans plusieurs régions (22 formations dans 8 régions répertoriées en 2012). Des prospections sont en cours dans toutes les régions où la Loutre est présente, souvent suivant le protocole standard du PNA, ou une version modifiée. Le suivi avance bien mais on constate encore un manque d'homogénéité des méthodes de prospection, ce qui posera surtout problème pour la représentation des résultats négatifs, lorsque l'effort de prospection n'est pas suffisant ou que des méthodes totalement différentes de la méthode standard sont employées.



La prise en charge des loutres trouvées mortes continue de poser des difficultés, notamment en raison des disparités dans l'organisation et les compétences des partenaires impliqués, de la nécessité d'avoir des centres de stockage des cadavres et échantillons, du manque de demandes de la part de la communauté scientifique pour la valorisation des prélèvements et comme toujours, du manque de moyens financiers. Cependant, un protocole devrait être proposé aux régions au premier semestre 2013, ce qui devrait permettre d'avancer dans l'organisation de la collecte et de la valorisation des cadavres.

Beaucoup d'efforts ont été faits pour faire avancer les actions relatives à l'amélioration de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture, qui est l'un des grands enjeux du PNA : communication et sensibilisation, organisation d'une réunion nationale des différents acteurs, apports de conseils techniques, montage d'études, travail dans des piscicultures pilote (voir «Cohabitation Loutre-Pisciculture» dans ce même bulletin).

Le travail pour une meilleure utilisation des outils existants pour la conservation de la Loutre et pour une meilleure prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques doit se poursuivre tant à l'échelle locale que nationale. Rappelons que la Loutre est classée comme espèce prioritaire pour la TVB (Trame Verte et Bleue) et la SCAP (Stratégie de Création d'Aires Protégées).

Les initiatives pour la réduction de la mortalité routière se multiplient. Au moins 14 nouveaux passages à loutres sous la chaussée ont été aménagés. La fonctionnalité d'aménagements existants a été contrôlée. La dangerosité d'un certain nombre d'ouvrages (ponts, barrages) a été évaluée. Les actions de sensibilisation et les partenariats avec les services concernés se multiplient.

Les actions de communication sur le plan et la Loutre en général se poursuivent. Une liste de discussion permet de nombreux échanges sur des sujets divers et variés entre tous ceux qui s'intéressent à l'espèce, quel que soit leur «profil».

Le bilan 2012 et le compte-rendu de la réunion du COPIL sont téléchargeables sur le site du plan (www.sfepm.org/docloutre.htm).

Rachel KUHN (SFEPM, animatrice du PNA Loutre)

MORTALITE ROUTIERE



Routes nationales en Bretagne et en Mayenne : Aménagement de passages à loutres en vue

La réduction de la mortalité routière constitue l'un des principaux éléments du PNA Loutre. Si l'aménagement de passages à Loutre s'impose dans les nouveaux projets routiers, lorsque l'espèce est présente, du fait de la réglementation (ce qui ne signifie ni qu'il soit prévu chaque fois que nécessaire, ni qu'il soit correctement réalisé), il reste rare et laborieux d'aménager des ouvrages existants. Cela demande un long travail de sensibilisation et de persuasion auprès des services des conseils généraux ou de l'Etat concernés.

Bien souvent, des aménagements sont obtenus au gré d'opportunités, mais sans stratégie d'ensemble. Ainsi, les premiers passages à Loutre aménagés en Bretagne furent le résultat du travail de quelques bénévoles passionnés et entêtés dans les années 1990. Si le nombre de ponts aménagés fut faible relativement à l'ampleur de la tâche, cela permit de nouer quelques relations fructueuses. C'est ainsi que, plus de 10 ans après le premier contact et deux passages à loutres, la collaboration avec le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et un agent de la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIR Ouest) du Finistère fut à l'origine d'un programme d'aménagement de plus grande envergure.

La DIR Ouest gère le réseau des routes nationales en Bretagne et Pays de la Loire. Afin de pouvoir réduire l'impact du réseau routier national sur son environnement, celle-ci a inscrit dans son programme de modernisation des itinéraires routiers une opération de «Protection de la faune». Or, la DIR Ouest ne partait pas de rien puisque l'un de ses agents avait déjà aménagé un ouvrage de son réseau. Mieux : il avait, avec le GMB, effectué une visite de tous les ouvrages du département du Finistère afin de déterminer les autres ouvrages facilement aménageables.

Ainsi, le choix de la Loutre d'Europe parmi les actions de la DIR Ouest s'est imposé, l'espèce répondant par ailleurs bien aux enjeux : une espèce patrimoniale, pour laquelle les collisions routières constituent l'un des principaux facteurs de mortalité, présente sur chacune des deux régions, à la fois espèce emblématique et permettant des aménagements qui bénéficieront à de nombreuses autres espèces. La DIR Ouest a donc signé des conventions de partenariat avec deux associations, le Groupe Mammalogique Breton en mars et Mayenne Nature Environnement (MNE) en juin 2012. Ces conventions prévoient l'expertise des ouvrages localisés à proximité des populations de Loutre, la formation des agents à la reconnaissance des espèces et de leurs indices de présence, le conseil en matière d'aménagements favorables à la Loutre principalement et la sensibilisation autour de cette espèce. Elles ont été signées sur trois ans mais sont destinées à être renouvelées, voire élargies. D'ores-et-déjà, des aménagements sont programmés : quatre ouvrages du Finistère seront équipés de passerelles en 2013, d'autres ouvrages (Côtes d'Armor, Mayenne) devant être aménagés par la suite.

Cette collaboration a, par ailleurs, entraîné le lancement d'un projet d'aménagement de huit ouvrages à risque sur un même bassin versant, celui de la Ria d'Étel, site Natura 2000 du Morbihan. Financé à 50 % par le FIBRE (Fonds d'Investissement pour la Biodiversité et la Restauration Ecologique), celui-ci comporte notamment des aménagements onéreux (forage pour installer des buses sèches sous 2 x 2 voies) qui n'auraient pas été envisageables dans le cadre du fonctionnement courant de la DIR Ouest. Cette expérience montre tout l'intérêt que peuvent avoir les actions locales des naturalistes. Si elles semblent loin, au premier abord, d'assurer une conservation à long terme et à large échelle d'une espèce, elles permettent d'acquérir de l'expérience, de former et de sensibiliser des personnes initialement étrangères à ces problématiques et, à force de persévérance, de servir de modèle pour des actions de plus grande ampleur.

Magalie PERRIN (MNE)
Franck SIMONNET (GMB)



Visite d'un passage à loutres lors de la signature Photo : DIRO

COHABITATION LOUTRE~PISCICULTURE



Poste d'animateur Loutre et pisciculture

La SFEPM a décidé de faire appel à Stéphane RAIMOND pour être animateur Loutre et pisciculture. Stéphane est pisciculteur de métier, ancien propriétaire de la pisciculture du Moulin de Barthou, première exploitation en France à avoir bénéficié de l'aide de l'Etat (DIREN du Limousin) et d'associations de protection de la nature (Limousin Nature Environnement et Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) pour être protégée de la prédation par la Loutre. De ses déboires est née une passion et une bonne connaissance de l'espèce, à force de l'observer et d'essayer de contrer son ingéniosité. Cette double compétence fait de Stéphane RAIMOND un conseiller qualifié sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger une exploitation de la prédation par la Loutre et un interlocuteur connaissant les conditions de travail et les difficultés de la profession. Les actions de communication font aussi partie des fonctions de l'animateur qui est intervenu lors des 20 ans du BTS aquaculture du LEGTA d'Ahun (23) et des Journées techniques sur la Loutre en Haute-Savoie (voir plus loin dans «Communication»).

Un soutien par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a déjà permis de financer deux missions d'expertises techniques.

Rachel KUHN (SFEPM)

**FONDATION
Nicolas
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



Une pisciculture pilote en Ardèche

Depuis plusieurs années, la Loutre recolonise le département de l'Ardèche depuis le sud vers le nord. Sa présence a été confirmée un peu partout sur le bassin du Doux, et plus particulièrement près de la pisciculture de M. JOUVET, située au cœur de la haute vallée du Doux. Dans cette pisciculture, la petite production de truites arc-en-ciel et fario alimente essentiellement des étangs et parcours de pêche, voisins de la pisciculture. Les revenus de M. JOUVET proviennent directement de la vente de cette pêche.

Depuis quelques temps, de nombreuses traces de fréquentation de la Loutre (épreintes, coulées, restes de repas...) ont été observées sur les abords du domaine de pêche (proche du cours d'eau). M. Jouvét a donc décidé de contacter les personnes référentes du territoire pour se faire aider à concilier son activité économique avec le retour de la Loutre, et valoriser la richesse du milieu naturel.

Le PNR des Monts d'Ardèche, la LPO, la SFEPM et la collectivité en charge de la gestion du Doux ont donc été sollicités et associés dès le début de la réflexion sur la protection de la pisciculture.

Jusqu'à présent, la loutre se cantonnait aux espaces de pêche mais depuis quelques mois des indices de consommation des truites de la pisciculture elle-même sont retrouvés régulièrement sur les murs des bassins (queues de truites). La mise en place de mesures de protection devient donc très urgente.

En lien avec la LPO Rhône-Alpes et la SFEPM, un expert a été mandaté par le biais du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre. M. Stéphane RAIMOND, fort de son expérience personnelle sur la cohabitation « Loutre et pisciculture », et passionné par cet animal, est donc venu visiter l'exploitation et apporter ses conseils. Un certain nombre d'aménagements ont ainsi été proposés pour protéger le site, intégrant tout à la fois la circulation du pisciculteur, les différents accès possibles et l'ingéniosité de la Loutre...

Grâce à un subventionnement du PNR des Monts d'Ardèche, des protections devraient être installées autour des bassins de la pisciculture mais aussi autour du domaine de pêche.



Etang de pêche



Bassins de grossissement

Photos : S. Raimond

Nelly CHÂTEAU, Vincent PERRIN (CC du Tournonais)
Alain JOUVET (Pisciculture du Moulin de Malfragnier)

SUIVI DE LA REPARTITION



Découverte d'épreintes de Loutre d'Europe dans la partie orientale du delta du Rhône. Premices d'un retour attendu ?

Plus de vingt ans après les dernières données authentifiées, des épreintes de Loutre d'Europe ont été découvertes récemment en Camargue orientale. En effet, lors de suivi de travaux, Grégoire MASSEZ a eu l'occasion de trouver plusieurs épreintes sur le Canal du Vigueirat les 23 et 26 novembre 2012 au niveau de la Réserve Naturelle Nationale des Marais du Vigueirat sur la commune d'Arles.

Quelques jours plus tard, lors d'une prospection sur ce même canal, 13 kilomètres en amont de la RNN des Marais du Vigueirat, une nouvelle épreinte est localisée sous un pont. Ce secteur fait l'objet d'un suivi depuis le milieu des années 90 initié et réalisé par Raphaël MATHEVET jusqu'en 2010, puis par Grégoire MASSEZ à partir du printemps 2011. C'est sur ce même canal, deux kilomètres en amont, qu'avaient été localisés de manière certaine, les derniers individus de Loutre en Camargue au début des années 1990 (OLIVIER & MATHEVET, *in press*, POITEVIN *et al.* 2010).

Si au cours des deux dernières décennies, une vingtaine d'observations ont été relatées dans le delta du Rhône, aucune preuve matérielle (cadavres, indices de présence...) n'avait pu confirmer ces contacts. Pour la première fois donc, la présence de la Loutre est attestée de façon certaine. La détection de l'espèce à la confluence du Gardon et du Rhône juste en amont du barrage de Vallabrègues au nord de Tarascon au printemps 2011 permettait néanmoins d'envisager l'arrivée d'individus au niveau du delta (MATHEVET, comm. pers.).

La présence d'au moins un individu sur ce canal n'a pas vraiment étonné les naturalistes locaux qui depuis plusieurs années surveillaient des sites de marquage potentiels. En effet, au niveau de l'endroit où a été trouvé le second site de marquage, le Grand Rhône est situé à moins de 100 mètres de l'ancien canal de navigation d'Arles à Port de Bouc et du Canal du Vigueirat. Ces canaux qui traversent ensuite plusieurs milliers d'hectares de zones humides (dépression du Vigueirat) constituent de véritables corridors écologiques entre le fleuve et ces marais. C'est d'ailleurs depuis ce secteur, que le Castor d'Europe (*Castor fiber*), au début des années 2000, a pu coloniser ces deux canaux pour s'y établir durablement (OLIVIER & POITEVIN, *in* POITEVIN *et al.* 2010).



Arbre sur lequel des épreintes ont été trouvées sur le canal du Vigueirat dans la Réserve Nationale des Marais du Vigueirat (la présence d'une palette en bois offrant une belle plateforme !)



Épreinte trouvée le 6 décembre 2012 sous un pont traversant le Canal du Vigueirat

Photos : G. Massez

Alors que la Loutre était peu prise en compte dans les projets d'aménagements en cours (contournement autoroutier d'Arles, restauration des digues du Rhône) cette donnée devrait permettre de faire passer l'espèce de la case « espèce potentielle » à la case « espèce prioritaire » dans les évaluations environnementales. Ainsi le projet de contournement autoroutier d'Arles devrait passer à moins de 5 kilomètres du site de marquage le plus septentrional. L'évolution récente du statut de l'espèce sur cette zone devra nécessairement être prise en compte par ce projet qui se veut « exemplaire ».

Les Amis des Marais du Vigueirat (association loi 1901) en charge de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Marais du Vigueirat et du Marais de Meyranne (propriétés du Conservatoire du Littoral) ont dès à présent prévu de travailler avec Raphaël MATHEVET, Anthony OLIVIER, le Parc Naturel Régional de Camargue et la LPO PACA pour mettre en place une veille renforcée sur ce secteur. Le Plan National d'Actions devrait permettre d'appuyer les demandes de moyens nécessaires à la mise en place de certaines opérations. La présence de plusieurs équipes de gestion et de recherche en Camargue permettra sans aucun doute de suivre de près la recolonisation de la Loutre dans le delta du Rhône.

Grégoire MASSEZ (Les Amis des Marais du Vigueirat)

Référence : POITEVIN F., OLIVIER A., BAYLE P. & SCHER O. (2010) – Mammifères de Camargue. Regard du Vivant et Parc Naturel Régional de Camargue, 232 p.



La Loutre dans le département du Cher

Entre 2009 et 2011, les agents techniques de l'environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Cher ont réalisé, dans le cadre du réseau mammifères du bassin de la Loire, une campagne de recherches d'indices de présence de la Loutre d'Europe (RENAUD *et al.* 2013). Ces prospections méthodiques se sont orientées préférentiellement au sein des bassins hydrographiques où l'espèce semble avoir toujours subsisté (Sologne du Cher) ou amorcé un mouvement de recolonisation (vallée de l'Arnon, du Cher et de la Loire).



Ces investigations ont permis de mieux préciser la répartition géographique de la Loutre par rapport aux connaissances historiques relevées entre 1904 et 2006. Sa présence ne concernait que 3 communes entre 1955 et 1980. A partir de 1980, et jusqu'en 2006, on comptabilisait 12 communes fréquentées par l'espèce. Les 165 sites, constitués d'ouvrages ponctuels ou tronçons hydrographiques, prospectés durant cette étude ont permis de noter des indices de présence sur 34 communes. Elles sont situées essentiellement aux confins sud du département où la vallée de l'Arnon concentre 75% des relevés positifs.

Afin de répondre aux interrogations qui demeurent, une réactualisation de la répartition se poursuit sur le département. Un protocole de suivi et de prospection pour la Sologne a été élaboré dans le cadre de la déclinaison du PNA pour la région Centre et débutera en 2013.

Les nombreuses épreintes récoltées sont actuellement analysées dans le cadre d'une étude généraliste sur le régime alimentaire de la Loutre pour le seul bassin de l'Arnon.

Christophe RENAUD (ONCFS 18)

Référence : RENAUD C., SARAT E. & ROSOUX R. (2013) – Etude de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le département du Cher. Symbioses, 29 : 52-58.



La Loutre dans le PNR du Haut-Languedoc

Depuis les inventaires réalisés dans les années 1980, seuls quelques suivis localisés ou des observations ponctuelles de Loutre ont été effectués sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (PNR HL). Ainsi en 2011, le Parc a souhaité actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur son territoire et ainsi, participer et répondre aux objectifs du Plan National d'Actions. Le protocole standard, retenu par le PNA, a été utilisé pour ces prospections réalisées par le CEN Midi-Pyrénées et le CEN Languedoc-Roussillon.

Les résultats sont encourageants. Il y a 30 ans, seuls quelques individus subsistaient dans les Monts de Lacaune et constituaient la seule population du PNR du Haut-Languedoc. Sans doute à partir de ce petit noyau, et grâce à la forte dynamique de la population du Massif Central, aujourd'hui les 3 principaux bassins versants, qui sont aussi les plus favorables, sont logiquement occupés par la Loutre.

La recolonisation du territoire du parc est donc en cours et très certainement non achevée car de nombreux cours d'eau favorables ne sont pas encore utilisés.



Vue sur l'Agout

Photo : J. Bertrou

Julie BERTROU (PNR Haut-Languedoc)

FORMATIONS



Formation Loutre et Castor en Alsace

« Rechercher et reconnaître le Castor et la Loutre », tel était l'intitulé de la formation proposée le 17 novembre 2012 par le GEPMA (Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace) et animée par Christophe MARTIN et Jacques THIRIET. L'objectif était une initiation à la reconnaissance des habitats et des indices de présence des deux espèces, et donc la formation de naturalistes capables de prospecter efficacement les sites de présence potentielle de nos mammifères aquatiques. La journée qui a réuni 20 personnes motivées s'est déroulée en deux temps, en salle à Ostheim (Haut-Rhin), et sur le terrain le long des berges de l'Ill, site de présence récente des deux espèces. Elle a été l'occasion de fructueux échanges et d'une récolte de données d'observations.

Bien que les indices de présence de la Loutre dans la région se soient faits de plus en plus rares depuis quelques années, les prospections continuent. La formation se proposait de renforcer le réseau régional d'observateurs qualifiés et d'améliorer leur niveau de compétence. Ils pourront ainsi contribuer plus activement au progrès des connaissances, qui constituent la base de la réflexion sur les mesures de conservation à mettre en œuvre.



Jacques THIRIET (GEPMA)

Photo : E.Thépaut



Formation Loutre dans le Vaucluse

Dans le cadre du PNA, la LPO PACA (animatrice régionale du plan) a organisé une formation « Loutre et autres mammifères semi-aquatiques » les 3 et 4 octobre à Lapalud et alentours (Vaucluse).

Pendant ces deux jours, une vingtaine de néophytes motivés venus de toute la région ont observé sur le terrain des indices de présence de loutre et de castor, assisté à des diaporamas et vidéos participatifs, réalisé des exercices pédagogiques, et pour certains eu la chance de voir passer un castor en soirée au cours d'un affût. Enfin ces futurs contributeurs du PNA ont appliqué les protocoles de prospection et ont trouvé par eux-mêmes des indices de présence de loutre et de castor sur le Rhône et un de ses affluents, le Lez (rivière connue du retour de la Loutre en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Ces nouveaux « loutrologues » rejoignent donc le rang des observateurs qui pourront à moyen terme contribuer au suivi de la recolonisation de la Loutre en région. Ce suivi était réalisé jusqu'alors par quelques personnes seulement, étant donnée que la Loutre est encore très peu présente en PACA (mais ce n'est que le début du retour !).

Merci à tous les participants ainsi qu'à la Ferme Terre-Bio-Provence qui a accueilli la formation dans une chaleureuse ambiance !

Pierre RIGAUX et Robin LHUILLIER (LPO PACA)



Photos : R. Lhuillier

COMMUNICATION



Colloque francophone de mammalogie

Le 35^{ème} colloque francophone de mammalogie de la SFEPM a eu lieu les 19, 20 et 21 octobre 2012, organisé par la LPO PACA à Arles. La thématique du colloque était «Les mammifères dans les écosystèmes aquatiques». 330 participants sont venus de la France entière et de pays limitrophes (Belgique, Suisse). Cette participation est un record dans l'histoire de ces rencontres. La Loutre était l'emblème de cette édition. L'espèce a été abordée au cours de deux communications orales (<http://paca.lpo.fr/mammif2012/#.UUh7L1dN8po>).

Pierre RIGAUX (SFEPM, LPO PACA)



Photo : T. Delattre



Journées Techniques sur la Loutre en Haute-Savoie

Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, et la FDPPMA de Haute-Savoie ont mené un programme sur la Loutre d'Europe et les cours d'eau de 2009 à 2012 qui a eu pour objectif de connaître la répartition actuelle de l'espèce, préciser les facteurs favorisant et limitant la (re)colonisation, proposer des pistes d'actions opérationnelles pour les maîtres d'ouvrages potentiels (syndicats de rivières, associations de pêche...) et enfin porter à connaissance les résultats du programme.

Une journée de restitution a été organisée à Bonneville, le 11 décembre 2012. Elle a réuni 25 participants issus de structures variées concernées par l'espèce : associations environnementales, fédérations départementales de chasse, fédérations et associations de pêche, ONCFS, ONF, ONEMA, DDT, syndicats de rivières et collectivités territoriales, aquacultures mais aussi des naturalistes. Le programme et ses perspectives ont été présentés. Six présentations et trois intervenants extérieurs ont permis de présenter à l'assistance l'espèce et son milieu, son mode de vie, les facteurs favorisant ou limitant sa présence, le lien de la Loutre avec les activités aquacoles, la gestion du risque de collision routière et la gestion des habitats ; et ont donné lieu à de nombreuses discussions avec le public.

Les présentations ainsi que les résumés ont été mis en ligne sur les sites Internet d'Asters www.asters.asso.fr et de la Fédération de Pêche de Haute-Savoie www.pechehautesavoie.com.

Marie HEURET (Asters)



Otter and Fisheries Conference

Un colloque sur «comment concilier la conservation de la Loutre avec la pêche et l'aquaculture», s'est tenu à Edimbourg (RU), le 7 novembre 2012, à l'initiative de l'IOSF (International Otter Survival Fund), une association de protection de la Loutre basée en Ecosse mais active dans différents pays. Cette rencontre entre protecteurs de la nature, pisciculteurs, administrations et chercheurs, a été organisée suite à la montée de griefs contre la Loutre dans la presse britannique.

La première partie a été consacrée à une présentation de la biologie de l'espèce et des problématiques liées à sa conservation. Deux points ont particulièrement retenu l'attention : le régime alimentaire et, la grande question, «combien y a-t-il de loutres» ? Les résultats de travaux menés sur l'impact des prédateurs piscivores sur les piscicultures et pêcheries furent présentés par le centre de recherche sur l'aquaculture de l'Université de Stirling. Les études ont surtout porté sur les dégâts causés par les oiseaux piscivores ; peu de chiffres sont disponibles sur l'impact des loutres, à part quelques résultats de travaux menés en République tchèque. En Grande-Bretagne, ce n'est pas seulement la capture de poissons d'élevage par les loutres qui est mise en cause, mais également les changements qu'elles induisent dans le milieu naturel. Il faut savoir que chez nos voisins d'outre-Manche, la pêche de «spécimens» ou «no-kill» est extrêmement prisée et la Loutre est accusée d'être responsable de la raréfaction de «bonnes prises», c'est-à-dire de poissons de taille honorable.

L'après-midi fut consacrée aux solutions. L'agence environnementale (EA, structure publique en Angleterre et au Pays de Galles) exposa les mesures techniques et les aides financières qu'elle propose aux exploitants. SOMOGI, une association de conservation de la nature du comté de même nom en Hongrie, présenta la situation locale. Un important travail de sensibilisation, le choix d'un mode de production extensif et le stockage des poissons dans des bassins protégés en hiver, permet une coexistence pacifique entre la Loutre et la carpiculture, activité traditionnelle dans cette région. La SFEPM a également répondu à l'invitation des organisateurs ; Rachel KUHN présenta la problématique en France ainsi que le rapport de synthèse bibliographique «Loutres et activités aquacoles», ce qui permit aux participants d'avoir des informations sur la situation dans différents pays européens. Des entreprises spécialisées dans la pose de clôtures étaient également présentes pour faire connaître leurs activités.



Photo : J.-L. Auffrèt

La journée se termina par une séance de discussions, d'abord en petits groupes, puis entre tous les participants. Un groupe de travail a été constitué suite à ce séminaire, ce qui permet de poursuivre les échanges d'opinions et d'expériences (la SFEPM y participe).

Un compte-rendu détaillé est disponible sur le site de l'IOSF (voir aussi le bilan 2012 du PNA, annexe 10) [www.otter.org/documents/IOSF Otters and Fisheries Conference 2012 Edinburgh.pdf](http://www.otter.org/documents/IOSF%20Otters%20and%20Fisheries%20Conference%202012%20Edinburgh.pdf).

Rachel KUHN (SFEPM)



PARUTIONS

Le numéro 214 de la revue naturaliste *La Salamandre* publie une interview de l'animatrice du plan.

Un dossier complet sur la Loutre sera présenté dans le numéro 219.



CECI CELA



Liste de discussion

Venez nous rejoindre sur la liste de discussion pour partager vos informations, poser vos questions et suivre des échanges passionnants sur tout sujet relatif à la Loutre (pas seulement au plan).

Cette liste est ouverte à tous, inutile d'avoir des connaissances sur l'espèce.

Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse discussionloutre-subscribe@sfepm.org

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr



Rencontre des correspondants du Groupe Loutre de la SFEPM

Pour la deuxième fois, les correspondants régionaux du Groupe Loutre de la SFEPM se sont réunis durant tout un week-end, à Bourges, les 1^{er} et 2 décembre 2012. Le thème principal fut, comme l'année passée, le rapportage Natura 2000, auquel la SFEPM participe ; l'association a notamment en charge le remplissage des formulaires permettant l'évaluation de l'état de conservation de la Loutre d'Europe. Les autres thèmes abordés furent le PNA Loutre dans les régions, les Havres de Paix, la collecte des cadavres, la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture, l'analyse par SIG du potentiel d'accueil pour la Loutre et le recueil des loutres en détresse. Le compte-rendu, ainsi que la liste des correspondants régionaux, sont disponibles sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm.



Photo : H. Jacques

Rachel KUHN (SFEPM)

AGENDA



Printemps des Castors

Des animations seront proposées dans le cadre du 3^{ème} Printemps des Castors, du 20 mars au 20 juin. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sfepm.org/printempscastors.htm.



Colloque Prédation

«La Prédation-Connaître pour vivre ensemble» est le thème du colloque qui se tiendra à Lyon les 22 et 23 mars, organisé par la FRAPNA. La SFEPM y fera une présentation sur la conciliation de la conservation de la Loutre avec la pisciculture (www.frapna.org/colloque-predation-mars-2013.html).



Colloque européen sur la Loutre

Le colloque européen du Groupe Loutre de l'UICN (Otter Specialist Group) aura lieu cette fois-ci à Kinsale en Irlande, du 24 au 29 avril. La SFEPM sera présente (www.miseproject.ie/eow2013/).



Conférences à Océanopolis

Pour l'ouverture de l'espace dédié aux loutres, le parc Océanopolis de Brest propose cette année plusieurs conférences sur ses nouvelles pensionnaires :

- 2 avril : «De l'eau douce à la mer, programme loutres à Océanopolis» par Sami Hassani (Océanopolis)
- 21 mai : «La loutre d'Europe et le plan d'actions pour sa conservation» par Rachel Kuhn (SFEPM)
- 24 septembre : «Kidour, *Lutra lutra*, alias la Loutre d'Europe, discrète mais bien présente en Bretagne» par Xavier Grémillet (GMB)

Découvrez le programme sur www.oceanopolis.com/Actualites/Conferences.



Fête de la Nature

Rendez-vous du 22 au 26 mai pour l'édition 2013 de la Fête de la Nature. Des animations sont proposées dans toute la France. Comme l'année passée, la SFEPM tiendra un stand au Jardin des Plantes à Paris, les 24, 25 et 26 mai ; il ne sera pour une fois par question de loutres mais de (très) petites bêtes (www.fetedelanature.com/).



Colloque francophone de mammalogie

C'est l'association Nature Midi-Pyrénées qui accueille cette année le colloque francophone de mammalogie de la SFEPM et ce à Toulouse, du 18 au 20 octobre. Pour en savoir plus et éventuellement proposer une communication, rendez-vous sur www.sfepm.org/agenda.htm.

LECTURES



Influence des organochlorés sur le succès reproducteur des loutres en Suède

Anna ROOS (Muséum National Suédois d'Histoire Naturelle) et ses collaborateurs ont récemment publié les résultats de plusieurs décennies de recherche sur l'impact des organochlorés sur 3 espèces piscivores, dont la Loutre d'Europe (2012). Comme ailleurs, la Loutre a fortement régressé en Suède, déclin qui a continué jusque dans les années 90, alors que l'espèce était protégée depuis 1969. Les taux de PCB et de DDT de 250 individus collectés entre 1968 et 2010 ont été mesurés. Des informations sur le statut reproducteur des femelles adultes (150 individus) ont également été relevées et leur ICP calculé (Indice de Condition Physique, calculé à partir du poids et de la taille).

De forts taux de PCB et de DDT étaient mesurés en Suède. L'interdiction de ces substances, dans les années 70, a permis une réduction progressive des concentrations dans l'environnement. L'étude de ROOS *et al.* montre que les taux de contamination des loutres suédoises suivent la même tendance. Parallèlement, le taux de reproduction des femelles (pourcentage de femelles présentant des signes de reproduction) et l'ICP ont nettement augmenté entre 1970 et 2010.

Le taux moyen de contamination par les PCB en 2010 est de 8 mg/kg de poids corporel, ce qui est en dessous du seuil, fixé à 12 mg/kg, au-delà duquel des troubles de la reproduction apparaissent chez le Vison d'Amérique. Ainsi, ces résultats soutiennent la thèse selon laquelle les organochlorés ont joué un rôle majeur dans le déclin des populations de loutres.

Rachel KUHN (SFEPM)

Référence :

ROOS A.M., BÄCKLIN B.-M.V.M., HELANDER B.O., RIGET F.F. & ERIKSSON U.C. (2012). Improved reproductive success in otters (*Lutra lutra*), grey seals (*Halichoerus grypus*) and sea eagles (*Haliaeetus albicilla*). Environmental Pollution 170 : 268-275.



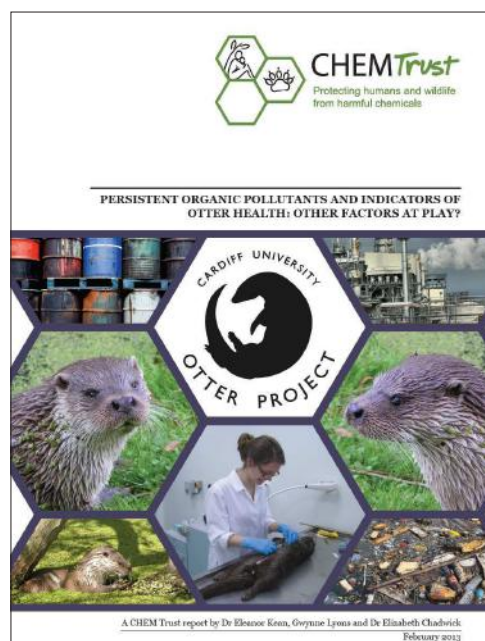
Réduction de la taille de l'os pénien des loutres mâles

Des chercheurs britanniques ont mis en évidence une réduction du poids du baculum (os pénien), ainsi que l'apparition d'un certain nombre d'autres anomalies du système reproducteur des loutres mâles (KEAN *et al.* 2013). Des analyses menées sur des centaines de cadavres ont permis d'écarter les composés organochlorés comme étant responsables de cette évolution. D'autres molécules, les perturbateurs endocriniens, sont aujourd'hui mis en cause. L'Université de Cardiff poursuit ses recherches pour vérifier cette hypothèse. Le site de la BBC consacre un article à cette problématique www.bbc.co.uk/nature/21534742.

Rachel KUHN (SFEPM)

Référence : KEAN E., LYONS G. & CHADWICK E. (2013). Persistent organic pollutants and indicators of otter health: other factors at play? Report CHEMTrust, Cardiff University, 28 p.

www.chemtrust.org.uk/documents/Otter Health & Pollutants V8 DesignedV4 FINAL.pdf



L'Echo du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Rachel KUHN, DIRO, Grégoire MASSEZ, Julie BERTROU, Erwann THEPAUT, Robin LHUILLIER, Thomas DELATTRE, Jean-Louis AUFFRET, Hélène JACQUES

Dessins : Alexis NOUAILHAT (p. 2), Lionel GUILLAUME (p. 7)

Rédacteurs : François MOUTOU, Rachel KUHN, Magalie PERRIN, Franck SIMONNET, Nelly CHATEAU, Vincent PERRIN, Alain JOUVET, Grégoire MASSEZ, Christophe RENAUD, Julie BERTROU, Jacques THIRIET, Pierre RIGAUX, Robin LHUILLIER, Marie HEURET

Comité de lecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Roman PAVISSE, Dominique SOLOMAS

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro!

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles en format Word (illustrations en JPEG) à l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr

Pour vous abonner, veuillez envoyer un mail à infoloutre-subscribe@sfepm.org.

En cas de problème pour vous inscrire, merci de prévenir l'animatrice.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur www.sfepm.org/docloutre.htm.

CONTACTS

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre
SFEPM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr
www.sfepm.org/planloutre.htm

Véronique BARTHELEMY
Chargée de mission PNA
DREAL Limousin (Service Valorisation, Evaluation des
Ressources et du Patrimoine Naturel)
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 Limoges Cedex1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr





L'ECHO DU PNA LOUTRE

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°5 Juillet 2013



Editorial

Le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015 a entamé la deuxième moitié de son « mandat ». Force est de constater que l'intérêt pour cette espèce patrimoniale ne faiblit pas. Grâce à la motivation des partenaires du plan, de nombreuses initiatives ont déjà vu le jour. La Loutre et le plan d'actions qui lui est consacré ont aussi été bien intégrés dans des outils et projets déjà existants. Des retards sont cependant constatés. Les crédits PNA qui devaient permettre de financer à minima l'animation au niveau national et régional ont été réduits dans certaines régions par rapport à ce qui était annoncé au début de la mise en œuvre du plan. La recherche de financements pour les actions s'avère beaucoup plus difficile et chronophage que prévue, entraînant une révision du calendrier.

Il convient maintenant de poursuivre les efforts dans les deux ans qui restent pour atteindre les objectifs fixés dans le plan et de commencer à réfléchir à « l'après-plan » en espérant que le cadre mis en place fonctionnera au-delà de 2015.

Rachel KUHN (SFEPM), animatrice du PNA Loutre



SOMMAIRE

Des Loutres à Océanopolis	2
Communication	4
Le Plan en régions	7
Formations	7
Parutions	9
Ceci cela	9
Agenda	10
Initiative	11

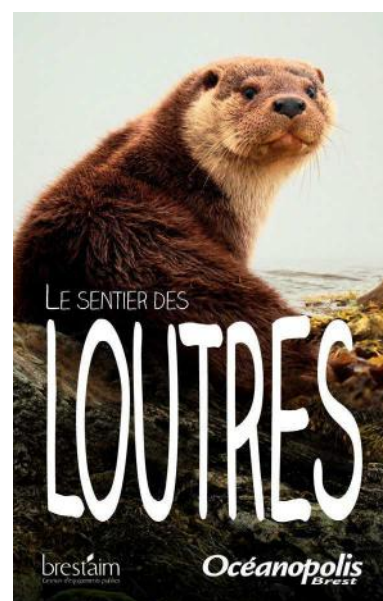


DES LOUTRES A OCEANOPOLIS

Le 17 avril 2013, le parc Océanopolis de Brest a inauguré un nouvel espace consacré aux loutres. Un enclos héberge depuis cette année deux loutres d'Europe, Venus et Boucan, qui, lorsqu'elles ne sont pas plongées dans un profond sommeil au fond de leur catiche, activent le public avec leurs facéties aquatiques.

Fait n'est pas coutume, les loutres d'Europe sont présentées ici dans un environnement marin. Rappelons que des loutres d'Europe vivant en zone littorale pêchent parfois, ou souvent, dans la zone d'estran, tout en restant dépendantes de l'eau douce pour boire et rincer le pelage ; des flaques peuvent suffire, comme celles aménagées dans le nouvel enclos d'Océanopolis.

Venus et Boucan, qui côtoient pour l'instant deux otaries californiennes en transit, devraient d'ailleurs bientôt avoir de nouvelles voisines, des loutres de mer qui sont elles, comme leur nom l'indique, typiquement marines et qui passent l'essentiel de leur temps en mer, le long des côtes du Pacifique Nord. Elles se nourrissent, se toilettent, dorment, s'accouplent et mettent parfois même bas en mer. Attention à ne pas confondre la Loutre de mer *Enhydra lutris* avec la Loutre marine *Lontra felina*, qui vit sur les côtes d'Argentine et du Chili et qui est moins inféodée au milieu marin puisqu'elle revient à terre après s'être nourrie.



Mais revenons en Bretagne où la météo ne fit pas honneur à sa réputation puisqu'un beau ciel bleu accompagna l'ouverture au public du « Sentier des loutres ». Le traditionnel coupé de ruban qui était en fait, lieu oblige, un coupé de laminaire, fut précédé par une série de discours, notamment par Eric Hussenot, directeur général d'Océanopolis, Céline Liret, directrice scientifique, Gilles Bœuf, président du MNHN et François Cuillandre, maire de Brest. La parole fut également donnée à Rachel Kuhn qui représentait le PNA Loutre, Océanopolis étant l'un des partenaires du plan, particulièrement impliqué dans le volet « Education et sensibilisation ».

Grâce au travail de communication mené depuis de nombreuses années par diverses structures, associatives ou autres, la Loutre est aujourd'hui mieux connue du public. Publications, reportages, conférences mais aussi parcs de présentation au public, ont considérablement fait évoluer l'intérêt pour cette espèce. Les loutres d'Europe sont de plus en plus présentes, non seulement dans la nature, mais également dans des espaces où le public peut les voir évoluer, comme ici. On ne peut que se réjouir qu'une structure de l'importance d'Océanopolis, en terme de notoriété, de nombre de visiteurs et de résonance, accueille aujourd'hui des loutres d'Europe. Venus et Boucan ont en quelque sorte un rôle d'ambassadeurs de leur espèce et de leur milieu de vie, une responsabilité qui ne semble pas les perturber.

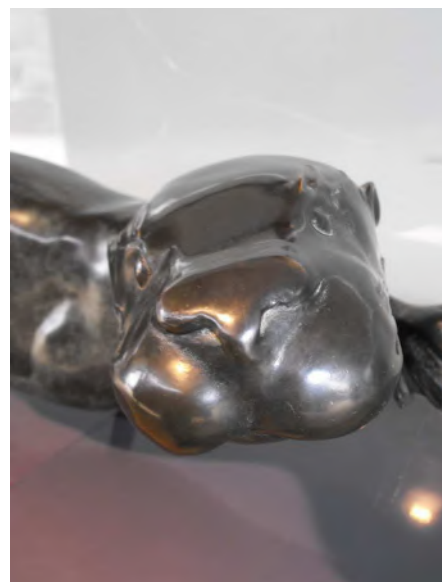
Tout au long du Sentier des loutres, des panneaux, vidéos, diaporamas relayent l'information sur les nouvelles pensionnaires du parc marin et les problématiques liées à leur conservation. Leurs onze cousines, réparties de par le monde, sont également présentées. Un panneau et un diaporama présentent le plan national d'actions ainsi que le travail mené à l'échelle locale par le Groupe Mammalogique Breton (GMB).

Après le coupé de laminaire donc et une animation par le groupe musical Nautilus (le thème est respecté jusqu'au bout), le public pu découvrir le nouvel équipement, et également aller à la rencontre de soigneurs, vétérinaires, spécialistes des mammifères marins et des loutres, dont Sami Hassani, responsable du service mammifères marins et oiseaux de mer à Océanopolis, Rachel Kuhn, Xavier Grémillet et Franck Simmonet, respectivement président et chargé de mission du GMB.



La création du Sentier des loutres à Brest s'ajoute aux nombreuses actions qui sont menées en Bretagne pour la Loutre et ce depuis de très nombreuses années. Notamment le travail réalisé par ce qui était autrefois la section Bretagne du Groupe Loutre de la SFEPM et qui est devenu le Groupe Mammalogique Breton, montre le chemin à suivre, que ce soit pour la construction de passages à loutres sous la chaussée, la conservation des milieux, la création de Havres de Paix pour la Loutre, la sensibilisation du public...

A l'occasion de l'arrivée des nouvelles pensionnaires d'Océanopolis, plusieurs conférences leur sont consacrées. Après Sami Hassani qui parla du programme loutre du parc dont il est le responsable en avril, Rachel Kuhn parla du plan d'actions en mai. La prochaine conférence sera tenue par Xavier Grémillet le 24 septembre, à ne surtout pas manquer pour ceux qui peuvent.



Photos : R. Kuhn

Pour en savoir plus sur le sentier des loutres, la journée d'inauguration et le programme de conférences, rendez-vous sur www.oceanopolis.com.

Nous remercions Océanopolis pour son accueil et son implication dans le PNA.

Rachel KUHN

COMMUNICATION

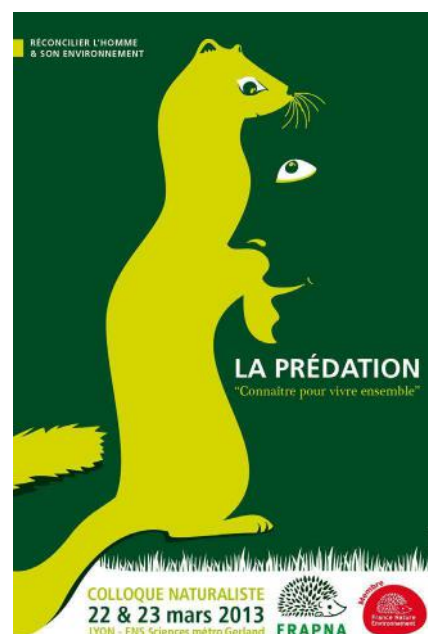


Le thème Loutre et pisciculture au colloque Prédation

Plus de 650 personnes se réunirent à Lyon les 22 et 23 mars 2013 pour assister au colloque « La prédation-connaître pour vivre ensemble », organisé par la FRAPNA. Le public fut aussi hétérogène que les communications. Naturalistes, représentants d'associations de protection de la nature, étudiants en biologie, agronomie, école vétérinaire et BTS GPN, agriculteurs, éleveurs, chasseurs, pisciculteurs, techniciens et élus de collectivités territoriales, représentants des services de l'état... se partagèrent les sièges de l'Ecole Normale Supérieure. Silure, Frelon asiatique, Chouette chevêchette ; nombreuses et diversifiées furent les espèces évoquées. Une place importante fut accordée aux relations proies-prédateurs, à l'impact de la destruction des carnivores sur l'agriculture, et bien sûr aux grands prédateurs, en particulier le Loup. Les effets néfastes de l'utilisation d'anti-coagulants et le rôle que peut jouer la prédation chez les insectes dans la réduction de l'usage des pesticides ont également été abordés.

La soirée film du vendredi permit d'admirer *La Nature Sauvage du Bugey* ainsi que des extraits de *Discrète Chevêchette*. Le hall fut aussi rempli que le programme : stands d'associations et de librairies, objets d'arts, expositions, dont les très belles expositions du CROC sur le Lynx et sur le Chat sauvage.

Marc Artois, coordinateur pour la SFEPM de l'Encyclopédie des Carnivores de France, fit le point sur l'édition de cette collection débutée dans les années 80 et qui se termina en 2011 par la sortie du fascicule sur la Loutre d'Europe, et sur son rôle dans la diffusion des connaissances sur les carnivores. Il passa ensuite la parole à sa fille Marie-Charlotte (nommée ainsi en l'honneur de



Marie-Charlotte Saint Girons, grande mammalogiste française et l'une des pionnières de la SFEPM) qui parla de la perception des carnivores par les enfants.

Une session fut consacrée à la relation prédation et pisciculture. Elle débuta par une communication par Loïc Marion sur l'impact du Héron cendré et celui du Grand cormoran. Ce dernier en particulier préoccupe la profession piscicole car cet oiseau piscivore, au mode de vie grégaire et dont les effectifs ont considérablement augmenté, exerce sur les poissons d'élevage une prédation importante et difficile à prévenir.

La session se poursuivit avec un problème encore peu abordé, la prédation par la Loutre d'Europe. Le sujet est certes beaucoup moins sensible que le précédent mais la profession, déjà affectée par les prédateurs que nous venons de citer et d'autres difficultés, ne voit pas d'un bon œil l'expansion d'un prédateur piscivore supplémentaire.

Rachel Kuhn et Stéphane Raimond, respectivement animatrice du PNA Loutre et animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, exposèrent la thématique et les solutions pour concilier la conservation de la Loutre avec la protection des piscicultures.



Photo : FRAPNA

Pour en savoir plus sur le colloque et consulter le programme, rendez-vous sur www.frapna.org. La publication des actes est prévue pour cet automne.

Nous remercions toute l'équipe de la FRAPNA, en particulier Georges Erôme, Rémi Bugey et Bénédicte Bouchez pour l'organisation de ce colloque très réussi et pour leur invitation. Nous remercions également l'association berruyère Nature 18 pour avoir transporté le panneau de la SFEPM ainsi que nos brochures.

Rachel KUHN



Rencontre de la section européenne du Groupe Loutre de l'UICN

La section européenne du Groupe Loutre de l'UICN (OSG : Otter Specialist Group) s'est réunie dans la petite ville irlandaise de Kinsale, dans le comté de Cork, du 24 au 29 avril 2013. La dernière rencontre européenne avait eu lieu en 2008 en Slovénie et avait été suivie par le colloque international de l'OSG à Pavie en Italie en 2011.

Une cinquantaine de participants venant en grande partie d'Irlande et du Royaume-Uni, mais également de Suède, de Norvège, des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Allemagne, du Portugal, d'Italie, d'Autriche, de République tchèque, de Roumanie, d'Israël, de Georgie et de France se sont donc retrouvés sur les bords de l'estuaire du fleuve Bandon pour le European Otter Workshop 2013 organisé par l'Institut de Waterford, en partenariat avec le Service national des parcs et de la faune sauvage. La convivialité fut comme toujours de mise dès la soirée d'ouverture très couleur locale, où presque personne ne réussit à se défilier lorsqu'il a fallu exécuter quelques pas de danse traditionnelle. Nous avons même eu droit à une démonstration d'Irish stepdance (vous savez comme dans *Lord of the Dance*) par un champion international de la discipline, accessoirement docteur en biologie moléculaire et responsable de l'étude génétique sur la Loutre menée à l'Institut Waterford.



Dès le lendemain, plusieurs présentations montrèrent l'important travail qui est actuellement mené en République Irlandaise et dans les pays voisins du Royaume-Uni, notamment dans le cadre du projet MISE (Mammals In a Sustainable Environment : mammifères dans un monde durable). La Loutre est l'espèce phare de ce programme et fait l'objet de plusieurs études, d'actions de conservation ainsi que d'un important travail de communication. Les études en cours ont notamment pour objet l'analyse de régime alimentaire, le suivi de population par analyse génétique, l'optimisation des méthodes de prospection, le radio-pistage d'individus évoluant en milieu marin. Une place importante est accordée aux sciences participatives, en lien avec le travail de sensibilisation.

Des programmes LIFE menés sur des zones spécifiques intègrent des volets sur la Loutre. Le fait que cette espèce emblématique contribue fortement à attirer l'attention des décideurs et de la population sur la conservation des milieux aquatiques, est particulièrement mis en avant. Même si la Loutre n'a jamais été fortement menacée en Irlande, elle a régressé localement en raison de dégradations du milieu et est comme ailleurs victime du trafic routier.

Signalons également l'important travail de valorisation des cadavres de loutres que mène l'Université de Cardiff et qui a fait l'objet de plusieurs communications (voir également *l'Echo du PNA Loutre* n°4). Globalement, l'aire de répartition de la Loutre augmente, mais l'espèce reste rare ou absente dans certains pays. La Loutre n'est plus détectée au Luxembourg et en Wallonie depuis 2003, malgré les recherches menées dans le cadre du LIFE Loutre Belgique et Luxembourg. Par contre, l'espèce a été redécouverte à l'automne 2012 en Flandre près d'Anvers grâce à un piège vidéo. Quelques semaines plus tard, cette observation fut appuyée par la découverte d'un cadavre. Les analyses génétiques ont révélé qu'il s'agissait d'un descendant des individus réintroduits dans les Pays-Bas.

Si l'état de conservation de la Loutre s'améliore en Europe de l'Ouest, en allant vers l'est, la situation est plus critique en raison d'un développement anarchique des ouvrages hydroélectriques et d'une augmentation des destructions illégales due aux conflits avec les pisciculteurs. La Loutre est particulièrement menacée là où la disponibilité en habitats appropriés limite et morcelle fortement son aire de répartition, comme en Georgie et en Israël.

La cohabitation entre la Loutre et la pisciculture fait l'objet de beaucoup de préoccupations. En Angleterre, la plainte déposée par un pisciculteur contre l'Agence Environnementale qu'il accusait d'être responsable de la présence de la Loutre et des dégâts commis chez lui et à qui il réclamait un important dédommagement, a fait grand bruit dans la presse d'outre-Manche. A l'issue du procès, la demande a été rejetée. Si la pose de clôtures est une solution adoptée depuis longtemps, d'autres pistes sont explorées, par exemple, l'utilisation de répulsifs acoustiques. Ceux utilisés pour les phoques et les dauphins sont actuellement testés par l'Université d'Oxford. La situation en France et les initiatives pour améliorer la cohabitation ont également été présentées.

La rencontre se termina en beauté par deux jours de prospection en bord de mer. La récolte fut bonne et intégrera l'étude génétique de l'Institut Waterford. Le programme, les résumés et la liste des participants sont disponibles sur www.miseproject.ie/eow2013/.

Rachel KUHN

Les loutres n'hésitent pas à grimper sur le sommet des falaises pour y trouver les précieux points d'eau douce (marqués d'épreintes). A la clé, une baignoire avec une vue imprenable.



Photos : R. Kuhn

LE PLAN EN REGION



Second séminaire sur les plans régionaux d'actions en Limousin : vers une meilleure prise en compte de la Loutre dans les sites N2000

Animateurs et acteurs des Plans Régionaux d'Actions (PRA) ont eu l'occasion de se rencontrer lors d'une journée organisée à Panazol (près de Limoges) par la DREAL Limousin (pilote national du PNA Loutre d'Europe) sur les plans régionaux d'actions en faveur des espèces menacées, le 20 juin 2013. Après la présentation, en matinée, du bilan des actions 2012 et des perspectives 2013 pour chacun des 12 plans déclinés en Limousin par les animateurs, l'après-midi a été l'occasion d'échanger autour de tables rondes thématiques sur les synergies entre les PNA et la politique Natura 2000, également en faveur de la préservation des espèces et des milieux. Le groupe de travail « milieux aquatiques » a ainsi réfléchi aux types d'outils Natura 2000 permettant de mettre en œuvre des mesures de gestion appropriées en faveur des espèces aquatiques ou semi-aquatiques (Moule perlière, Loutre, Isoètes), répondant aux besoins écologiques de ces espèces tout en s'intégrant dans un objectif de développement durable. Orientées principalement vers l'amélioration de la prise en compte des espèces dans les sites Natura 2000, ces échanges ont permis de lister les actions et Mesures Agri-Environnementales (MAE) envisageables. Un premier bilan de ce travail pourra être fait lors du prochain séminaire PRA, l'an prochain, au cours duquel d'autres types de synergies pourraient être abordés afin d'intégrer les PNA dans une politique régionale globale en faveur de la biodiversité.

Gaëlle CAUBLOT (GMHL) et Véronique BARTHELEMY (DREAL Limousin)

Site Internet DREAL : <http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/seminaire-sur-les-plans-regionaux-a1460.html>

FORMATIONS



Découverte de la Loutre d'Europe à l'Etang de Cousseau

Le samedi 9 mars 2013, la Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau (33) avait organisé, en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde (à travers son programme « grand public ») et la commune de Carcans-Maubuisson, une journée pour découvrir la vie de la Loutre d'Europe.

A cette occasion, la Réserve Naturelle avait invité Stéphane Raimond, ancien pisciculteur sur le plateau des Millevaches en Corrèze. Stéphane passe aujourd'hui des nuits entières sur le terrain à étudier et à photographier la Loutre dans son milieu naturel. Il a donc accumulé des heures et des heures d'anecdotes et des milliers de clichés, dont il se sert aujourd'hui pour agrémenter ses diaporamas lors de conférences et de formations qu'il anime. Stéphane est aussi devenu animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre et réalise des expertises sur la mise en place de structures anti-prédation dans des exploitations piscicoles.



Photo : RNN Etang de Cousseau

Une trentaine de personnes d'horizons très divers (professionnels de l'environnement, élus, naturalistes ou encore simples curieux et amoureux de la nature...) s'étaient donc données rendez-vous pour rencontrer cet amoureux de la Loutre et en apprendre davantage sur la vie de celle-ci. Après une conférence en salle le matin pour les adultes et un atelier pédagogique avec « Biscotte la Loutre » pour les enfants, l'après-midi fut suivi d'une balade dans le marais de la Réserve Naturelle pour se former à la recherche des indices de présence de l'animal. Ce fut l'occasion pour les participants d'observer traces et épreintes avec Stéphane, mais également de découvrir en compagnie d'un agent de la réserve une partie de l'historique de celle-ci et d'observer les premiers migrants de retour d'Afrique.

Malgré le fait que « dame » Loutre n'ait pas montré le bout de ses moustaches lors de la balade, tous les participants semblaient ravis à la fin de la journée. Certains ont même ajouté : « A voir la passion de notre guide, on finirait par croire qu'on a vu la Loutre ! »



Photo : Y. Toutain

Remerciements : La Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau tient tout particulièrement à remercier Stéphane pour son intervention et sa passion communicative. Elle tient également à remercier Frank Quenault, du SIAEBVELG/Mairie de Carcans-Maubuisson, pour son aide précieuse à la préparation et au bon déroulement de cette journée.

Yann TOUTAIN (garde animateur RNN Etang de Cousseau)



Une formation à succès en Camargue

Suite à la découverte d'épreintes dans les Marais du Vigueirat fin 2012, signant le retour de la Loutre en Camargue, une formation a été organisée à la Tour du Valat le 27 mars 2013 par la LPO PACA, la Tour du Valat, les Marais du Vigueirat et le CEFE/CNRS. Le PNA est animé en Provence-Alpes-Côte d'Azur par la LPO PACA, aidée en Camargue par le Parc Naturel Régional. Le suivi de l'espèce en Camargue est coordonné avec le CEFE/CNRS, la Tour du Valat et les Marais du Vigueirat.

Pas moins de trente-cinq personnes ont assisté à une formation en salle et sur le terrain, pour une journée intensive ! La formation était gratuite et a regroupé des gestionnaires d'espaces naturels (PNR, Réserves naturelles, Syndicats de rivière...) ainsi que des naturalistes bénévoles, principalement de Camargue mais aussi d'ailleurs dans la région.

Les principaux objectifs étaient de transmettre des connaissances locales et plus générales sur la Loutre, sur les enjeux de sa conservation en Camargue, et enfin de former les naturalistes au suivi de l'espèce dans le cadre du PNA. Ainsi, des mailles 10x10 km sont dorénavant prises en charge afin de couvrir toute la Camargue ainsi que les principaux cours d'eau potentiellement concernés par le retour de la Loutre dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence.

Pierre RIGAUX (LPO PACA)
Anthony OLIVIER (Tour du Valat)
Grégoire MASSEZ (Marais du Vigueirat)
Raphaël MATHEVET (CEFE/CNRS)



Les nasses peuvent encore constituer un risque de mortalité

Photo : P. Rigaux



Vidéo de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a réalisé une vidéo sur le travail de Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, un projet que la Fondation soutient. A voir à l'adresse www.fnh-tv.org/Loutre-et-pisciculture_v209.html.



Liste de discussion

Venez nous rejoindre sur la liste de discussion pour partager vos informations, poser vos questions et suivre des échanges passionnants sur tout sujet relatif à la Loutre (pas seulement au plan). Cette liste est ouverte à tous, inutile d'avoir des connaissances sur l'espèce.

Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse discussionloutre-subscribe@sfepm.org

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr

AGENDA



Conférence à Océanopolis

Pour l'ouverture de l'espace dédié aux loutres, le parc Océanopolis de Brest propose plusieurs conférences sur ses nouvelles pensionnaires.

La prochaine, et dernière pour cette année, sera tenue par Xavier Grémillet, président du GMB, le 24 septembre, et aura pour thème « Kidour, *Lutra lutra*, alias la Loutre d'Europe, discrète mais bien présente en Bretagne ».

Le programme est disponible sur www.oceanopolis.com/Actualites/Conferences.



Colloque francophone de mammalogie

C'est l'association Nature Midi-Pyrénées qui accueille cette année le colloque francophone de mammalogie de la SFEPM et ce à Toulouse, du 18 au 20 octobre. Pour découvrir le programme et vous inscrire, rendez-vous sur www.naturemp.org/mammif2013/formulaire-d-inscription-en-ligne/.



Formation Loutre dans le Vaucluse

La LPO PACA organise une formation « Loutre d'Europe et autres mammifères semi-aquatiques » à Lapalud dans le Vaucluse, les 29 et 30 octobre. Renseignements pratiques et inscriptions : Robin Lhuillier - robin.lhuillier@lpo.fr - 04 90 06 07 46 - 06 18 87 15 59



Colloque international sur les Mustélidés

Le 31^{ème} colloque international sur les Mustélidés aura lieu à Szczecin en Pologne, les 25 et 26 octobre 2013 et sera organisé par l'association Lutreola. Pour en savoir plus et vous inscrire, rendez-vous sur <http://en.lutreola.pl/projects/31st-mustelid-colloquium/>.

INITIATIVE



Un centre de loisirs choisit la Loutre comme mascotte et souhaite s'associer au PNA

A partir de l'été, la Loutre devient l'animal mascotte des enfants du Centre de Loisirs Intercommunal La Courte Echelle, situé à Vaison-la-Romaine (84). Nous l'avons appelé « Eau-Vive ». C'est une création de l'illustrateur Fred Saurel.

L'action du centre de loisirs est centrée autour de 3 objectifs majeurs :

- Relier chaque enfant au monde vivant qui vit en lui, le monde de l'imaginaire et des émotions, en visant un respect de soi et des autres, et, au final, un mieux vivre et un mieux vivre ensemble.
- Relier chaque enfant à la Terre nourricière et au monde vivant, dans lequel il vit, dans un esprit d'alliance et de responsabilité.
- Rendre l'enfant plus autonome et lui permettre de s'épanouir en tant qu'individu unique.

Disparue de nos rivières, la présence de la Loutre est signalée dans notre département et dans les départements limitrophes. La voici aux portes de notre territoire !

Il nous appartient de favoriser son retour et de lui souhaiter la bienvenue !

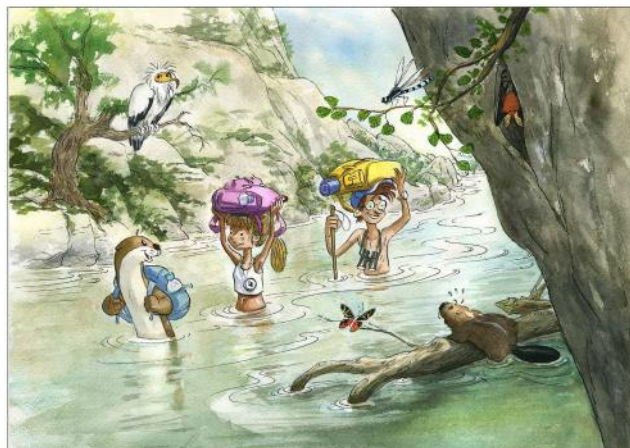
Nous avons choisi, comme thématique de ce premier été, avec Eau-Vive, la biodiversité retrouvée. La biodiversité, diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes, connaît actuellement une érosion sans précédent. Toutefois, à travers nos actions quotidiennes et des programmes de protection et de conservation de la faune et de la flore, nous pouvons participer à la sauvegarde de ces espèces menacées.

Ainsi, dans notre région, plusieurs animaux dont les populations étaient en déclin (dont la Loutre, donc) parviennent à nouveau à vivre et à se reproduire. Nous avons sélectionné quelques espèces illustrant ce propos, parmi les oiseaux, insectes, poissons et mammifères :

- Oiseaux : Vautour percnoptère, Vautour moine (espèce en danger, réintroduite dans les Baronnies), Chouette chevêche d'Athéna, Aigle de Bonelli (espèce en danger, 1 couple dans le Vaucluse).
- Mammifères : Loutre d'Europe, Castor d'Europe (premier mammifère protégé en France, en 1909), Vespertilion à oreilles échancrées (chauve-souris), Loup.
- Insectes : Agrion de mercure (demoiselle), Lucane cerf-volant (coléoptère), Ecaille chinée (papillon).
- Poissons : Barbeau méridional, Blageon, Chabot.

Pour chacune d'elle, nous avons imaginé des actions autour d'objectifs spécifiques (réalisations pour favoriser leur présence, pour sensibiliser les humains, pour faire évoluer des regards...), sans négliger, la dimension imaginaire (Eau-Vive entraînera les enfants, dans de belles aventures !), tout cela, dans une ambiance légère de jeu, d'amitié et de vacances !

Jean-Christophe CAMP (centre de loisirs *La Courte Echelle*, Communauté des Communes Pays Vaison Ventoux)



Dessins : F. Saurel

L'Echo du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Rachel KUHN, FRAPNA, RNN Etang de Cousseau, Yann TOUTAIN, Pierre RIGAUX

Dessins : Loïc LE COMTE (p. 1), Alexis NOUAILHAT (p. 2 et p. 9), Fred SAUREL (p. 11)

Rédacteurs : Rachel KUHN, Gaëlle CAUBLOT, Véronique BARTHELEMY, Yann TOUTAIN, Pierre RIGAUX, Anthony OLIVIER, Grégoire MASSEZ, Raphaël MATHEVET, Jean-Christophe CAMP

Comité de lecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Dominique SOLOMAS

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro !

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles en format Word (illustrations en JPEG) à l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr.

Pour vous abonner, veuillez envoyer un mail à infoloutre-subscribe@sfepm.org.

En cas de problème pour vous inscrire, merci de prévenir l'animatrice.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur www.sfepm.org/docloutre.htm.

CONTACTS

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre
SFEPM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr
www.sfepm.org/planloutre.htm

Véronique BARTHELEMY
Chargée de mission PNA
DREAL Limousin (Service Valorisation, Evaluation des
Ressources et du Patrimoine Naturel)
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 Limoges Cedex1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

